

**MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES**

**BURKINA FASO**  
Unité – Progrès – Justice

-----  
**COMITE NATIONAL  
DU RECENSEMENT**

-----  
**BUREAU CENTRAL  
DU RECENSEMENT**

***RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET  
DE L'HABITATION DE 2006 (RGPH-2006)***

**MONOGRAPHIE DE LA REGION  
DES HAUTS BASSINS**

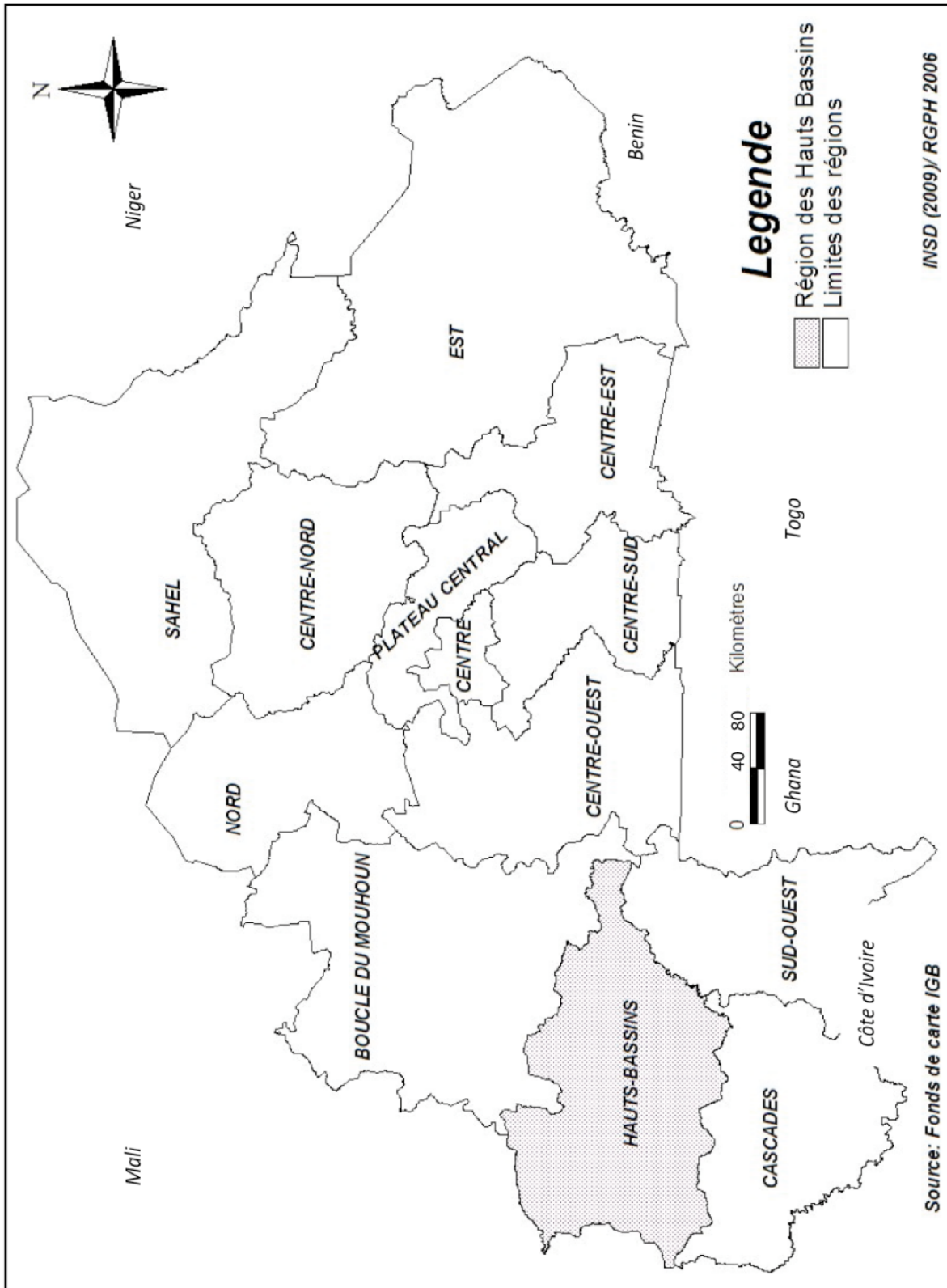
**Analyste :**

Hermann BADOLO  
Démographe à l'INSD

Décembre 2009



Carte n°1 : Carte des régions administratives du Burkina Faso





## AVANT-PROPOS

---

Le Burkina Faso a entamé son processus de décentralisation intégrale avec l'adoption de la constitution en 1991. Pour leur bon fonctionnement en tant qu'entités de développement, les unités administratives créées dans le cadre de cette décentralisation ont besoin des données statistiques multisectorielles. Malheureusement de telles informations sont souvent inexistantes, ou très peu fournies.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006), donne l'occasion de pallier en partie cette insuffisance. En effet, le RGPH permet de fournir des informations sur la population, du niveau national jusqu'à la plus petite unité administrative qu'est le village.

C'est pourquoi, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), dans le cadre de l'analyse des résultats définitifs, a jugé opportun de mettre à la disposition des décideurs nationaux et locaux, des partenaires techniques et financiers, de la société civile et de tout autre acteur du développement, des données régionales et provinciales variées dans divers domaines (démographique, économique, social, culturel, etc.) de la vie des populations.

Nous espérons que les informations contenues dans la présente monographie seront utiles aux acteurs du développement, en particulier l'administration déconcentrée et les collectivités locales, pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de leurs programmes et projets de développement économique, social et culturel.

Des informations plus détaillées sont disponibles à travers 16 rapports thématiques du RGPH, une plaquette des résultats, un dépliant des indicateurs et des tableaux statistiques qui peuvent être obtenues à l'INSD.

Nous vous en souhaitons un bon usage.

**Le Directeur Général**



**Bamory OUATTARA**  
*Chevalier de l'Ordre du Mérite*





## SOMMAIRE

---

AVANT-PROPOS .....	5
SOMMAIRE .....	7
LISTE DES TABLEAUX .....	9
LISTE DES GRAPHIQUES .....	13
LISTE DES CARTES.....	14
INTRODUCTION .....	17
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF .....	19
1.1 - Présentation du cadre physique.....	19
1.2 - Situation administrative .....	20
CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION.....	23
2.1 – état de la population .....	24
2.2 – Structure par sexe et par âge .....	28
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION.....	33
3.1 - Croyances religieuses .....	34
3.2 - Caractéristiques de la population selon les langues parlées .....	36
3.3 – Caractéristiques de la population selon la nationalité .....	39
CHAPITRE 4: NIVEAU D’INSTRUCTION, ALPHABETISATION et SCOLARISATION.....	47
4.1 - Niveau d’instruction .....	49
4.2 - Alphabétisation.....	52
4.3 - Fréquentation scolaire.....	54
CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL et NUPTIALITE DE LA POPULATION.....	65
5.1 - Population par état matrimonial.....	66
5.2- Nuptialité .....	69
CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION.....	71
6.1 – Population et statut d’activité.....	73
6.2 – Population occupée .....	76
6.3 – Activité par province .....	79
CHAPITRE 7 : FECONDITE.....	81
7.1 - Natalité .....	82
7.2 - Fécondité.....	82
CHAPITRE 8 : MIGRATION.....	87
8.1 - Statut migratoire de la population.....	88
8.2 - Migrations inter-provinciales.....	89
8.3 - Migrations inter régionales .....	89
8.4 – Echanges migratoires avec l’extérieur.....	91
CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION.....	95
9.1 – Nature du handicap .....	96
9.2 –Type du handicap .....	97
9.3 – Structure par sexe et âge des personnes vivant avec un handicap .....	97
9.4 – Répartition spatiale des personnes vivant avec un handicap.....	99
CHAPITRE 10 : POSSESSION D’UN ACTE DE NAISSANCE.....	101
10.1 - Données globales.....	101
10.2 - Milieu de résidence et possession d’un acte de naissance.....	102
10.3 - Niveau d’instruction et possession d’un acte de naissance .....	104
10.4 - Analyse différentielle de la possession d’un acte de naissance par province.....	105
10.5 – Possession d’acte de naissance dans les Communes.....	106
CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES .....	111
11.1 - Effectif et taille moyenne des ménages.....	112
11.2 - Taille Moyenne des menages par province.....	112
11.3 - Structure par sexe et âge des chefs de ménage.....	113

CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION .....	115
12.1 - Type d'habitat.....	116
12.2 - Mode d'éclairage .....	117
12.3 - Source d'énergie pour la cuisson .....	119
12.4 - Source d'approvisionnement en eau de boisson .....	120
12.5 - Type d'aisance .....	122
12.6 - Mode d'évacuation des ordures .....	124
12.7 - Mode d'évacuation des eaux usées .....	125
12.8 – Biens d'équipement.....	127
12.9 – Moyens de déplacement .....	128
CHAPITRE 13 : PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES 2007-2020.....	131
CONCLUSION GENERALE .....	145
BIBLIOGRAPHIE.....	147



## LISTE DES TABLEAUX

---

TABLEAU SYNOPTIQUE.....	15
Tableau 2.1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe et l'année .....	24
Tableau 2.2 : Répartition de la population par province selon le sexe .....	25
Tableau 2.3 : Répartition de la population par commune.....	26
Tableau 2.4 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en pour 1000) .....	29
Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par province selon la religion .....	34
Tableau 3.2 : Répartition de la population (%) par milieu de résidence selon la religion .....	34
Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges et sexe selon les principales communautés religieuses .....	36
Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon le milieu de résidence.....	37
Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon la province .....	38
Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par groupe d'âges selon les principales langues parlées .....	39
Tableau 3.7 : Répartition de la population par nationalité selon la province .....	39
Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence .....	41
Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon la province .....	42
Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales nationalités et le sexe .....	43
Tableau 3.11 : Répartition (%) de la population par nationalité selon les principales croyances religieuses .....	44
Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe .....	49
Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon le milieu de résidence et le sexe. ....	50
Tableau 4.3: Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon la province et le sexe.....	51
Tableau 4.4: Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe .....	52
Tableau 4.5 : Répartition (%) du taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe .....	53
Tableau 4.6 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par province selon le sexe .....	54
Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire .....	55
Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe.....	56
Tableau 4.9 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire par âge selon le sexe .....	58
Tableau 4.10 : Répartition des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe .....	58
Tableau 4.11 : Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par province .....	59
Tableau 4.12 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire au secondaire par âge selon le sexe.....	60
Tableau 4.13 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le milieu de résidence .....	61
Tableau 4.14 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire du supérieur par âge selon le sexe .....	62
Tableau 4.15 : Nombre d'étudiants pour 100.000 habitants .....	63

Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe .....	66
Tableau 5.2 : Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le milieu de résidence .....	67
Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe .....	68
Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial .....	69
Tableau 5.5 : Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus .....	70
Tableau 5.6 : Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 12 ans ou plus .....	70
Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe .....	74
Tableau 6.2 : Répartition (%) des taux d'activité et de chômage par groupe d'âges de la population de 15 ans et plus selon le sexe .....	76
Tableau 6.3 : Répartition (%) des actifs par profession selon le sexe .....	76
Tableau 6.4 – Répartition (%) des actifs occupés par occupation selon le secteur d'activité .....	77
Tableau 6.5 – Répartition (%) des actifs occupés par la situation dans l'occupation selon le milieu de résidence et le sexe .....	78
Tableau 6.6 : Répartition (%) des indicateurs d'activité par province .....	79
Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon le milieu de résidence et rapport de masculinité à la naissance .....	82
Tableau 7.2 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon la province .....	82
Tableau 7.3 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants. ....	83
Tableau 7.4 : Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence .....	84
Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population des Hauts Bassins par statut migratoire selon la province et le sexe .....	88
Tableau 8.2 : Matrice migratoire inter-provinciale de la région des Hauts Bassins.....	89
Tableau 8.3 : Répartition des résidents des Hauts Bassins connaissant leur commune de naissance selon la région de naissance.....	90
Tableau 8.4 Répartition des natifs des Hauts Bassins résidant au Burkina selon la région de destination .....	90
Tableau 8.5 : Répartition (%) des résidents des Hauts Bassins nés hors du Burkina selon le lieu de naissance .....	91
Tableau 8.6 : Répartition des émigrés des Hauts Bassins par pays de destination .....	92
Tableau 8.7 : Répartition des émigrés des Hauts Bassins par pays de destination selon la province d'origine .....	92
Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe .....	96
Tableau 9.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type du handicap .....	97
Tableau 9.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupe d'âges selon le sexe .....	98
Tableau 9.4 : Répartition des personnes vivant avec handicap par province selon le type du handicap .....	99
Tableau 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance.....	102
Tableau 10.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance.....	102
Tableau 10.3 : Répartition (%) de la population résidente selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe .....	103
Tableau 10.4 : Répartition (%) de la population résidente par niveau d'instruction et sexe selon la possession d'un acte de naissance .....	104

Tableau 10.5 : Répartition (%) des enfants de 6 ans selon la possession d'un acte de naissance .....	105
Tableau 10.6 : Répartition (%) de la population résidente par province selon la possession d'un acte de naissance.....	106
Tableau 10.7 : Répartition (%) de la population du Houet par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	107
Tableau 10.8 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans du Houet par commune selon la possession d'un acte de naissance .....	108
Tableau 10.9 : Répartition (%) de la population du Kéné Dougou par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	108
Tableau 10.10 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq du Kéné Dougou par commune selon la possession d'un acte de naissance .....	109
Tableau 11. 1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence .....	112
Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par province selon le milieu de résidence.....	112
Tableau 11. 3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe.....	114
Tableau 12.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon le milieu de résidence .....	116
Tableau 12.2 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon la province .....	117
Tableau 12.3 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon le milieu de résidence.....	118
Tableau 12.4 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon la province.....	119
Tableau 12.5 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence .....	119
Tableau 12.6 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon la province .....	120
Tableau 12.7 : Répartition des unités d'habitation (%) par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence.....	121
Tableau 12.8 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province .....	122
Tableau 12.9 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'aisance selon le milieu de résidence.....	123
Tableau 12.10 Répartition des unités d'habitation (%) par type d'aisance selon la province ...	124
Tableau 12.11 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence.....	124
Tableau 12.12 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon la province .....	125
Tableau 12.13 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence .....	126
Tableau 12.14 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la province .....	127
Tableau 12.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon le milieu de résidence.....	127
Tableau 12.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon la province .....	128
Tableau 12.17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon le milieu de résidence.....	129
Tableau 12. 18 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon la province .....	130
Tableau 13.1 : Projections démographiques 2007-2008 de la région des Hauts Bassins .....	132
Tableau 13.2 : Projections démographiques 2009-2010 de la région des Hauts Bassins .....	134
Tableau 13.3 : Projections démographiques 2011-2012 de la région des Hauts Bassins .....	136
Tableau 13.4 : Projections démographiques 2013-2014 de la région des Hauts Bassins .....	137

Tableau 13.5 : Projections démographiques 2015-2016 de la région des Hauts Bassins .....	139
Tableau 13.6 : Projections démographiques 2017-2018 de la région des Hauts Bassins .....	140
Tableau 13.7 : Projections démographiques 2019-2020 de la région des Hauts Bassins .....	142
Tableau A1 : Répartition de la population par commune selon le sexe .....	149
Tableau A2 : Répartition de la population par année d'âge selon le milieu de résidence et le sexe .....	150
Tableau A3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe .....	152
Tableau A4 : Répartition de la population par religion et milieu de résidence selon la province .....	153
Tableau A5 : Répartition de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe .....	153

## LISTE DES GRAPHIQUES

---

Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la région des Hauts Bassins.....	30
Graphique 2.2 : Pyramide par groupe d'âges de la population urbaine.....	31
Graphique 2.3 : Pyramide des âges de la population rurale.....	31
Graphique 2.4 : courbes des rapports de masculinité (%) de la population par milieu de résidence.....	32
Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence.....	35
Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population des trois principales communautés religieuses par province.....	35
Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées.....	37
Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population par la langue parlée selon le milieu de résidence.....	38
Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité.....	40
Graphique 3.6 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence.....	41
Graphique 3.7 : Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité.....	42
Graphique 3.8 : Pyramide des âges des résidents burkinabè.....	43
Graphique 3.9 : Pyramide des âges des résidents étrangers.....	44
Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe.....	51
Graphique 4.2 : Evolution du taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe selon les groupes d'âges.....	53
Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation par province de la population de 15 ans ou plus selon le sexe.....	54
Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire.....	56
Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint.....	57
Graphique 4.6 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe.....	59
Graphique 4.8 : Taux nets de scolarisation au primaire par province selon le sexe.....	60
Graphique 4.10 : Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe.....	61
Graphique 4.11 : Taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le sexe.....	62
Graphique 5.1 : Etat matrimonial par sexe (%).....	66
Graphique 6. 1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges.....	75
Graphique 6.2 Proportions (%) d'actifs par secteurs d'activité.....	77
Graphique 6.3- Répartition (%) des occupés par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation.....	79
Graphique 7.1 : Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée.....	83
Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence.....	84
Graphique 9.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes handicapées.....	98
Graphique 10.2 : Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance.....	103
Graphique 10.3 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance.....	104
Graphique 10.4 : Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance.....	106
Graphique 11. 1 Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence.....	113
Graphique 11.2 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et milieu de résidence.....	113
Graphique 12.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat.....	117
Graphique 12.2 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage.....	118
Graphique 12.3 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'énergie pour la cuisson.....	120

Graphique 12.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson.....	121
Graphique 12.5 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance résidence.....	123
Graphique 12.6 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures.....	125
Graphique 12. 7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées.....	126
Graphique 12. 8 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les biens possédés.....	128
Graphique 12. 9 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les moyens de déplacement possédés.....	129

## **LISTE DES CARTES**

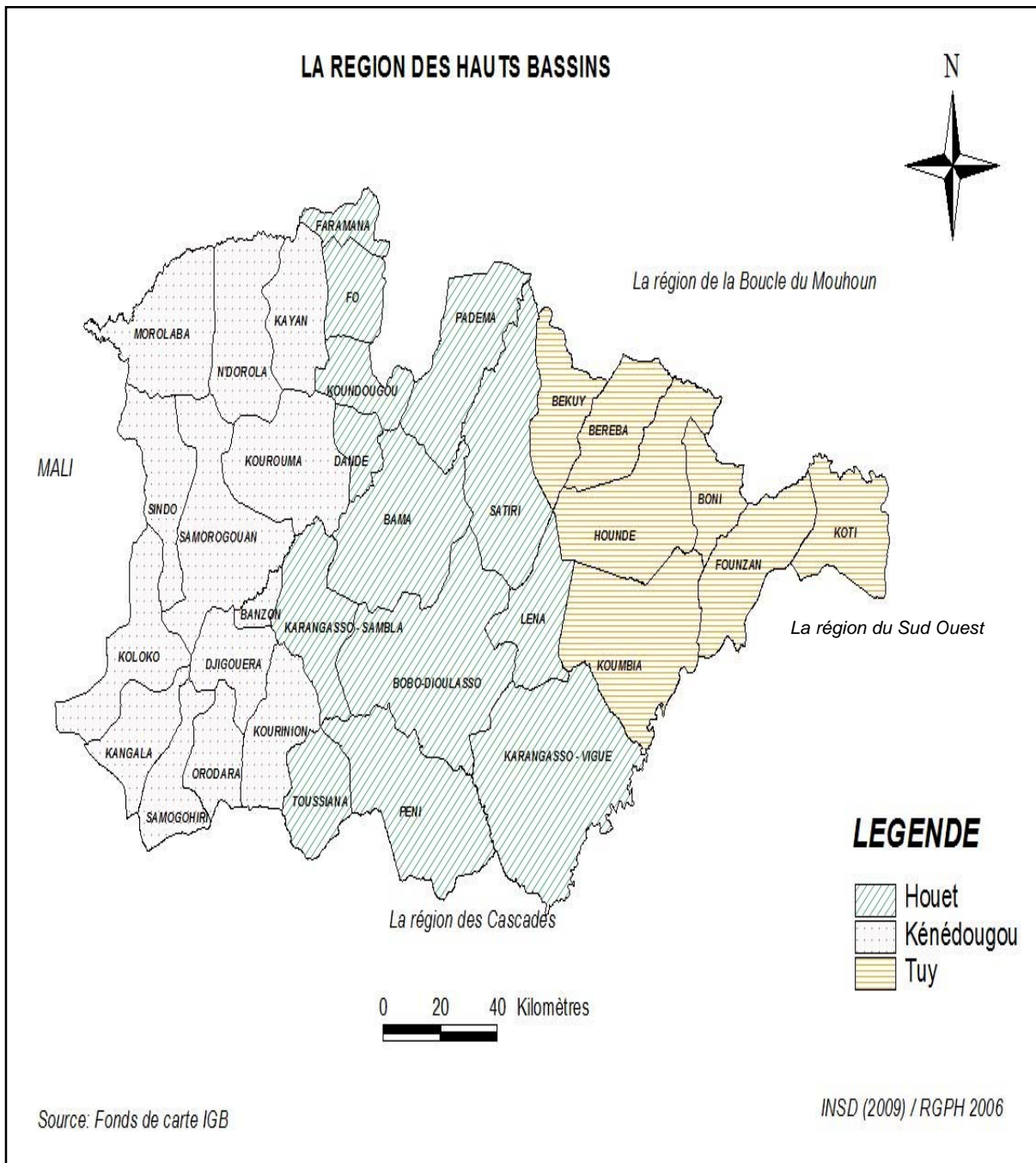
---

Carte n°1 : Carte des régions administratives du Burkina Faso.....	3
Carte n°2 : Carte des provinces et communes de la région des Hauts Bassins.....	16
Carte n°3 : Carte de densité (hbts / km <sup>2</sup> ) des communes de la région des Hauts Bassins.....	27

**TABLEAU SYNOPTIQUE**

INDICATEUR	VALEUR
<b>Indicateurs du Burkina Faso (Ensemble du pays)</b>	
Population totale	14 017 262
Population masculine	6 768 739
Population féminine	7 248 523
Population urbaine	3 181 967
Population rurale	10 835 295
Densité de la population (hbts/km <sup>2</sup> )	51,8
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes) (%)	93,4
Taux d'urbanisation (%)	22,7
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	3,1
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	6,2
Espérance de vie à la naissance (années)	56,7
<b>Indicateurs de la région des Hauts Bassins</b>	
Population totale	1 469 604
Population masculine	726 229
Population féminine	743 375
Population urbaine	552 781
Population rurale	916 823
Densité de la population (hts/km <sup>2</sup> )	58,0
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes) (%)	97,7
Population des enfants de moins d'un an (0 an)	50 674
Population des enfants de moins de 5 ans (0-4 ans)	246 665
Population des enfants de 6 à 11 ans	252 481
Population des enfants de 6 à 14 ans	357 153
Population des enfants de moins de 15 ans (0-14 ans)	645 837
Population des jeunes de 15 à 29 ans	427 696
Population des femmes en âge de procréer (15-49 ans)	359 799
Population des femmes en union	290 847
Taux d'urbanisation (%)	37,6
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	3,6
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	5,8
Nombre de naissances vivantes pour 1000 habitants	44,9
Nombre de ménages ordinaires	258 636
Taille moyenne des ménages	5,7
Taux de scolarisation des filles (%)	59,9
Taux de scolarisation des garçons (%)	68,0
Taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans ou plus (%)	29,4
Taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus (%)	67,4
Nombre de personnes possédant un acte de naissance	1 154 306
Nombre d'enfants de moins de 5 ans ayant un acte de naissance	198 301
Nombre de résidents nés hors Burkina	86 894
Nombre d'émigrés des Hauts Bassins résidant hors du Burkina	11 367

Carte n°2 : Carte des provinces et communes de la région des Hauts Bassins





## INTRODUCTION

---

Limitée au Nord par la région de la Boucle du Mouhoun, au Sud par la région des Cascades, à l'Est par la région du Sud-Ouest et à l'Ouest par la République du Mali, la région des Hauts Bassins est située à l'Ouest du Burkina Faso. Elle couvre une superficie totale de 25 479 Km<sup>2</sup> soit 9,4 % du territoire national. Sa population est essentiellement composée de Dioula, Mossi, Sénoufo, Bobo, de peuls.

Traversée à la fois par l'axe routier Abidjan-Niamey et la voie ferroviaire Abidjan-Ouagadougou, la région occupe une position géographique favorable aux échanges commerciaux. Son chef lieu Bobo-Dioulasso est une plaque tournante du commerce de produits agricoles avec le reste du Burkina Faso d'une part, et les pays voisins d'autre part. Les pays frontaliers comme la Côte d'Ivoire et le Mali constituent un potentiel énorme de débouchés pour ces produits agricoles.

La région des Hauts Bassins renferme également des activités industrielles et artisanales importantes. En effet, plusieurs unités de production de biens ou de services marchands sont implantées sur son territoire. Il s'agit SOFITEX, BRAKINA, etc. Quant à l'artisanat, il regroupe diverses productions dont les principales sont la vannerie, la menuiserie, la sculpture, la poterie, le bâtiment et la teinture.

En matière de données statistiques, très peu d'études existent sur la région et celles qui s'y intéressent, s'attèlent à une description sommaire des phénomènes. La présente monographie se justifie donc par ce manque d'informations. Il se propose de répondre aux attentes des utilisateurs des données démographiques et socioéconomiques se rapportant à la région. Elle fournit des données contextuelles pour les différents utilisateurs que sont les décideurs, les élus locaux, les services publics, les chercheurs, la Société civile, etc. Ces informations sont disponibles aussi bien au niveau régional qu'au niveau des entités administratives constituantes de la région, que sont les provinces et les communes. Les données du RGPH se rapportent à plusieurs secteurs de la vie socioéconomique et culturelle de la population (structures de la population, santé, éducation, emploi, environnement, etc.).

La présente monographie est structurée en treize (13) chapitres comme suit :

- présentation du cadre physique et administratif de la région ;
- état et structures de la population ;
- caractéristiques socioculturelles de la population ;
- niveau d'instruction, alphabétisation et scolarisation ;
- état matrimonial et nuptialité de la population ;
- activité économique de la population ;
- fécondité ;
- migration ;
- handicaps au sein de la population ;
- possession d'un acte de naissance ;
- caractéristiques des ménages ;
- caractéristiques de l'habitation
- projections démographiques.



# CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

---

## Introduction

La région des Hauts-Bassins se situe à l'Ouest du Burkina Faso. Elle est limitée au Nord par la région de la Boucle du Mouhoun, au Sud par la Région des Cascades, à l'Est par la Région du Sud-Ouest et à l'Ouest par la République du Mali. Elle couvre une superficie totale de 25 479 Km<sup>2</sup> soit 9,4 % du territoire national. De par sa position géographique, la région des Hauts-Bassins et en l'occurrence Bobo-Dioulasso a toujours constitué une véritable plaque tournante en matière de transport international et national pour les marchandises que pour les personnes.

## 1.1 - PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE

### 1.1.1 – Relief et sols

Le relief et le sol sont des facteurs qui permettent de comprendre l'implantation des hommes dans certaines zones de la région. Ils expliquent la forte concentration par endroit et le sous peuplement de certaines terres.

#### 1.1.1.1– le relief

Le relief de la région se caractérise par les plateaux et les plaines auxquels s'ajoutent quelques buttes, collines et vallées (colline de Kari et de Houndé dans le Tuy). Les plaines sont surtout présentes dans la partie Nord de la Province du Kéné Dougou (Kourouma, N'Dorola, Morolaba) et dans les départements de Koumbia, de Founzan, de Koti, de Béréba et de Békuy de la province de Tuy. Elles sont vastes et parcourues par de nombreux marigots qui engendrent parfois des zones marécageuses pendant l'hivernage (Niéna - Dionkélé, Tèmètèmesso, Sourou, Koumbia, Founzan, Koti, Béréba, Békuy, etc.).

#### 1.1.1.2 – les sols

Les principaux sols sont les sols ferrugineux tropicaux peu lessivés ou lessivés et les sols hydromorphes.

Dans le Kéné Dougou les sols sont pour la plupart profonds (profondeur supérieure à 100 cm) avec une capacité de drainage moyen. Ils sont riches en minéraux et pauvres en matière organique. Ils sont aptes pour la culture de rentes telles que le sésame, le coton et les arachides.

En ce qui concerne la province de Tuy, une partie importante du territoire 20% est occupée par les cuirasses ferrugineuses, des affleurements de roches. Ce sont des zones impropres à l'agriculture. Toutefois les terres cultivables représentent 50% de la superficie provinciale.

Par contre dans le Houet les sols sont en majorité hydromorphes sur cuirasse ancienne et favorables à l'agriculture.

### 1.1.2 – Climat

Le climat est tropical de type nord-soudanien et sud soudanien. Il est marqué par 2 grandes saisons : une saison humide qui dure 06 à 07 mois (mai à octobre/novembre) et une saison sèche qui s'étend sur 05 à 06 mois (novembre/décembre à avril). La pluviométrie relativement abondante est comprise entre 800 et 1200 mm.

Dans l'intervalle de ces deux grandes saisons, existe de petites variations climatiques qui sont :

- une période fraîche de décembre à février
- une période chaude de mars à mai.

Les températures moyennes varient entre 24°C et 30°C avec une amplitude thermique relativement faible de 5°C.

### 1.1.3 – Végétation, faune et flore

La région des Hauts-Bassins se caractérise par la densité de sa végétation naturelle composée essentiellement de savane comportant tous les sous-types depuis la savane boisée jusqu'à la savane herbeuse. Elle compte 16 forêts classées avec une biodiversité assez riche comparativement au reste du pays.

La faune est assez riche et variée du fait de l'existence de nombreuses forêts classées (16 au total). En effet, cette couverture végétale abondante a favorisé la convergence des espèces animales : Eléphants, Kobras, Hippopotames, Singes, oiseaux, Poissons, etc. Koloko, Samorogouan et Sindo sont les Départements les plus giboyeux de la région.

Les ressources halieutiques ne sont pas négligeables mais la pêche est de type artisanal. Cette dernière activité est très développée dans les départements de Banzon, Samorogouan, et Sindo.

Cet environnement est toutefois en pleine mutation. Les causes principales de cette mutation sont entre autres la pression démographique, les pratiques culturelles inappropriées et les feux de brousse.

### 1.1.4 – Hydrographie

La particularité de la topographie et du climat fait d'elle un véritable château d'eau. D'importants fleuves du pays y prennent leur source. ce sont notamment le Mouhoun, le Banifing, le Tuy (Grand Balé), la Comoé et la Léraba qui ont leurs sources dans la région.

Les eaux souterraines sont relativement abondantes et peuvent donner aux forages des débits importants de l'ordre de 10 à 100 m<sup>3</sup>/heure avec des pics réalisés par l'ONEA pouvant atteindre 800 m<sup>3</sup>/heure.

## 1.2 - SITUATION ADMINISTRATIVE

Créée par la loi n° 031/AN du 2 juillet 2001 dans ces limites actuelles, la région des Hauts-Bassins comprend les provinces du Houet, du Kénédougou et du Tuy qui ont respectivement pour chef lieu Bobo Dioulasso, Orodara et Houndé. Elle compte 3 communes urbaines, 33 départements, 30 communes rurales et 472 villages.

La Province du Kénédougou doit son appellation à l'ancien royaume du Kénédougou fondé au XIX Siècle par le Roi Tiéba TRAORE. Elle a été créée par l'ordonnance N°83 - 012/CNR/PRES du 15 Septembre 1983 portant division du Territoire National en trente (30)

Provinces. Son Chef - lieu est Orodara. Le Kéné Dougou s'étant sur près de 8 307 km<sup>2</sup>. (3,2 % du Territoire National) et comportait à sa création en 1983 dix Départements. En 1997, la province subit des mutations et en définitive compte de nos jours une Commune Urbaine (Orodara), treize départements (communes rurales) et 168 villages.

La province du Tuy a été créée par la loi N°09/96/ADP du 24 avril 1996. Elle compte 7 départements (communes rurales) composés de 5 départements de l'ancienne province du Houet (Békuy, Béréba, Boni, Houndé, et Koumbia) et 2 départements de l'ancienne province de la Bougouriba ( Koti et Founzan). Les villages sont au nombre de 93 et compte une Commune urbaine : Houndé.

La province du Houet créée le 15 Septembre 1983 fait partie des 45 provinces que compte le Burkina Faso. Elle est située à l'Ouest du Burkina et couvre une superficie de 11540 Km<sup>2</sup> soit 4,21% du pays. Elle s'étend sur trois bassins versants internationaux : Comoé, Volta et Niger. C'est une des provinces les plus arrosées du Burkina. Son chef lieu Bobo-Dioulasso est la deuxième ville du pays et se situe à 365 km de la capitale Ouagadougou. La Province du Houet est également composée de treize départements (communes rurales) et compte 205 villages

## **Conclusion**

La région des Hauts-Bassins fait frontière avec la région des Cascades, de la Boucle du Mouhoun, du Sud Ouest et le Mali. Son cadre physique est un véritable potentiel pour les activités du secteur primaire. La situation géographique de la région est un atout pour les activités commerciales.



## CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

---

### Introduction

L'état de la population donne le reflet de celle-ci à un moment donné et permet de la connaître dans ses différentes composantes. La connaissance de la structure de la population permet d'évaluer les différents besoins sociaux (santé, scolarisation, emploi...) liés à des groupes spécifiques et d'anticiper des problèmes qui résulteraient d'éventuels déséquilibres. Ce chapitre aborde essentiellement la structure par âge et par sexe de la population des Hauts Bassins ainsi que sa répartition spatiale.

### Collecte des données

Le recensement de 2006 a permis de collecter entre autres des informations sur les caractéristiques démographiques de la population. Les informations sur le sexe et l'âge des individus sont les principales variables de cette étude. En effet, ces variables sont essentielles voire transversales dans l'étude des phénomènes (sociaux, économiques, démographiques, etc.) touchant la population.

Les questions ayant permis de collecter ces informations sont les suivantes : pour l'âge, « quel est la date de naissance de (nom) » ? Cette date est inscrite en mois et année ; si l'année de naissance est inconnue, « quel est l'âge en années révolues de (nom) ». Quant au sexe, l'agent recenseur observe l'individu ou demande le sexe et entoure le code correspondant.

### Définitions des concepts

Cette section aborde la définition des principaux concepts utilisés dans ce chapitre.

**Résident (e) :** est résident (e), toute personne qui habituellement vit dans le ménage depuis plus de six (6) mois ou qui en a l'intention. La population résidente d'un territoire est celle qui vit habituellement sur ce territoire.

**Résident (e) absent (e) :** est résident (e) absent (e) toute personne qui vit habituellement dans le ménage recensé, mais qui est absente la nuit précédant le passage de l'agent recenseur, l'intéressé n'ayant pas l'intention ou l'absence ne devant pas excéder six (6) mois à l'extérieur du ménage. Dans le cas contraire, l'individu est considéré comme émigré<sup>1</sup>.

**Résident présent :** est considérée comme résident présent toute personne qui, habituellement réside dans le ménage depuis au moins six mois et qui a passé la nuit de référence dans le ménage. Si une personne vit dans le ménage depuis moins de six mois, avec l'intention d'y séjourner pendant six mois au moins, elle est considérée comme résident présent.

---

<sup>1</sup> Dans certains cas, les personnes absentes de leur ménage d'origine même pour moins de six mois ne seront pas enregistrées. Il s'agit des personnes faisant partie des ménages collectifs comme :

- Les détenus dans les établissements pénitentiaires ;
- Les travailleurs logés dans le baraquement temporaire de chantier ;
- Les militaires dans les casernes ;
- Les religieux dans les couvents et séminaires ;
- Les personnes se trouvant dans une situation analogue ;
- Les élèves et étudiants à l'internat au moment du recensement.

Les élèves ou étudiants fréquentant ailleurs et en vacances dans leur ménage d'origine au moment du recensement, sont recensés comme visiteur

**Visiteur** : est visiteur, la personne présente dans le ménage recensé, qui y a passé la nuit précédant l'interview mais qui n'y réside pas parce que sa résidence habituelle se trouve ailleurs.

**La population de droit** encore appelé **population résidente** : ce concept désigne les personnes qui résident habituellement dans un ménage. Ce sont les résidents présents et les résidents absents. Cette population fera objet de la présente analyse car avec elle, on saisit des situations plus permanentes sur lesquelles sont bâtis les projets et programmes de développement.

**La Population de fait** : la **population de fait** est l'ensemble des personnes résidentes présentes dans un ménage plus les visiteurs.

**L'âge** : l'**âge** est l'une des caractéristiques de la structure de la population. C'est l'intervalle de temps exprimé en année révolue qui sépare la date de naissance d'un individu de la date de son dernier anniversaire, c'est-à-dire l'âge atteint à cet anniversaire.

**Villes** : Dans la présente monographie, on considère comme villes, les deux chefs-lieux de province. La définition administrative retenue ici est donnée par le code général des collectivités territoriales (CGCT).

## 2.1 – ETAT DE LA POPULATION

Le recensement est une photographie de la population à un moment donné. L'exhaustivité de la collecte permet de disposer des informations sur l'ensemble et s'en servir à diverses fins. Ce sous chapitre est consacré aux caractéristiques de la population et son évolution.

### 2.1.1 - Volume global de la population et son évolution

Au recensement de 2006, il a été dénombré dans la région des Hauts Bassins 1 490 942 individus dont 1 469 604 résidents et 21 338 visiteurs. La population résidente est composée de 726 229 hommes (49,4 %) et de 743 375 femmes (50,6 %). Par rapport à la population résidente totale du pays (14 017 262), la région des Hauts Bassins compte pour 10,5%. La suite des analyses sera basée sur la seule population résidente.

**Tableau 2.1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe et l'année**

Milieu de résidence	Sexe			1996*	1985**
	Masculin	Féminin	Total		
Urbain	275 789	276 992	552 781	326 352	228 668
Rural	450 440	466 383	916 823	705 025	493 027
Total	726 229	743 375	1 469 604	1 031 377	721 695

\*reconstitution de la région à partir des provinces de 1996

\*\*reconstitution de la région à partir des départements de 1985

La structure par sexe de la population de la région des Hauts Bassins est semblable à celle de l'ensemble de la population burkinabè. La population est composée d'environ 49 % d'hommes et de 51 % de femmes. La situation est pareille en milieu rural où on obtient 49,1 % d'hommes. Par contre, en milieu urbain, il y a presque le même nombre d'hommes que de femmes (49,9% d'hommes contre 50,1% de femmes)

Avec un taux d'accroissement intercensitaire entre 1996 et 2006 (3,6%) supérieur à celui du pays (3,1 %), l'effectif de la population des Hauts Bassins est passé de 721 695 en 1985 à 1 031 377 en 1996 pour atteindre 1 469 604 en 2006. A ce rythme, la population des Hauts Bassins va doubler à l'horizon 2025.



## 2.1.2 – Répartition spatiale de la population

La distribution spatiale de la population permet de mieux comprendre le peuplement des unités administratives en vue des actions à entreprendre au profit de cette population.

### 2.1.2.1 – La population des provinces

La région des Hauts Bassins, rappelons-le, est composée de trois provinces : le Houet, le Kéné Dougou et le Tuy. La population de la province du Houet compte 955 451 résidents composés de 474 086 hommes et de 481 365 femmes, tandis que celles du Kéné Dougou et du Tuy compte respectivement 285 695 (soit 140 950 hommes et 144 745 femmes) et 228 458 (soit 111 193 hommes et 117 265 femmes résidents). La province du Houet regorge à elle seule 65% de la population de la région (Tableau 2.2).

**Tableau 2.2 : Répartition de la population par province selon le sexe**

Province	Sexe			Poids de chaque province (%)	Nombre d'hommes pour 100 femmes
	Masculin	Féminin	Total		
Houet	474 086	481 365	955 451	65,0	98,5
Kéné Dougou	140 950	144 745	285 695	19,4	97,4
Tuy	111 193	117 265	228 458	15,5	94,8
Total	726 229	743 375	1 469 604	100,0	97,7

Au niveau de la province du Houet, le nombre d'hommes pour 100 femmes est plus élevé qu'au niveau des autres provinces. Cela se justifierait par le fait que le Houet compte la plus grande ville de la région (Bobo-Dioulasso) qui attirent des migrants à la recherche d'emploi, en particulier des hommes.

### 2.1.2.2 – La population des communes

La répartition de la population par commune montre que Bobo-Dioulasso est la plus grande commune avec plus du tiers de la population totale de la région. Elle est suivie de la commune de Houndé qui en regroupe 5,2%, Karankasso-vigue qui réunit 5,1% de la population. Les plus petites des communes sont dans la province du Kéné Dougou où Samogohiri, Kourinion et Banzon représentent respectivement 0,5%, 1,0 et 1,0% de la population.

Le tableau 2.3 montre une fois de plus l'inégalité des effectifs d'hommes et de femmes au niveau désagrégé. On remarque que dans la quasi-totalité des communes, les rapports de masculinité sont en deçà de 100, ce qui indique un déficit d'hommes dans ces unités administratives malgré l'immigration signalée plus haut. Seule les communes de Karankasso-sambla, Karankasso-vigue, Koloko, N'dorola et Samorogouan comptent plus d'hommes que de femmes.

**Tableau 2.3 : Répartition de la population par commune**

Communes	Effectif	Poids de la commune (%)	Nombre d'hommes pour 100 femmes
Bama	69 738	4,7	99,0
Bobo-dioulasso	554 042	37,7	99,1
Dande	21 301	1,4	95,9
Faramana	16 639	1,1	99,0
Fo	20 501	1,4	94,0
Karankasso-sambla	25 306	1,7	101,5
Karankasso-vigue	75 481	5,1	101,6
Koundougou	17 175	1,2	94,9
Lena	18 238	1,2	96,8
Padema	50 079	3,4	93,3
Peni	34 057	2,3	99,7
Satiri	35 949	2,4	95,7
Toussiana	16 945	1,2	93,2
Province du Houet	955 451	65,0	98,5
Banzon	14 885	1,0	97,2
Djigouera	17 012	1,2	97,3
Kangala	23 037	1,6	89,4
Kayan	20 258	1,4	94,6
Koloko	19 854	1,4	100,0
Kourinion	14 540	1,0	94,0
Kourouma	35 122	2,4	99,1
Morolaba	20 173	1,4	96,9
N'dorola	30 138	2,1	101,3
Orodara	31 632	2,2	99,1
Samogohiri	6 707	0,5	91,7
Samorogouan	35 015	2,4	100,8
Sindo	17 322	1,2	94,5
Province KénéDougou	285 695	19,4	97,4
Bekuy	16 654	1,1	95,4
Bereba	25 219	1,7	94,8
Boni	16 377	1,1	92,2
Founzan	32 424	2,2	94,9
Houndé	76 998	5,2	96,6
Koti	24 534	1,7	91,8
Koumbia	36 252	2,5	94,1
Province Tuy	228 458	15,5	94,8
Région des Hauts-Bassins	1 469 604	100,0	97,7

### 2.1.3 - Densité des provinces et des communes

La densité d'une entité administrative est un indice synthétique de peuplement. Il exprime la pression démographique qui s'exerce sur un territoire donné. Le calcul de la densité à différent niveau géographique permet ainsi de mettre en relief les disparités de peuplement.

### 2.1.3.1 – La densité des provinces

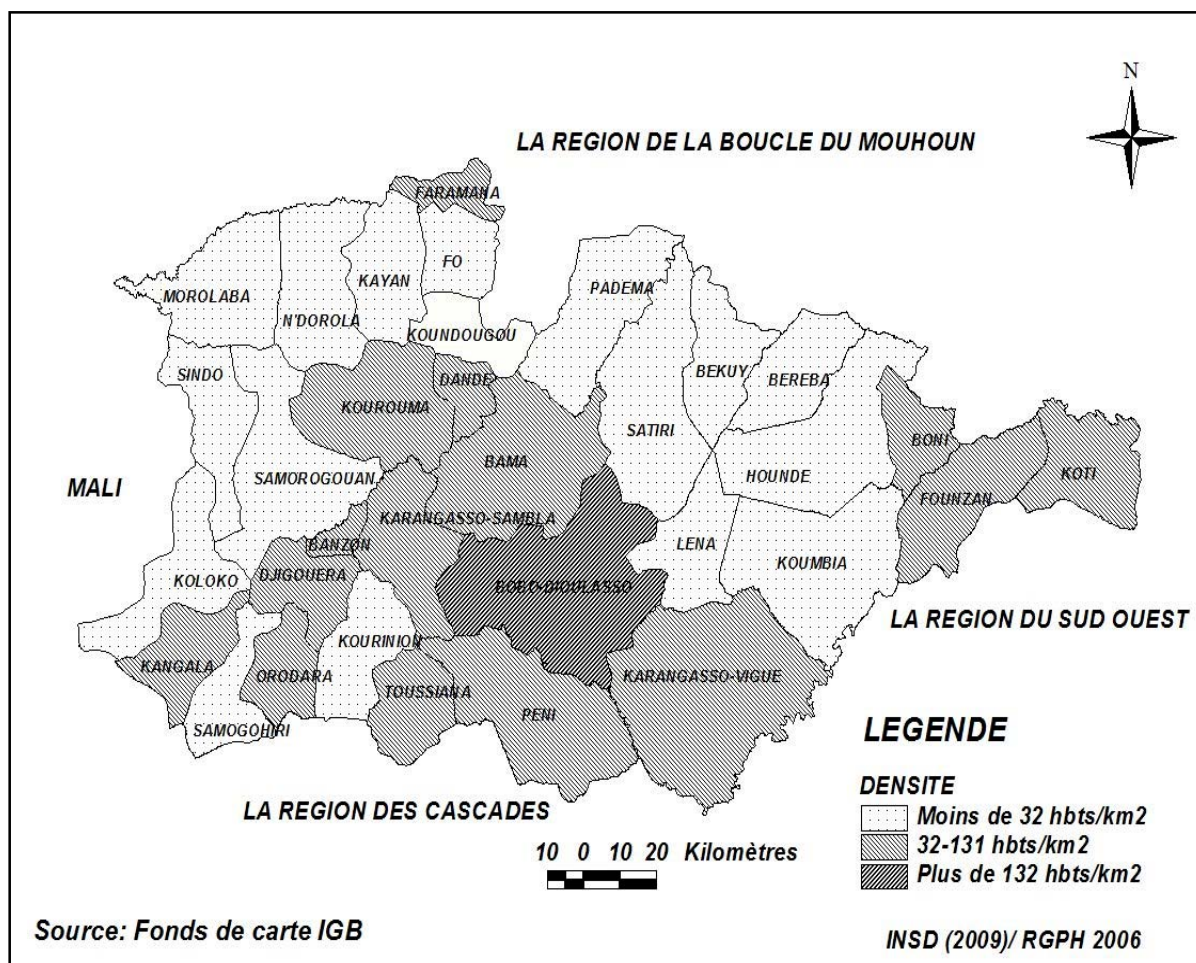
La population de la région des Hauts Bassins se répartie sur une superficie de 25573,49Km<sup>2</sup> (BNDT, 2002); ce qui donne une densité moyenne de 57,5 habitants (hbts) au Km<sup>2</sup>. Cette densité qui est élevée au regard de la moyenne nationale (51,8 hbts au Km<sup>2</sup>) masque d'énormes disparités entre les provinces.

Le Houet qui occupe 45,16 % de la superficie de la région réunit 65% de la population régionale alors que les deux autres qui occupent à elles deux plus de 54% de la superficie de la région ne renferment que 45% de la population. Il ressort ainsi, une inégale répartition de la population par province. En effet la densité de population du Houet 82,7 habitants au km<sup>2</sup> tandis que celle du Kéné Dougou et du Tuy sont respectivement de 43,0 et 40,6 habitants au km<sup>2</sup>. Si au niveau provincial on observe une si grande différence, qu'en est-il alors du niveau communal ?

### 2.1.3.2 – La densité des communes

Les inégalités de densité sont plus prononcées au niveau des communes. En effet, il y'a une variation de plus de 292 points entre la densité la plus faible constatée dans la commune de Samogohiri (14,8 hbts /km<sup>2</sup>) et la densité la plus forte dans la commune de Bobo-Dioulasso (306,9 hbts / km<sup>2</sup>).

Carte n°3 : Carte de densité (hbts / km<sup>2</sup>) des communes de la région des Hauts Bassins



On peut distinguer trois (3) grands groupes de communes suivant leurs densités. Le premier groupe est constitué de Samogohiri, Kourinion, Koloko, Samorogouan, Sindou, Morolaba, N'dorola, Kayan, Fo, Padema, Satiri, Bekui, Bereba, Houndé, Lena et Koumbia (de 14,8 à 31,4 hbts/km<sup>2</sup>). Le deuxième groupe est composé des communes de Kangala, Orodara, Toussiana, Peni, Karangasso-Vigué, Karangasso-sambla, Djigouera, Bama, Banzon, Kourouma, Koundougou, Dandé, Farama, Boni, Founzan et Koti qui ont des densités comprises entre 31,4 et 131,2 habitants au Km<sup>2</sup>. Le dernier groupe de communes a des densités comprises entre 131,2 et 306,9 habitants au Km<sup>2</sup>, il s'agit de la commune de Bobo-Dioulasso.

## **2.2 – STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE**

Pour rendre compte de la structure par sexe et âge, plusieurs indicateurs tels que l'âge moyen, l'âge médian, le rapport de masculinité, sont calculés. Il sera également construit des graphiques qui donnent les variations générales telles que les pyramides des âges, et les courbes de rapport de masculinité.

### **2.2.1 – Ensemble de la population de la région**

La population de la région des Hauts bassins est aussi jeune que la population du pays. En effet, plus de la moitié (55,24 %) de la population à moins de 20 ans, et l'âge moyen est de 21 ans contre 21,7 ans au niveau national (Tableau 2.4). On observe en milieu urbain tout comme en milieu rural, la jeunesse de la population. Cependant, la population du milieu rural est plus jeune que celle du milieu urbain. En effet, l'âge moyen et l'âge médian, sont respectivement de 22,9 ans et 15,2 en milieu rural, contre 21,7 ans et 17,4 ans en milieu urbain. En considérant les groupes d'âges fonctionnels <sup>2</sup>(NGWE. E, 2006), ce constat se confirme davantage car les enfants de moins de 15 ans constituent 44,0 % de la population totale.

---

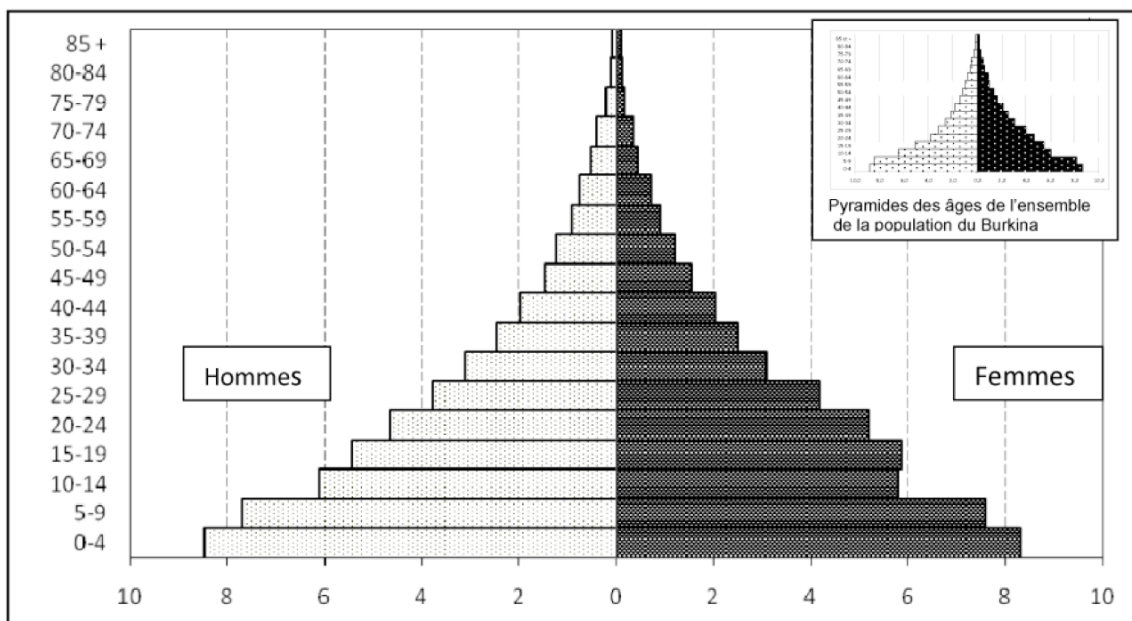
<sup>2</sup> Ce sont des groupes d'âges qui traduisent les besoins spécifiques de la population.

**Tableau 2.4 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en pour 1000)**

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	67,5	64,9	132,4	95,1	94,1	189,2	84,7	83,2	167,8
5-9	62,9	64,5	127,4	85,3	83,0	168,4	76,9	76,1	152,9
10-14	56,4	59,6	115,9	63,4	56,9	120,3	60,8	57,9	118,7
15-19	60,2	69,9	130,0	50,6	52,1	102,7	54,2	58,8	113,0
20-24	56,2	60,0	116,2	40,5	47,5	87,9	46,4	52,2	98,6
25-29	45,5	45,8	91,3	32,8	39,6	72,4	37,6	41,9	79,5
30-34	38,9	33,0	71,9	26,2	29,6	55,8	31,0	30,9	61,9
35-39	29,0	25,3	54,3	21,7	24,8	46,6	24,5	25,0	49,5
40-44	22,7	21,0	43,7	17,7	20,4	38,0	19,5	20,6	40,2
45-49	16,4	15,1	31,6	13,5	15,6	29,1	14,6	15,5	30,0
50-54	13,6	12,1	25,7	11,2	12,3	23,6	12,1	12,2	24,4
55-59	9,3	8,3	17,6	9,1	9,5	18,6	9,2	9,1	18,2
60-64	7,2	7,0	14,1	7,5	7,5	15,0	7,4	7,3	14,7
65-69	4,6	4,4	9,0	5,5	4,7	10,3	5,2	4,6	9,8
70-74	3,2	3,5	6,7	4,2	3,8	8,0	3,9	3,6	7,5
75-79	1,7	1,7	3,4	2,3	1,9	4,2	2,0	1,8	3,9
80-84	0,8	1,3	2,1	1,3	1,3	2,6	1,1	1,3	2,4
85 +	0,7	1,0	1,7	1,1	1,1	2,2	0,9	1,1	2,0
N.D.	2,2	2,7	4,9	2,4	2,8	5,2	2,3	2,8	5,1
Total	498,9	501,1	1000,0	491,3	508,7	1000,0	494,2	505,8	1000,0
<b>Age moyen</b>	<b>21,6</b>	<b>21,8</b>	<b>21,7</b>	<b>23,2</b>	<b>22,7</b>	<b>22,9</b>	<b>20,6</b>	<b>21,3</b>	<b>20,9</b>
<b>Age médian</b>	<b>20,1</b>	<b>17,4</b>	<b>17,4</b>	<b>15,0</b>	<b>15,7</b>	<b>15,2</b>	<b>16,0</b>	<b>16,4</b>	<b>16,2</b>

En analysant la répartition selon le sexe, il s'avère que la population féminine est aussi jeune que la population masculine avec des âges moyen et médian respectifs de 20,6 et 16,0 ans chez les Hommes contre 21,3 et 16,4 ans chez les femmes.

**Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la région des Hauts Bassins.**



Avec à peu près la même forme que la pyramide de l'ensemble de la population du Burkina, cette pyramide est caractéristique d'une population à fortes fécondité et mortalité. En effet, elle a une base large qui est la résultante de la fécondité élevée et un sommet effilé qui est le résultat de la forte mortalité aux âges élevés. Ainsi, la pyramide une fois de plus, met en exergue, la jeunesse de la population de la région des Hauts Bassins.

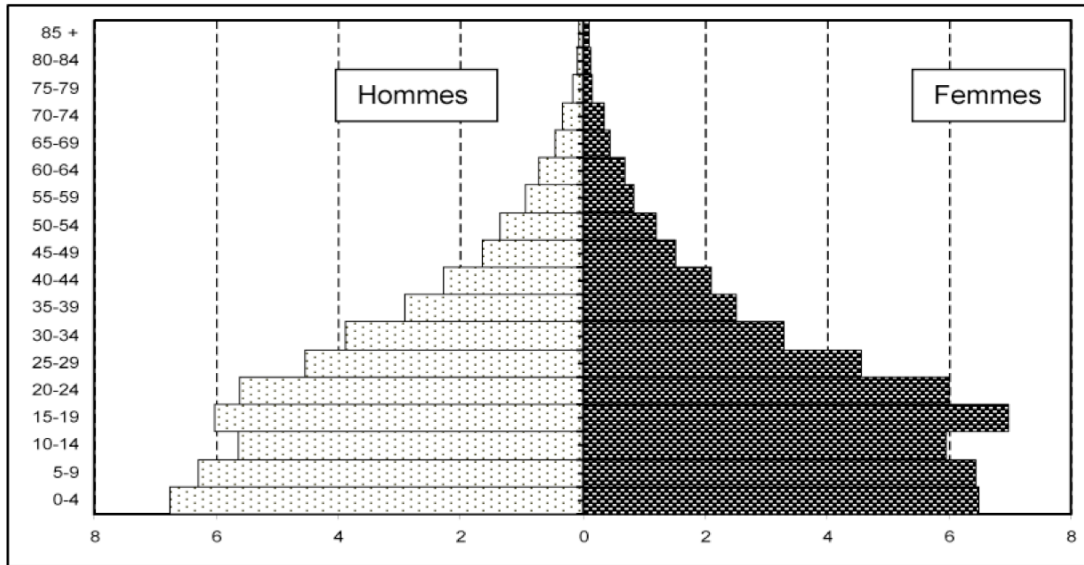
Par ailleurs, on observe dans l'ensemble, une décroissance régulière des effectifs. Cependant, il y a un décalage important entre les groupes d'âges 5-9 ans et 10-14 ans. Avant 15 ans, il y a plus de garçons que de filles. Au-delà de cet âge et ce, jusqu'à 54 ans, avec la migration masculine aux tranches d'âges actifs, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. A partir de 55 ans, il y a à peu près autant d'hommes que de femmes et cela peut s'expliquer par la faible mobilité des personnes âgées.

## 2.2.2 – Population urbaine

L'examen de la pyramide des âges de la population urbaine indique une base rétrécie, un sommet effilé et des échancrures par endroits (graphique 2.2). On observe des saillies à 15-19 ans

Ce résultat pourrait s'expliquer par une migration des enfants quittant le milieu rural pour fréquenter l'école dans le milieu urbain.

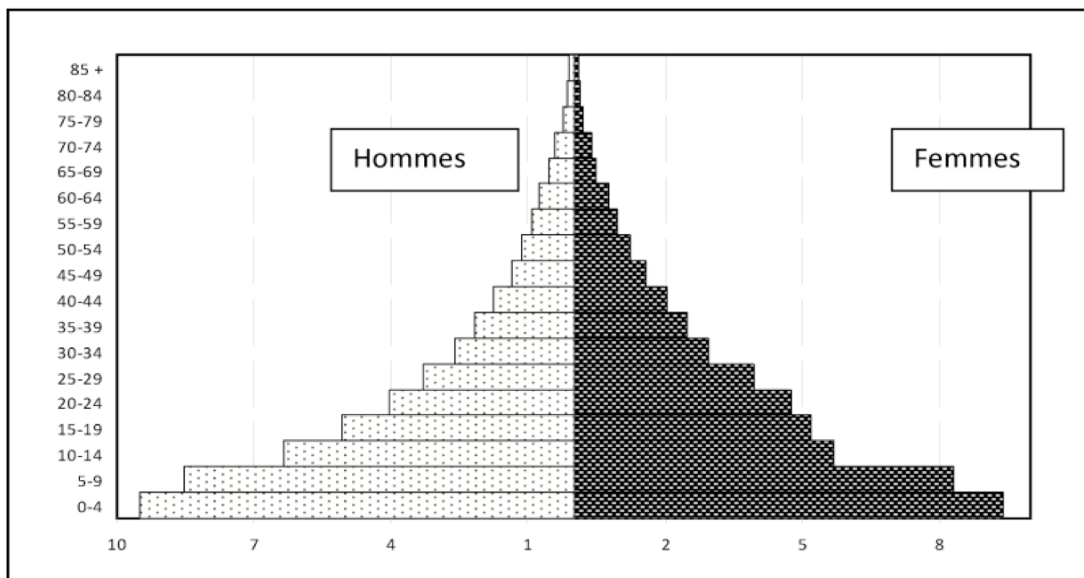
Par ailleurs, le milieu urbain étant pourvoyeur d'emplois, les hommes s'y rendent dans l'espoir d'y trouver du travail ce qui se traduit par une prédominance de l'effectif des hommes sur celui des femmes jusqu'à 65 ans. Le déficit de personnes âgées peut s'expliquer en partie par le retour des migrants de la ville vers leur lieu d'origine une fois la retraite acquise.

**Graphique 2.2 : Pyramide par groupe d'âges de la population urbaine.**

### 2.2.3 – Population rurale

La pyramide des âges de la population rurale est presque identique à la pyramide des âges de la population totale de la région de part sa forme. La base très large est le fruit de la forte fécondité et l'effilement de son sommet très rapide, le résultat d'une forte mortalité qui va croissant aux âges avancés.

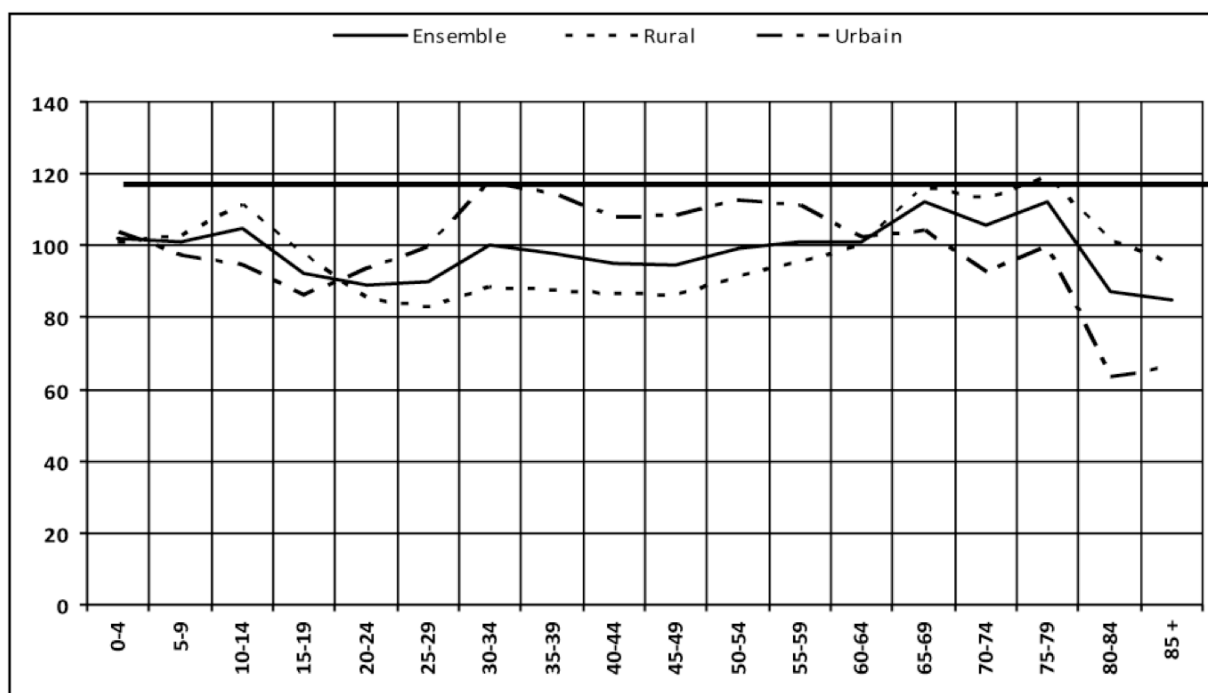
On observe une décroissance rapide des effectifs des groupes d'âges 15-19 ans. Ce qui confirme l'hypothèse évoquée précédemment pour expliquer les perturbations (la saillie observée au niveau du groupe d'âge 15-19 ans) observées dans la pyramide des âges de la population urbaine.

**Graphique 2.3 : Pyramide des âges de la population rurale.**

## 2.2.4 - Rapport de masculinité

La courbe des rapports de masculinité par groupe d'âges montre que le nombre d'hommes pour 100 femmes varie selon l'âge et le milieu de résidence (graphique 2.4). Lorsqu'on considère l'ensemble de la région, on observe que cette courbe est au-dessus de la barre de 100 entre 0 et 15 ans et entre 55 et 79 ans. Par contre entre 15 et 54 ans et à partir de 80 ans, il y a un déficit d'hommes. Ces variations seraient la résultante de la migration aux âges actifs et de la surmortalité masculine aux âges avancés.

**Graphique 2.4 : courbes des rapports de masculinité (%) de la population par milieu de résidence**



Le rapport de masculinité varie selon le milieu de résidence ; en milieu urbain il est inférieur à celui du milieu rural dans les tranches d'âges 0-20 ans et 65 ans ou plus, tandis qu'entre 20 à 64 ans, c'est le contraire qui s'observe. Cette variation s'explique par l'exode rural conduisant à un déficit d'hommes dans le milieu rural aux âges actifs et à un excédent dans le milieu urbain.

## Conclusion

En résumé, la population de la région des Hauts Bassins représente 10,5% de la population totale du Burkina Faso. Elle est composée en majorité de jeunes. Plus de la moitié (55,5%) de population a moins de 20 ans. Le rapport homme/femme en faveur des femmes dans l'ensemble de la région cache des disparités entre les communes et les milieux de résidence. La prédominance féminine est remarquable surtout aux âges actifs (15-60 ans). La population est inégalement répartie sur le territoire de la région : la pression démographique est plus forte dans la province du Houet avec une densité de près de 83 hbs/km<sup>2</sup>.



## CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION

---

### Introduction

En dehors du fait qu'elles permettent une bonne identification des individus et des groupes sociaux, les caractéristiques socioculturelles (la religion, la langue parlée, la nationalité) constituent des facteurs déterminants des comportements socioéconomiques, démographiques des populations. Leur prise en compte dans les politiques de développement est donc une nécessité.

### *Collecte des données*

Les questions posées lors du RGPH-2006 pour saisir les caractéristiques socioculturelles de la population sont les suivantes : Quelle est la religion de (Nom) ? Quelle est la nationalité de (Nom) ? Quelle est la principale langue couramment parlée par (Nom) ?

### *Définition des concepts opératoires*

Pour une meilleure compréhension du lecteur, il est nécessaire de définir certains concepts se rapportant aux caractéristiques socioculturelles.

**Religion** : la religion est l'ensemble de croyances et des dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré. C'est l'ensemble de pratiques et de rites propres à chacune de ces croyances. Dans le cadre de cette analyse, on regroupe la population résidente selon les religions suivantes : le catholicisme, le protestantisme, l'islam, l'animisme (ou religion traditionnelle) et les sans religions. Cependant, au cours du RGPH 2006, pour les enfants de moins de six ans il leur a été affecté la religion de leur mère ou celle de la personne ayant en charge l'enfant si la mère n'est pas dans le ménage.

**Langue parlée** : il s'agit de la principale langue parlée par un individu qui peut être une langue locale ou étrangère. Cette information a été renseignée sur les personnes résidentes âgées de 3 ans et plus. En ce qui concerne la région des Hauts Bassins, nous considérons les principales langues parlées que sont le dioula (ou bambara), le sénoufo, le mooré, le bobo, le fulfuldé (ou peulh), Bwamu (ou Bwamou) et les autres langues (nationales ou non).

**Nationalité** : la nationalité est l'appartenance juridique d'une personne à la population d'un Etat. C'est aussi un groupement d'individus de même origine ou partageant une histoire et des traditions communes. Dans le présent recensement, la nationalité désigne le pays d'appartenance de la personne recensée. Nous distinguerons la nationalité burkinabè, celle de quelques pays limitrophes et des autres nationalités.

### 3.1 - CROYANCES RELIGIEUSES

La religion réunit des individus autour d'un certain nombre de principes et de valeurs qui peuvent influencer les comportements et attitudes des adeptes.

#### 3.1.1 - Composition de la population selon la religion

Dans la région des Hauts Bassins, les musulmans sont les plus nombreux avec 72,3 % de la population suivi des catholiques (13,1%), des animistes (10,9%), et des protestants (2,7%). Les sans religions et les autres religions sont faiblement représentés. Ce constat est également valable au niveau de la province du Houet tandis que dans les deux autres provinces, les animistes viennent après les musulmans, suivi des catholiques et des protestants. (Tableau 3.1).

**Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par province selon la religion**

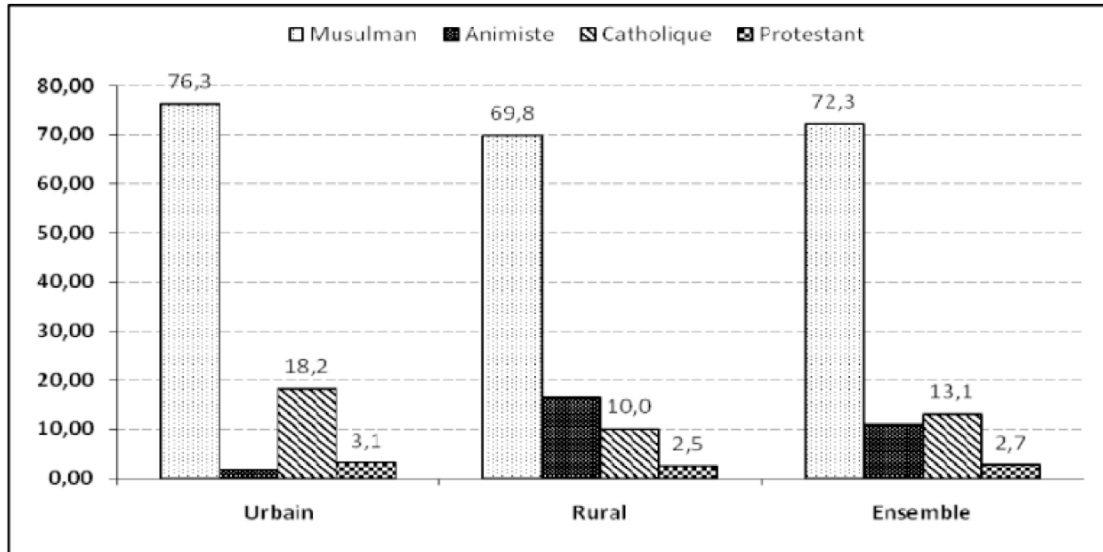
Province	Religion						Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autres	Sans religion	
Houet	5,8	74,6	16,0	2,6	0,6	0,4	100,0
KénéDougou	13,7	78,2	5,8	1,1	0,4	0,9	100,0
Tuy	29,2	55,0	9,8	5,2	0,4	0,3	100,0
Ensemble	10,9	72,3	13,1	2,7	0,6	0,4	100,0

#### 3.1.2 - Appartenance religieuse et milieu de résidence

L'examen du tableau 3.2 indique que quel que soit le milieu de résidence, la religion musulmane reste la plus importante. Ainsi, les musulmans représentent 69,8% de la population en milieu rural et 76,3% en milieu urbain. Comme les musulmans, les catholiques sont plus nombreux en milieu urbain (18,2 %) qu'en milieu rural (10,0 %). Contrairement à l'Islam, la religion traditionnelle est plus pratiquée en milieu rural (16,5 %) contre 1,7% en milieu urbain. Le graphique 3.1 illustre bien ces résultats.

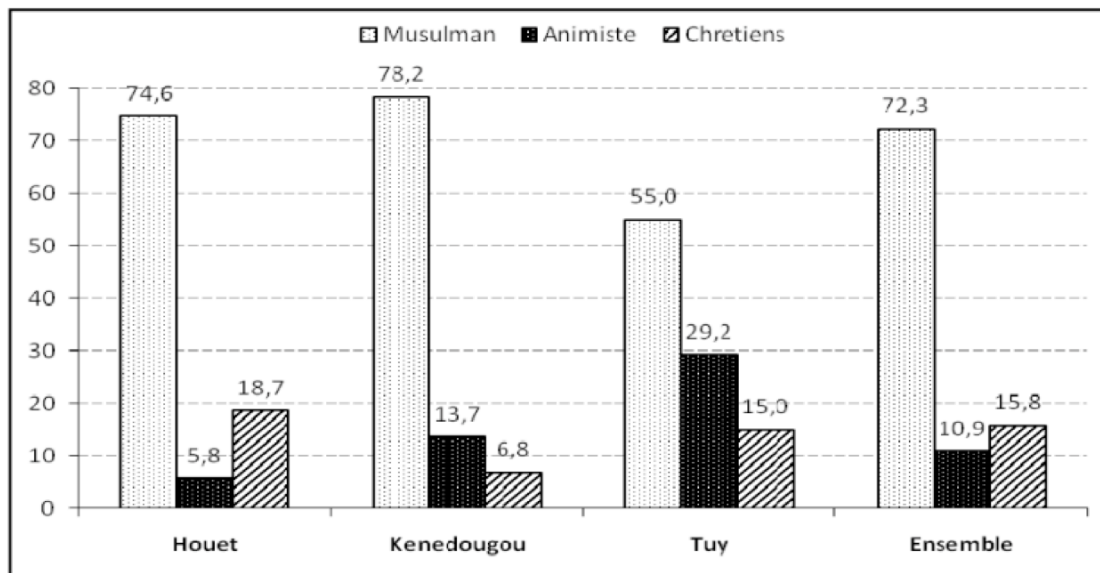
**Tableau 3.2 : Répartition de la population (%) par milieu de résidence selon la religion**

Milieu de résidence	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	Total
Urbain	1,7	76,3	18,2	3,1	0,6	0,2	100,0
Rural	16,5	69,8	10,0	2,5	0,5	0,6	100,0
Ensemble	10,9	72,3	13,1	2,7	0,6	0,4	100,0

**Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence**

### 3.1.3 – Communautés religieuses des provinces

La communauté musulmane est plus représentée dans le Kéné Dougou (78,2%) et le Houet (74,6%) que dans le Tuy (55,0%). Par contre, les animistes sont plus représentés dans le Tuy (29,2%) que dans les deux autres provinces de la région. Quant à la communauté chrétienne, elle est plus présente dans le Houet (18,7%) et le Tuy (15,0%) que dans le Kéné Dougou (6,8%). L'illustration de ces résultats est faite par le graphique 3.2.

**Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population des trois principales communautés religieuses par province**

### 3.1.4 - Structure par sexe et âge des principales communautés religieuses

L'examen du tableau 3.3 indique de façon globale que la religion musulmane est plus pratiquée, suivi du christianisme et de l'animisme, et ceci quelle que soit le sexe. La même tendance est observée chez les générations avant 60 ans. En ce qui concerne la génération de 60 ans ou plus l'animisme vient après l'islam.

La proportion des hommes est égale à celle des femmes dans les trois principales religions pour les générations avant 40 ans, tandis que dans les générations après 40 ans, les femmes viennent en première position dans la religion traditionnelle.

Par ailleurs, on remarque que la proportion des musulmans décroît quand l'âge augmente ; en d'autres termes, les jeunes générations pratiquent plus la religion musulmane que les vieilles générations.

**Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges et sexe selon les principales communautés religieuses**

Groupe d'âges	Sexe	Religion				Total
		Animiste	Musulman	Chrétiens	Autres	
0-14	Masculin	11,7	73,0	14,4	0,9	100,0
	Féminin	11,4	73,0	14,8	0,9	100,0
15-39	Masculin	9,0	72,9	17,1	1,0	100,0
	Féminin	9,7	72,3	17,1	0,9	100,0
40-59	Masculin	11,3	70,5	17,3	0,9	100,0
	Féminin	13,7	69,3	16,1	1,0	100,0
60 et +	Masculin	15,6	70,6	12,8	1,0	100,0
	Féminin	17,3	67,4	14,0	1,3	100,0
Ensemble	Masculin	10,7	72,5	15,7	1,0	100,0
	Féminin	11,1	72,0	15,9	1,0	100,0

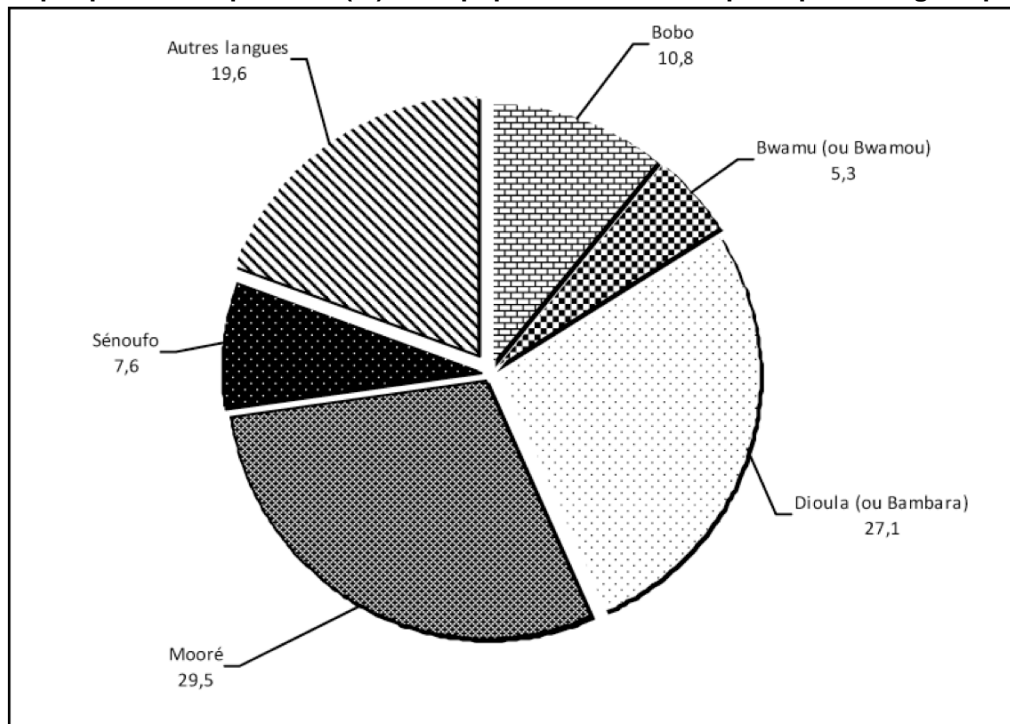
## 3.2 - CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LES LANGUES PARLEES

La langue parlée, en tant que moyen de communication et d'échanges, est un élément de rapprochement entre individus, groupes de personnes, communautés, nations, etc. Les principales langues parlées dans une région sont souvent utilisées dans les programmes de développement pour sensibiliser les populations bénéficiaires.

### 3.2.1 - Population et langue parlée

On constate d'une manière générale que le mooré (29,5%) est la langue nationale la plus parlée dans la région des Hauts Bassins. Elle est suivie du dioula (27,1%), du bobo (10,8%), sénoufo (7,6%) et du bwamou (5,3%). Le mooré et le dioula occupent respectivement la première et la troisième place au niveau national en termes de langues parlées.

Les autres langues (en dehors des cinq principales langues citée si-dessus) regroupant plus de trente langues nationales ou non, sont parlées par 19,6% de la population de la région. Ces résultats sont illustrés par le graphique 3.3.

**Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées**

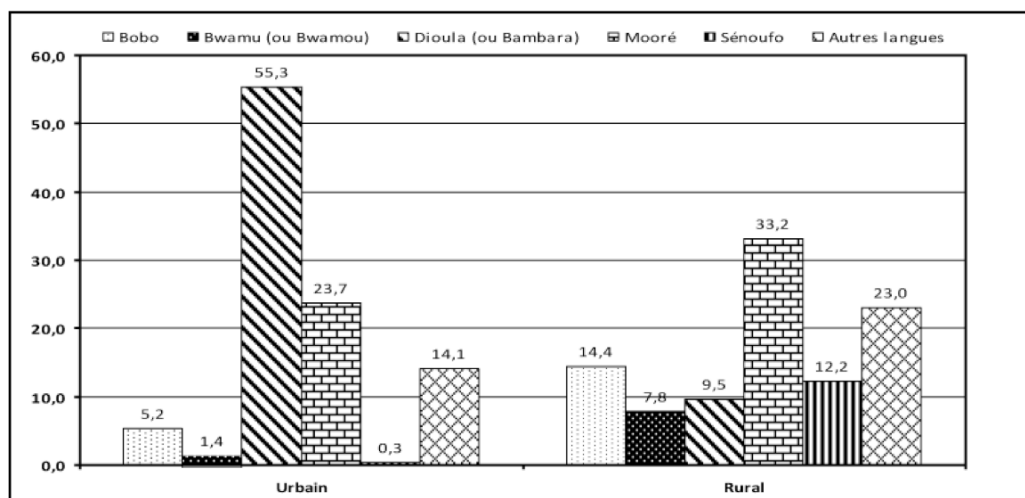
### 3.2.2 - Langue parlée et milieu de résidence

L'examen du tableau 3.4 montre une disparité de la langue parlée par rapport au milieu de résidence. En effet, le dioula (55,3%), le mooré (23,7 %) et le bobo (5,2%) sont les langues les plus couramment parlées en ville ; alors qu'en milieu rural, le mooré (33,2%), le bobo (14,4%) et le sénoufo (12,2 %) sont les langues majoritairement parlées. Ces résultats sont illustrés par le graphique 3.4.

**Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon le milieu de résidence**

Langue parlée	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Bobo	5,2	14,4	10,8
Bwamu (ou Bwamou)	1,4	7,8	5,3
Dioula (ou Bambara)	55,3	9,5	27,1
Mooré	23,7	33,2	29,5
Sénoufo	0,3	12,2	7,6
Autres langues	12,5	21,4	18,0
ND	1,6	1,5	1,6
Total	100,0	100,0	100,0

**Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population par la langue parlée selon le milieu de résidence**



### 3.2.3 – Langue parlée et province de résidence

La langue parlée présente une diversité par rapport à la province de résidence. En effet, le mooré, le dioula, le bobo sont les plus parlées dans le Houet avec respectivement 30,7% ; 36,1% et 16,2% de la population alors que dans le Kéné Dougou, c'est le Sénoufo (38,9%) et dans le Tuy, le bwamu (32,2%) et le mooré (43,9%) qui sont les plus parlées suivie de loin par le Dioula (15,5% dans le Kéné Dougou et 3,2% dans le Tuy) (Tableau 3.5).

**Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon la province**

Langue parlée	Province résidence			
	Houet	Kéné Dougou	Tuy	Ensemble
Bobo	16,2	1,2	0,2	10,8
Bwamu (ou Bwamou)	0,5	0,3	32,2	5,3
Dioula (ou Bambara)	36,1	15,5	3,2	27,1
Mooré	30,7	14,0	43,9	29,5
Sénoufo	0,2	38,9	0,0	7,6
Autres langues	14,6	28,7	19,4	18,0
ND	1,7	1,4	1,1	1,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 3.2.4 - Structure par âge de la population des principales langues parlées

On constate d'une manière générale que parmi les principales langues parlées dans la région des Hauts Bassins, le mooré est la langue dominante. En effet, 29,5% de la population des Hauts bassins parlent couramment le mooré contre 27,1% et 10,8% qui parlent respectivement le dioula et le bobo. On note cependant, à l'intérieur d'une génération donnée, quelques nuances selon la langue parlée. En effet, pour les générations avant 15 ans et après 40 ans, on remarque que le mooré est la langue la plus parlée suivie du dioula et le bobo. En ce qui concerne la génération 15-39 ans, le dioula est la langue la plus parlée suivie du mooré et du bobo (Tableau 3.6).

**Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par groupe d'âges selon les principales langues parlées**

Groupe d'âges	Bobo	Dioula (ou Bambara)	Mooré	Sénoufo	Autres langues	Total
3-14	11,5	24,1	30,6	8,7	25,1	100,0
15-39	10,0	30,6	28,9	6,9	23,7	100,0
40-59	11,6	26,1	29,2	7,1	26,1	100,0
60 +	12,7	23,3	29,4	8,0	26,6	100,0
ND	5,6	11,4	11,3	1,7	70,1	100,0
Ensemble	10,8	27,1	29,5	7,6	24,9	100,0

### 3.3 – CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA NATIONALITE

Le Burkina Faso à l'instar d'autres pays accueille pour diverses raisons, des personnes de nationalités étrangères. En l'absence d'un fichier de population, le recensement est l'une des meilleures sources d'information pour renseigner sur ces étrangers.

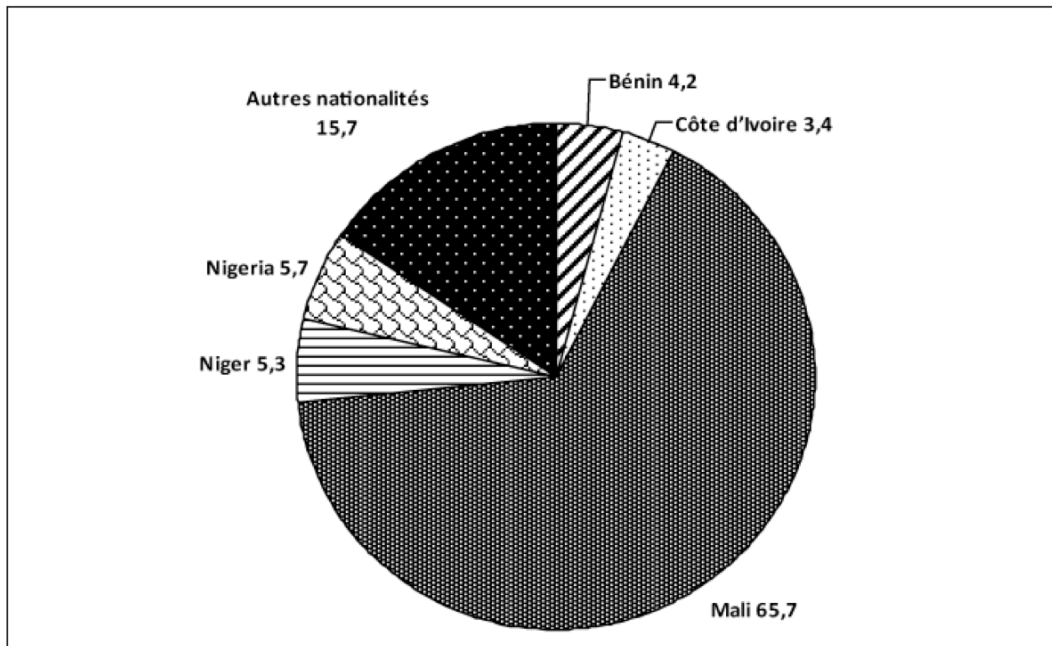
#### 3.3.1 - Volume des différentes nationalités

Dans la région des Hauts Bassins, la grande majorité des résidents sont de nationalité burkinabé (99,1%) contre 0,8% pour les étrangers. Cette importance numérique des Burkinabé s'affirme au niveau de chaque province : Houet (99,2%), Kéné Dougou (98,0%) et Tuy (99,7%) (Tableau 3.7). Ainsi donc, comme au niveau national, la région des Hauts bassins renferme peu d'étrangers.

**Tableau 3.7 : Répartition de la population par nationalité selon la province**

Nationalité	Houet		Kéné Dougou		Tuy		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Burkina	947846	99,2	280009	98,0	227858	99,7	1455713	99,1
Etrangers	6457	0,7	5454	1,9	349	0,2	12260	0,8
ND	1148	0,1	232	0,1	251	0,1	1631	0,1
Total	955451	100,0	285695	100,0	228458	100,0	1469604	100,0

Les étrangers, au nombre de 12260 proviennent principalement du Mali (65,7%) ; du Nigeria (5,7%), du Niger (5,3%), du Benin (4,2%) et de la Côte d'Ivoire (3,4%). A eux seuls, les ressortissants de ces cinq pays représentent 84,3% de la population étrangère. Les autres nationalités (regroupement de plus d'une vingtaine de nationalités) représentent 15,7%.

**Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité**

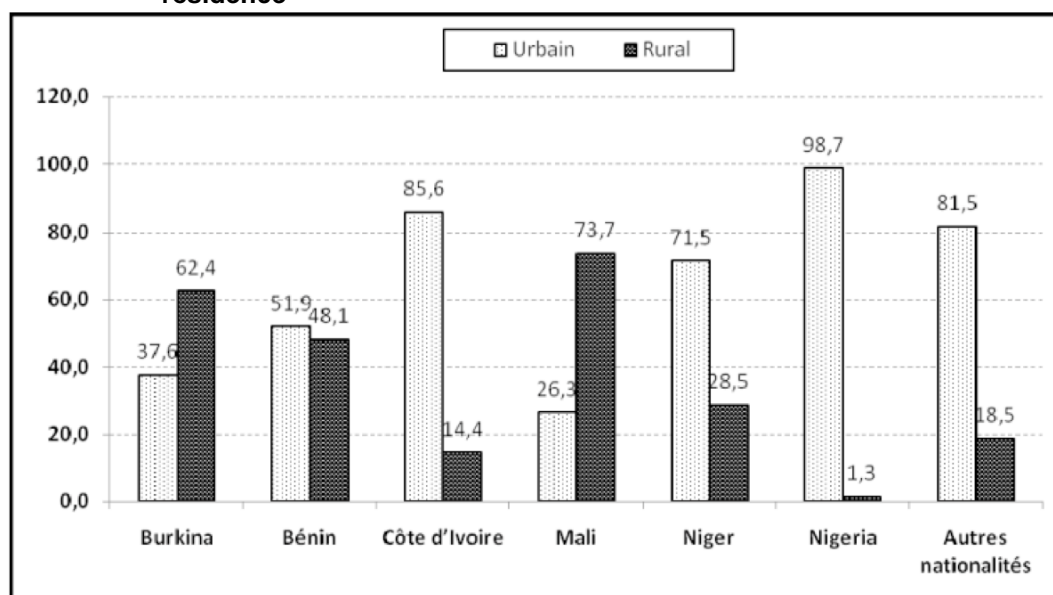
### 3.3.2 Structure de la population selon la nationalité et le milieu de résidence

Dans l'ensemble, le tableau 3.8 indique que plus de trois personnes sur cinq dans la région des Hauts Bassins, toute nationalité confondue résident en milieu rural. On observe par ailleurs que les burkinabé, les maliens résident plus en campagne avec respectivement 62,4% et 73,7 % alors que les ivoiriens, les nigériens, les nigériens, les béninois et les autres nationalités sont plus représentés en ville avec respectivement 85,6% ; 98,7% ; 71,5% ; 51,9% et 81,5%. Ce qui voudra dire que les premiers travaillent plus dans le secteur primaire et que les seconds sont occupés dans les activités urbaines. L'illustration de ces résultats est faite par le graphique 3.6.



**Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence**

Nationalité	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Burkina	37,6	62,4	100
Bénin	51,9	48,1	100
Côte d'Ivoire	85,6	14,4	100
Mali	26,3	73,7	100
Niger	71,5	28,5	100
Nigeria	98,7	1,3	100
Autres nationalités	81,5	18,5	100
ND	41,9	58,1	100
Ensemble	37,6	62,4	100

**Graphique 3.6 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence**

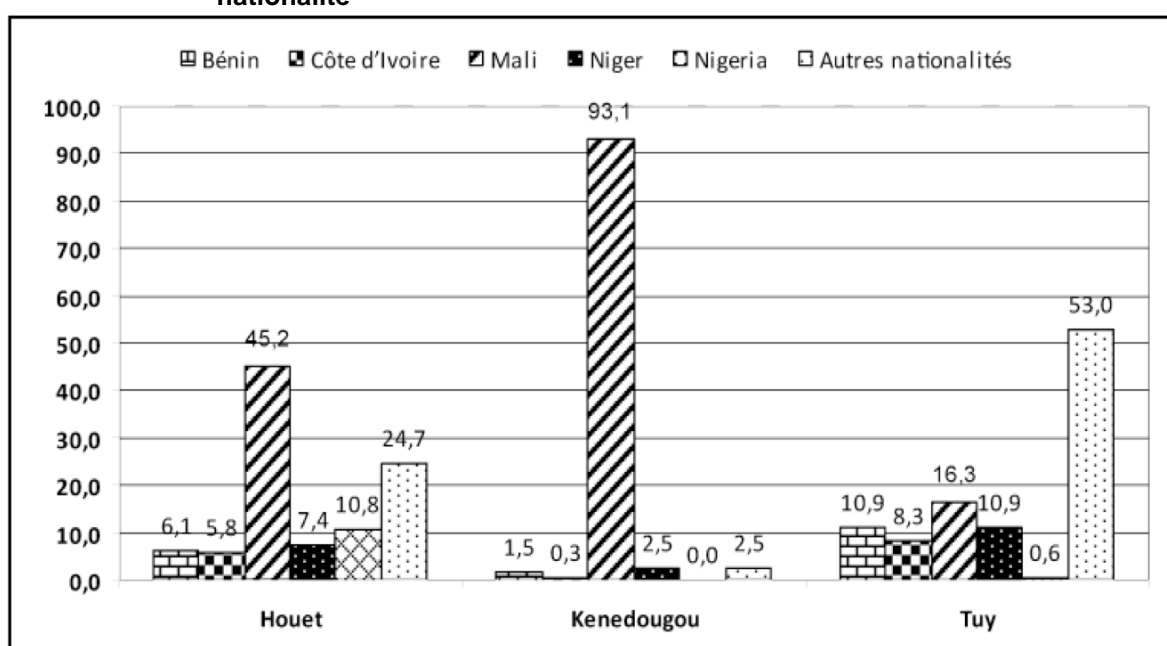
### 3.3.3 – Population étrangères des provinces

Le graphique 3.7 et tableau 3.9 montrent que parmi les principales nationalités présentes dans la province du Houet, les maliens (45,2%) sont beaucoup plus nombreux que les autres, suivis des nigériens (10,8%) et des béninois (6,1%). En ce qui concerne le Kéné Dougou, les maliens (93,1%) sont également les plus nombreux, suivi des nigériens (2,5%) et des béninois (1,5%). Cet ordre est également respecté dans le Tuy avec 16,3% de Maliens, 10,9% de Nigériens et 10,9 % de béninois.

Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon la province

Nationalité	Houet		Kéné Dougou		Tuy		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Bénin	397	6,1	83	1,5	38	10,9	518	4,2
Côte d'Ivoire	374	5,8	15	0,3	29	8,3	418	3,4
Mali	2 916	45,2	5 076	93,1	57	16,3	8 049	65,7
Niger	476	7,4	139	2,5	38	10,9	653	5,3
Nigeria	697	10,8	2	0,0	2	0,6	701	5,7
Autres	1 597	24,7	139	2,5	185	53,0	1 921	15,7
Total	6 457	100,0	5 454	100,0	349	100,0	12 260	100,0

Graphique 3.7 : Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité



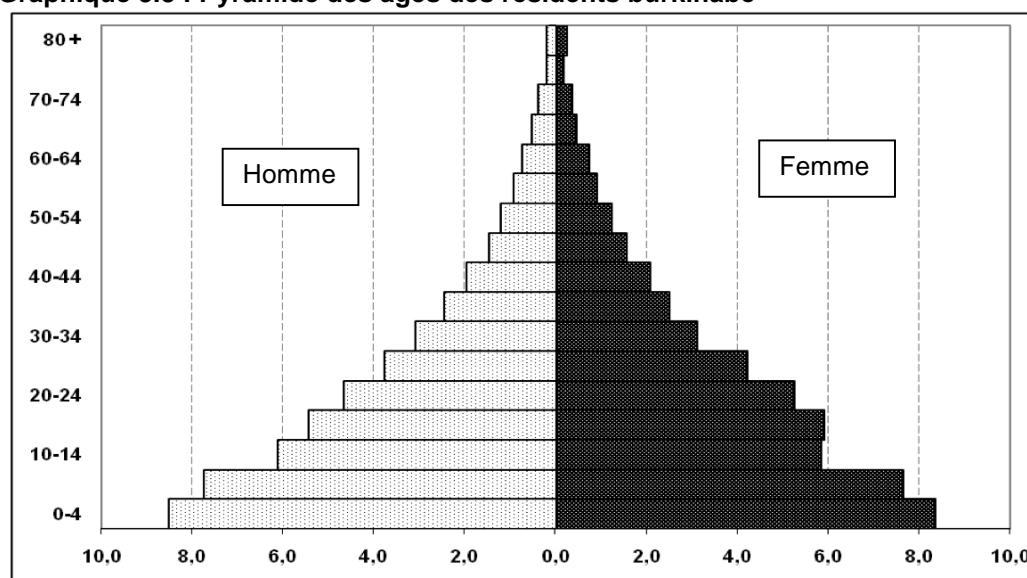
### 3.3.4 - Structure par sexe et âge de la population des principales nationalités.

D'une manière générale, on constate que les femmes, toutes générations confondues, représentent un peu plus de la moitié des burkinabè (50,6 %) et des nigériens (50,2%) tandis que dans les autres nationalités ce sont les hommes qui sont les plus représentés avec 50,3% ; 67,5% et 55,4% respectivement chez les maliens, les nigériens et les autres nationalités. La population Burkinabè est plus jeunes que celle des autres pays : les moins de 20 ans représentent 55,3 % des burkinabè contre 54,5% pour les Maliens, 32,9% pour les Nigériens et 44,1% pour les nigériens. (Tableau 3.10).

**Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales nationalités et le sexe**

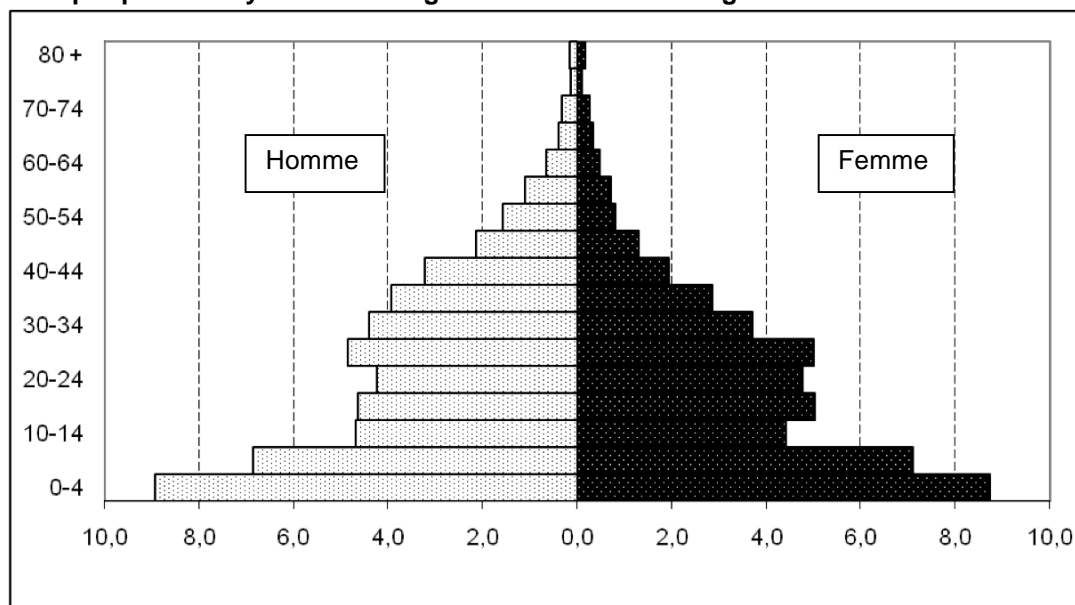
Age	Burkina			Mali			Niger			Nigeria			Autres nationalités		
	M.	F.	T.	M.	F.	T.	M.	F.	T.	M.	F.	T.	M.	F.	T.
0-4	8,5	8,3	16,8	10,1	9,9	20,0	6,3	5,8	12,1	6,6	6,4	13,0	6,7	6,3	13,0
5-9	7,7	7,6	15,3	7,3	7,8	15,2	4,7	4,1	8,9	6,1	6,1	12,3	6,0	5,8	11,8
10-19	11,5	11,7	23,2	9,3	10,0	19,3	7,7	4,3	11,9	10,6	8,3	18,8	9,2	9,0	18,2
20-29	8,4	9,4	17,8	8,0	9,7	17,6	21,0	11,6	32,6	7,6	9,7	17,3	9,8	9,3	19,0
30-39	5,5	5,6	11,1	7,0	6,4	13,4	14,1	3,7	17,8	8,3	8,4	16,7	10,8	6,9	17,7
40-49	3,4	3,6	7,0	4,6	2,9	7,5	8,1	1,4	9,5	4,4	7,4	11,8	6,9	3,5	10,4
50-59	2,1	2,1	4,3	2,2	1,4	3,6	3,4	0,8	4,1	3,6	2,3	5,8	3,5	1,7	5,2
60-69	1,3	1,2	2,5	0,9	0,8	1,8	0,9	0,3	1,2	2,1	0,6	2,7	1,2	0,9	2,1
70-79	0,6	0,5	1,1	0,5	0,3	0,7	0,6	0,3	0,9	0,6	0,6	1,1	0,5	0,5	1,0
80 +	0,2	0,2	0,4	0,2	0,2	0,4	0,3	0,2	0,5	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
ND	0,2	0,2	0,4	0,2	0,2	0,5	0,5	0,0	0,5	0,0	0,3	0,3	0,7	0,7	1,4
Total	49,4	50,6	100,0	50,3	49,7	100,0	67,5	32,5	100,0	49,8	50,2	100,0	55,4	44,6	100,0

M.= Masculin ; F. = Féminin ; T = Total

**Graphique 3.8 : Pyramide des âges des résidents burkinabè**

L'examen du graphique 3.8 indique une pyramide des âges à base large qui est synonyme d'une population jeune (forte fécondité) et un sommet effilé traduisant une forte mortalité. En outre, la répartition par sexe montre qu'avant 20 ans la proportion des hommes est plus importante que celle des femmes.

La pyramide des âges des résidents étrangers indique une allure irrégulière différente de celle des burkinabè. Cette irrégularité se traduit par des creux (15-29 ans), synonyme d'une faible proportion d'individus et des saillies (30-39 ans) traduisant une proportion élevée d'individus. La population étrangère est beaucoup plus adulte (Graphique 3.9).

**Graphique 3.9 : Pyramide des âges des résidents étrangers**

### 3.3.5 – Appartenance religieuse des différentes nationalités

L'examen du tableau 3.11 nous renseigne que parmi les principales croyances religieuses, la religion musulmane a beaucoup plus d'adeptes et ceci quelle que soit la nationalité. Cependant, cette pratique religieuse diffère d'une nationalité à une autre. En effet, l'islam est pratiqué par 98,0 % des nigériens, 88,1% des maliens, 86,4% des nigérians, 72,3% des burkinabè, 64,4% des ivoiriens et 48,1% des béninois. La religion traditionnelle a plus d'adeptes chez les béninois 16,6% et les burkinabè (11%) que chez les autres nationalités. Le christianisme est la deuxième religion après l'islam en terme de représentativité chez les béninois (31,5%) et les ivoiriens (29,9%). Cette dernière croyance vient en deuxième position après l'islam chez les burkinabè (15,8%).

**Tableau 3.11 : Répartition (%) de la population par nationalité selon les principales croyances religieuses**

Nationalité	Religion					Total
	Musulman	Animiste	Catholique	Protestant	Autre religions	
Burkina	72,3	11,0	13,1	2,7	0,9	100,0
Bénin	48,1	16,6	23,9	7,5	3,9	100,0
Côte d'Ivoire	64,4	2,4	25,6	4,3	3,3	100,0
Mali	88,1	7,0	1,4	2,8	0,8	100,0
Niger	98,0	0,6	0,8	0,3	0,3	100,0
Nigeria	86,4	1,0	7,4	4,9	0,3	100,0
Autre nationalités	47,7	9,6	20,9	14,5	7,3	100,0

## **Conclusion**

L'analyse des données sur les caractéristiques socioculturelles montre en ce qui concerne les pratiques religieuses que 72,3% de la population de la région sont musulmans, 10,9% sont des animistes et 15,8% sont des chrétiens.

Les principales langues couramment parlées sont le mooré (29,5%), le dioula (ou le bambara) (27,1%), le bobo (10,8%) et le senoufo (7,6%).

Les burkinabé représentent 99,1% de la population totale. Dans la population étrangère, les maliens sont les plus nombreux avec (65,7%) suivis des nigériens (5,7%), des nigériens (5,3%) et des béninois (4,2%).



## CHAPITRE 4: NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION

---

### Introduction

L'éducation est un facteur de développement, en témoigne la théorie du capital humain. Par ailleurs, les indicateurs de l'éducation rentrent en ligne de compte dans le calcul de l'indice de Développement Humain. D'où l'importance de l'éducation pour un pays ou une région d'un pays.

### Collecte des données

Le recensement général de la population et de l'habitation de 2006 du Burkina Faso a permis de collecter des informations sur l'éducation à savoir l'alphabétisation, la scolarisation et le niveau d'instruction de la population.

La question sur l'alphabétisation a concerné les 3 ans ou plus et était posée en ces termes : « Est-ce que (NOM) sait lire et écrire couramment dans une langue ? ». A cette question il fallait préciser la principale langue étrangère parlée et écrite ainsi que la principale langue locale parlée et écrite.

L'information sur la scolarisation a été recueillie pour les 3 ans ou plus. A cet effet, la question suivante a été posée : « (NOM) a-t-il déjà fréquenté ou fréquente-t-il actuellement l'école ? »

Concernant le niveau d'instruction, il a été appréhendé à travers la question ci-après : « quelle est la dernière classe achevée ou entrain d'être achevée ? ». Les personnes de 3 ans ou plus ont fait l'objet d'interview pour cette question.

### Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension des lecteurs, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme suit :

**L'alphabétisation** : dans le cadre du recensement de 2006, l'alphabétisation est définie comme l'aptitude d'une personne de 3 ans ou plus, à lire et à écrire couramment dans une langue. Cette langue peut être nationale ou étrangère.

**La scolarisation** : C'est, le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances et dans le cadre du système d'enseignement formel » Kobiané (2006, p.62). Il comprend d'une part la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement au moment du recensement, d'autre part l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été.

**La population scolaire** : elle désigne l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure d'enseignement scolaire formelle. Ce sont les élèves et étudiants.

**La population préscolaire** : elle désigne l'ensemble des individus de bas âge défini officiellement qui fréquentent une structure d'enseignement préscolaire formelle.

**La population scolarisable ou en âge d'être scolarisée** : elle correspond aux populations des groupes d'âges officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âges des populations scolarisables correspondant aux cycles de l'enseignement au Burkina Faso sont :

3-6 ans pour le préscolaire;

7-12 ans pour l'enseignement primaire ;

13-16 ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire ;

17-19 pour le second cycle de l'enseignement secondaire ;

20-24 ans pour le supérieur.

**L'instruction** : C'est la capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré.

**La population alphabétisable** : pour des besoins de comparaisons internationales, elle correspond en général (recommandation de l'UNESCO) aux populations de 15 ans et plus. C'est cette définition qui sera retenue pour le calcul des indicateurs d'alphabétisation.

**Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un cycle donné** : c'est le rapport du nombre d'enfants fréquentant un cycle d'enseignement donné quel que soit leur âge et de l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut donc de ce fait être supérieur à 100.

**Le taux de scolarisation par âge spécifique (TSAS)** : c'est le rapport du nombre d'enfants inscrits d'un âge ou d'un groupe d'âge donné dans l'enseignement quel que soit le cycle ou le niveau et de la population du même âge ou du même groupe d'âges. La différence entre le chiffre obtenu et 100 % indique le pourcentage des jeunes gens du même groupe d'âges qui ne bénéficie d'aucune forme d'enseignement.

**Le Taux Net de Scolarisation (TNS)** : c'est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'âge officiel et de l'effectif total de la population de cet âge ;

**Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants** : c'est le rapport entre le nombre total des étudiants et la population totale multipliée par 100 000. Cet indicateur mesure l'importance de l'accès à l'enseignement supérieur.

**L'indice de parité** : L'indice de parité est un indicateur de mesure de l'inégalité de deux groupes de population face à une situation donnée. Dans cette monographie, il est calculé sur les indicateurs relatifs à l'éducation.

**Le taux d'alphabétisation** : c'est, pour une population cible donnée, le rapport de l'effectif de cette population sachant lire et écrire dans une langue et l'effectif de la population correspondante. Ce taux sera calculé pour les 15 ans et plus dans le cadre de cette étude.

**Le taux d'analphabétisme** : c'est, pour une population cible donnée le rapport de l'effectif de cette population ne sachant pas lire ou écrire dans une langue et l'effectif total de la population correspondante.



Ce chapitre aborde d'abord le niveau d'instruction, ensuite l'alphabétisation et enfin la scolarisation au primaire, au secondaire et au supérieur. Les disparités provinciales seront mises en exergue dans chacune des sections abordées.

## 4.1 - NIVEAU D'INSTRUCTION

Ce sous-chapitre traite du niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus et des 10 ans ou plus ayant fréquenté l'école, dans la région des Hauts Bassins. Les disparités provinciales en termes de niveau d'instruction sont également abordées.

### 4.1.1 - Niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus

Les données du tableau 4.1 révèlent que, quel que soit le groupe d'âges considéré, il y a plus d'hommes instruits que de femmes de même situation. L'écart entre hommes instruits et femmes instruites devient plus important au fil des âges. Ainsi, à 40-49 ans, le nombre d'hommes instruits est pratiquement le double de celui des femmes. En observant les résultats de la plus vieille génération (50 ans ou plus), il ressort qu'il y a deux fois plus d'hommes que de femmes instruites. Le sens d'évolution de ces résultats (croissant selon les générations) traduit entre autres les efforts en vue de la réduction des inégalités entre garçon et fille en matière d'éducation. Ces résultats méritent une analyse plus fine intégrant les structures de la population masculine et féminine selon les groupes d'âges. Dans l'ensemble, on retient que, plus du tiers de la population instruite a un âge compris entre 6 et 11 ans ; tandis que 59,4% de cette population a moins de 20 ans (âge officiel d'accès à l'enseignement supérieur).

**Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe**

Groupes d'âges	Sexe			Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin	Ensemble	
3-5	2,2	2,8	2,4	105,5
6-11	26,6	30,8	28,4	116,1
12-15	14,9	16,1	15,4	124,1
16-19	12,7	13,7	13,1	124,4
20-24	12,7	13,2	12,9	130,1
25-29	9,2	8,7	9,0	142,8
30-39	11,8	8,7	10,4	182,4
40-49	5,7	3,8	4,9	199,3
50 et plus	4,2	2,2	3,4	257,2
Total	100,0	100,0	100,0	134,5

Ce résultat cache des disparités entre sexe. En effet, le même tableau permet d'observer que les deux sous-populations ont quasiment la même structure mais, avant l'âge de 25 ans, les proportions des filles instruites sont plus importantes que celles des garçons : entre 3-5 ans il y a environ 2,2% d'hommes instruits contre 2,8% des filles instruites. Cet écart se creuse entre 6-11 ans en faveur des femmes car, à ces âges, la proportion des femmes instruites est de 30,8% contre 26,6% pour les hommes. Toutefois, après l'âge de 25 ans, les proportions des hommes instruits sont plus élevées que celles des femmes nonobstant une baisse des proportions pour chaque sexe. Ceci serait consécutif aux abandons scolaires pour des raisons multiples dont le mariage des filles. Bien que l'instruction de la population soit une nécessité pour les pays, le niveau d'instruction apparaît-il encore plus important?

La section suivante renseigne sur le niveau d'instruction atteint par la population non scolaire de 10 ans ou plus ayant fréquenté.

### 4.1.2 - Niveau d'études atteint par la population non scolaire de 10 ans et plus ayant été à l'école

L'examen du tableau 4.2 montre que pour chacun des deux sexes, le nombre d'abandons augmente avec le niveau d'instruction au niveau du primaire (du CP1 au CM2). En effet, ce nombre est passé d'environ 3 abandons pour 100 personnes de la population non scolaire ayant fréquenté pour chacun des 2 sexes au CP1 à 21 et environ 22 abandons respectivement pour les garçons et les filles au CM2. En d'autres termes, moins d'une personne sur 3 de la population non scolaire de 10 ans ou plus ayant fréquenté a atteint le niveau CM2 correspondant à la fin du cycle primaire.

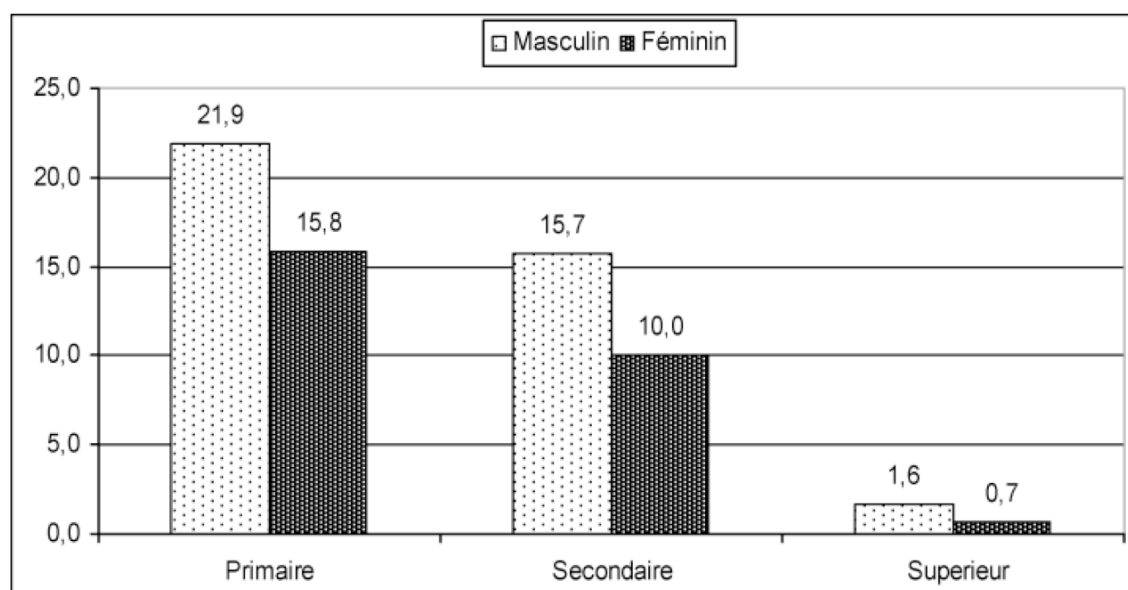
On constate dans la région des Hauts Bassins que, seulement 26% environ des garçons et des filles de 10 ans ou plus ayant été à l'école atteignent le secondaire premier cycle. Au niveau du supérieur ce sont 4,5% et 1,9% de la population masculine et féminine respectivement qui ont atteint ce niveau.

On note par ailleurs qu'au niveau du primaire et du secondaire premier cycle, la parité garçon/fille est quasiment acquise mais au niveau du secondaire second cycle et du supérieur les garçons ont respectivement plus d'une (1/0,6) et deux (1/0,4) fois plus de chances d'atteindre ces niveaux comparativement aux filles.

**Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon le milieu de résidence et le sexe.**

Niveau d'instruction	Sexe			Milieu de résidence		
	Masculin	Féminin	Parité F/G	Urbain	Rural	Parité U/R
CP1	2,9	3,3	1,1	1,6	6,4	0,2
CP2	5,7	6,5	1,1	4,2	10,1	0,4
CE1	8,5	9,9	1,2	7,3	13,0	0,6
CE2	7,7	9,1	1,2	7,1	10,9	0,7
CM1	13,9	15,5	1,1	12,5	19,2	0,6
CM2	21,4	21,8	1,0	22,1	20,3	1,1
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	25,9	26,0	1,0	31,1	14,6	2,1
Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	9,2	5,7	0,6	9,5	4,0	2,4
Supérieur	4,5	1,9	0,4	4,5	1,1	4,0
ND	0,2	0,3	1,3	0,1	0,4	0,4
<b>Total</b>	100	100		100	100	

Par rapport au milieu de résidence, les résultats vont dans le même sens que ceux observés dans l'ensemble de la population. Toutefois, les différences entre le milieu urbain et le milieu rural sont plus importantes que celles observées précédemment entre les deux sexes. En effet, environ 31% et 15% de la population non scolaire de 10 ans ou plus des Hauts Bassins ayant fréquenté ont atteint le niveau secondaire premier cycle respectivement dans les milieux urbain et rural (tableau 4.2). Les abandons sont plus importants dans le milieu rural que dans le milieu urbain au niveau du primaire, en témoigne l'indice de parité urbain/rural. Concernant les niveaux secondaire et supérieur respectivement, il ressort que la population non scolaire de 10 ans ou plus du milieu urbain ayant fréquenté a plus 2 et 4 fois plus de chances d'atteindre ces niveaux que celle du milieu rural. Le graphique 4.1 permet de mieux observer les différences de niveau d'instruction selon le sexe.

**Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe**

De ce graphique, on retient que pour le niveau d'instruction primaire, les hommes sont plus représentés que les femmes. En effet, c'est environ 22 garçons sur 100 qui ont un niveau primaire contre environ 16 filles sur 100. L'écart entre garçon et fille se creuse avec l'augmentation du niveau d'instruction. Ces taux sont très faibles au niveau du supérieur. Ces différences de niveau d'instruction selon le sexe dans la région des Hauts Bassins, cachent des disparités au niveau provincial que nous examinons dans la section suivante.

### 4.1.3 - Niveau d'études atteint par province

Cette section aborde le niveau d'études atteint par les populations de 10 ans ou plus des Hauts Bassins selon les provinces de la région.

**Tableau 4.3: Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon la province et le sexe**

Niveau d'instruction	Houet				Kéné Dougou				Tuy			
	Masc.	Fém.	Total	Parité F/G	Masc.	Fém.	Total	Parité F/G	Masc.	Fém.	Total	Parité F/G
CP1	2,1	2,6	2,3	1,2	5,7	6,5	5,9	1,1	5,6	7,2	6,1	1,3
CP2	4,8	5,7	5,2	1,2	9,2	11,3	9,9	1,2	8,5	9,3	8,8	1,1
CE1	7,5	9,1	8,1	1,2	12,2	13,8	12,7	1,1	11,6	13,5	12,3	1,2
CE2	7,1	8,7	7,8	1,2	10,0	11,7	10,5	1,2	9,6	10,1	9,8	1,1
CM1	12,9	14,9	13,7	1,2	18,4	19,9	18,9	1,1	16,3	17,5	16,7	1,1
CM2	21,5	22,3	21,9	1,0	19,5	17,5	18,8	0,9	22,5	21,6	22,2	1,0
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	28,6	28,1	28,4	1,0	16,0	15,4	15,8	1,0	17,4	16,7	17,1	1,0
Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	10,0	6,3	8,5	0,6	6,7	2,7	5,4	0,4	6,3	3,2	5,2	0,5
Supérieur	5,3	2,2	4,0	0,4	2,0	0,7	1,6	0,4	2,0	0,4	1,4	0,2
ND	0,2	0,2	0,2	1,3	0,3	0,4	0,3	1,4	0,3	0,3	0,3	1,1
Total	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	

Le tableau 4.3 révèle que 21,9% des personnes de 10 ans ou plus ont atteint le niveau de CM2 dans la province du Houet contre 18,8% dans le Kéné Dougou et de 22,2% dans le Tuy avant de quitter le système. Ceux qui atteignent le secondaire représentent respectivement

36,9%, 21,2% et 22,3% dans les provinces du Houet, du Kéné Dougou et du Tuy. Les résultats par sexe montrent que les filles abandonnent l'école plus tôt que les garçons. En effet, au niveau du primaire (du CP1 au CM2), les proportions des filles ayant abandonné sont plus importantes que celles des garçons de la même situation ; mais, à partir du secondaire, la tendance s'inverse relativement. Ceci signifie également que les garçons sont plus instruits que les filles.

## 4.2 - ALPHABETISATION

Le tableau 4.4 montre que dans la région des Hauts Bassins, le taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus est de 29,4% ; en d'autres termes, environ une personne sur trois est alphabétisée dans cette région du Burkina Faso. Ce taux varie selon le milieu de résidence et le sexe. Ainsi, dans le milieu urbain, environ 52 personnes de moins de 15 ans sur 100 sont alphabétisées contre seulement 13 personnes sur 100 dans le milieu rural, soit le quart du taux d'alphabétisation du milieu urbain. Selon le sexe, on remarque que, plus de 37 hommes sur 100 sont alphabétisés contre 22 femmes sur 100 dans cette région. En considérant chacun des milieux de résidence, il ressort que les taux d'alphabétisation sont respectivement de 60,6% et 42,7% pour les hommes et les femmes du milieu urbain contre respectivement 19,2% et 7,9% en milieu rural. Ainsi, les écarts relatifs entre garçons et filles sont plus importants dans le milieu rural que dans le milieu urbain.

**Tableau 4.4: Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe**

Milieu de résidence	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Urbain	60,6	42,7	51,7
Rural	19,2	7,9	13,3
Ensemble	37,1	22,1	29,4

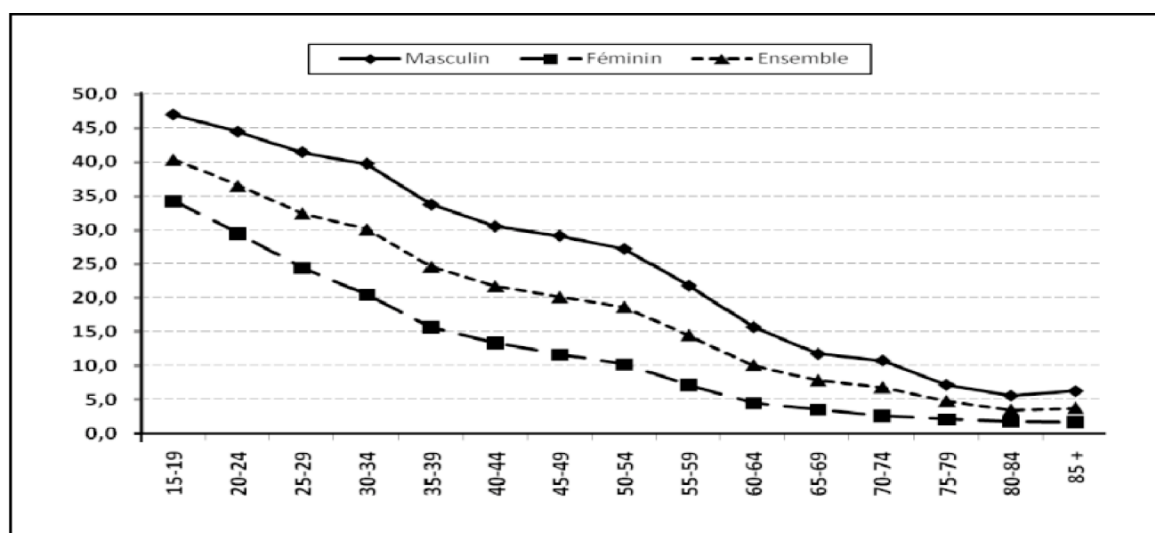
### 4.2.1 - Evolution du taux d'alphabétisation par groupe d'âges

L'examen des taux d'alphabétisation présentés dans le tableau 4.5 montre que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes (37,1% pour les hommes contre 22,1% pour les femmes). Ces taux décroissent suivants les générations. La décroissance traduit le fait que les jeunes générations sont les plus alphabétisées. Par ailleurs, on remarque que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes quelle que soit la génération considérée et les écarts sont plus considérables dans les anciennes générations.

**Tableau 4.5 : Répartition (%) du taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe**

Groupe d'âge	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
15-19	47,0	34,3	40,4
20-24	44,4	29,5	36,5
25-29	41,4	24,4	32,4
30-34	39,7	20,5	30,1
35-39	33,7	15,6	24,5
40-44	30,5	13,3	21,7
45-49	29,1	11,6	20,1
50-54	27,2	10,2	18,6
55-59	21,8	7,1	14,5
60-64	15,7	4,4	10,1
65-69	11,7	3,5	7,8
70-74	10,7	2,6	6,8
75-79	7,2	2,1	4,8
80-84	5,6	1,7	3,5
85 +	6,3	1,6	3,7
Ensemble	37,1	22,1	29,4

Ces résultats sont éventuellement consécutifs aux efforts consentis dans le cadre des programmes de développement de l'éducation de base et d'autres programmes exécutés dans le domaine de l'alphabétisation. Le graphique 4.2 illustre bien l'évolution des taux d'alphabétisation.

**Graphique 4.2 : Evolution du taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe selon les groupes d'âges**

Le graphique 4.2 montre bien l'allure des courbes des taux d'alphabétisation et l'écart entre hommes et femmes. Mais, ces résultats régionaux ne traduisent pas les différences au niveau des provinces des Hauts Bassins. Pour cette raison, on examine dans la section suivante, les différentiels de l'alphabétisation par province.

## 4.2.2 - Aspects différentiels de l'alphabétisation par province

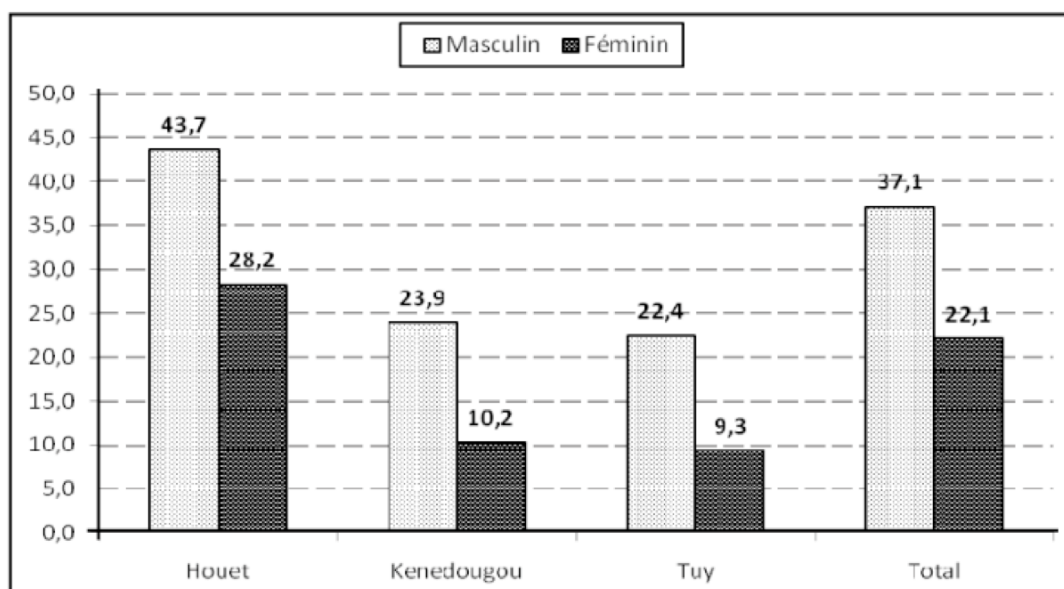
Le tableau 4.6 montre que le niveau d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus dans la province du Houet est plus élevé que celui du Tuy et du Kénédougou. En effet, dans la province du Houet, ce taux est de 35,8% contre 16,8% et 15,4 respectivement dans les provinces du Kénédougou et du Tuy.

**Tableau 4.6 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par province selon le sexe**

Province	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Houet	43,7	28,2	35,8
Kénédougou	23,9	10,2	16,8
Tuy	22,4	9,3	15,4
Ensemble	37,1	22,1	29,4

Toutefois, à l'intérieur de chaque province, ces différences selon le sexe sont plus importantes que celles entre provinces. Dans la province du Houet, environ 44 hommes sur 100 et 28 femmes sur 100 sont alphabétisés soit une différence de près de 16 points. Dans les provinces du Kénédougou et du Tuy, la différence est d'environ 13 points. Ces disparités entre provinces et à l'intérieur de celles-ci selon le sexe sont illustrées par le graphique 4.3.

**Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation par province de la population de 15 ans ou plus selon le sexe**



Le graphique 4.3 révèle que les hommes et les femmes sont plus alphabétisés dans la province du Houet que dans les deux autres provinces de la région avec des taux supérieurs à la moyenne régionale.

## 4.3 - FREQUENTATION SCOLAIRE

Cette section examine la fréquentation scolaire de la population au moment du recensement, c'est-à-dire, au cours de l'année scolaire 2006/2007.

### 4.3.1 - Statut scolaire de la population de 3 à 29 ans

La proportion de la population scolarisée par rapport à l'ensemble des 3-29 ans est de 36,7%<sup>3</sup>. En examinant le graphique 4.4 ci-après, on remarque que la population scolaire masculine est plus importante que la population féminine de la même catégorie. En somme, la scolarisation est en défaveur des filles. Les écarts dans chacune des catégories sont plus importants lorsque l'on remonte dans les anciennes générations (négligeables pour les jeunes générations).

Le tableau 4.7 révèle que, la proportion de la population de 3-29 ans n'ayant jamais fréquenté est plus élevée avant 7 ans qui est l'âge légal d'admission à l'école en 2006. Ces proportions décroissent au fur et à mesure que les enfants sont inscrits à l'école. Ainsi la proportion des personnes scolarisées qui est de 36,7% pour la population de 3-29 ans, augmente globalement avec l'âge jusqu'à 8 ans avant d'évoluer en dents de scie pour les autres âges.

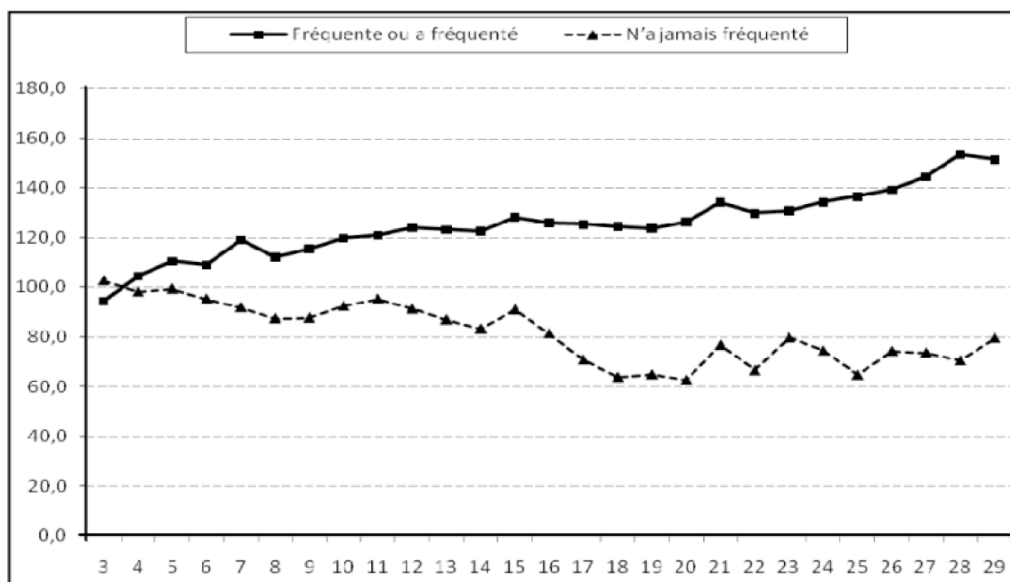
**Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire**

Age	Fréquenté ou a fréquenté		N'a jamais fréquenté	
	Proportion	Rapport de masculinité	Proportion	Rapport de masculinité
3	0,3	94,5	8,4	102,7
4	0,5	104,6	7,9	98,2
5	1,3	110,4	6,9	99,4
6	3,9	108,9	6,1	95,3
7	6,8	119,1	4,2	91,9
8	7,0	112,1	3,5	87,4
9	6,2	115,5	3,0	87,8
10	6,3	119,8	3,5	92,5
11	5,0	120,9	2,4	95,4
12	5,4	123,9	3,1	91,3
13	4,9	123,1	2,8	87,0
14	4,6	122,6	2,8	83,3
15	4,3	128,2	3,2	91,0
16	4,4	125,9	3,2	81,5
17	4,0	125,2	3,3	70,8
18	4,2	124,4	3,7	63,9
19	3,7	123,7	3,1	64,9
20	4,0	126,3	4,6	62,6
21	3,2	134,1	2,6	76,8
22	3,2	129,7	3,2	66,6
23	2,9	130,8	2,6	79,7
24	2,7	134,2	2,5	74,5
25	2,7	136,5	3,7	64,7
26	2,6	139,3	2,8	74,3
27	2,1	144,4	2,6	73,6
28	2,1	153,3	2,5	70,6
29	1,7	151,3	1,9	79,7
Total	100,0	124,1	100,0	83,6

<sup>3</sup> Proportion de la population scolarisée = (Population scolarisée/population (3-29))\*100=338252/920740\*100=36,7%

La courbe des rapports de masculinité (graphique 4.4) montre que les hommes sont plus représentés dans la population ayant fréquenté ou qui fréquente comparativement aux femmes. Par contre si l'on considère la population n'ayant jamais fréquenté, c'est la situation inverse qu'on observe.

**Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire**



#### 4.3.2 - Niveau d'études atteint

En observant les indicateurs du tableau 4.8, on constate que pour tous les niveaux d'études, les hommes sont plus nombreux que les femmes et les écarts croissent avec le niveau d'instruction. En plus, la grande majorité des personnes de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement a un niveau primaire. Ainsi, sur 100 personnes de cette sous-population, une seulement 30 ont le niveau secondaire. Le préscolaire se classe avant dernier après le supérieur en terme de proportions de personnes fréquentant les différents niveaux d'instruction.

**Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe**

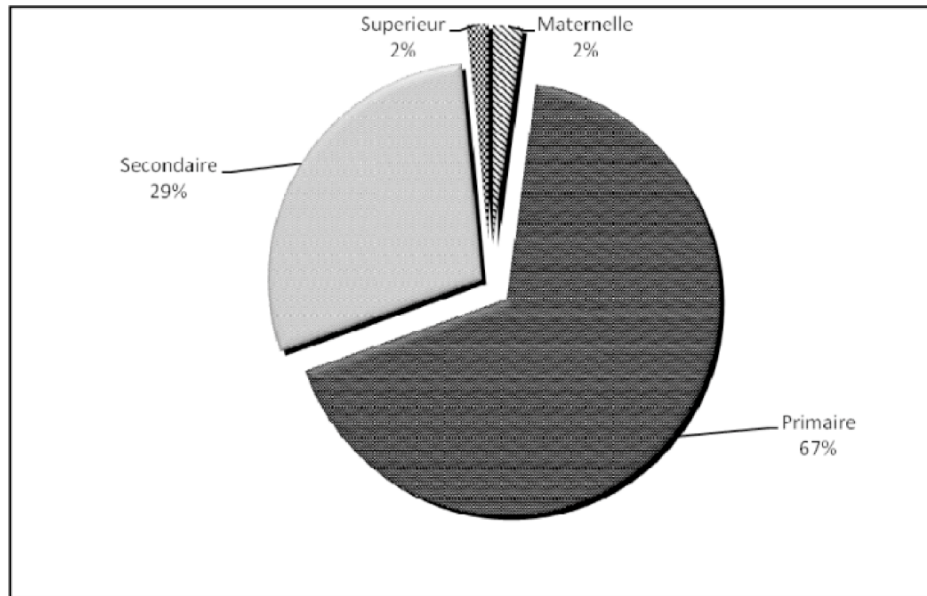
Niveau d'instruction	Sexe			Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin	Parité F/G	
Maternelle	2,1	2,4	1,1	107,8
Primaire	66,2	68,8	1,0	118,0
Secondaire	30,0	27,4	0,9	134,2
Supérieur	1,7	1,4	0,8	148,1
ND	0,0	0,0	2,5	50,0
Total	100,0	100,0		122,6

La comparaison de ces indicateurs selon le sexe, permet encore de voir que les proportions des filles fréquentant le primaire au moment du recensement sont plus importantes que celles des hommes (respectivement 68,8% et 66,2%). Cependant, au niveau du secondaire, la tendance est inversée : 30,0% de garçons au secondaire contre 27,4% de filles. Relevons



qu'au supérieur, on observe les mêmes tendances que le secondaire mais au préscolaire les proportions des filles sont légèrement supérieures à celles des garçons. Les indices de parité entre garçons et filles montrent bien que c'est au secondaire et au supérieur que les inégalités sont plus prononcées. Ces résultats sont illustrés par le graphique 4.5.

**Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint**



Plus des deux tiers du secteur sont occupés par le primaire et le reste est le domaine pratiquement du secondaire.

### 4.3.3 - Scolarisation au primaire

L'éducation primaire pour tous constitue l'un des objectifs des programmes en matière d'éducation au Burkina Faso et c'est aussi l'Objectif n°2 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette section analyse les niveaux et variations de l'éducation primaire dans la région des Hauts Bassins

#### 4.3.3.1 – La population scolarisable et population scolaire au primaire

Dans la région des Hauts Bassins, la population scolarisable (7-12 ans) est de 239 740 personnes : 122 268 garçons et 117 472 filles. Les garçons sont plus nombreux que les filles presque à tous les âges (Tableau 4.9) dans la population scolarisable. Dans l'ensemble, les 7 et 8 ans représentent plus de 38% de la population scolarisable. Cette observation est valable pour les deux sexes considérés séparément.

Pour ce qui est de la population scolaire de 7-12 ans, la tendance observée précédemment pour la population scolarisable est plus prononcée : plus de garçons qui fréquentent l'école que de filles à tous les âges, plus de 60 % ayant au plus 8 ans. Les constats concernant les sexes sont les mêmes que ceux relevés au niveau de la population scolarisable.

**Tableau 4.9 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire par âge selon le sexe**

Ages	Population scolarisable (7-12 ans)				Population scolaire de 7-12 ans au primaire			
	Masculin	Féminin	Total	Rapport de masculinité	Masculin	Féminin	Total	Rapport de masculinité
7	24 492	23 509	48 001	104,2	12 584	10 558	23 142	119,2
8	22 050	22 085	44 135	99,8	12 125	10 861	22 986	111,6
9	19 323	18 955	38 278	101,9	10 808	9 382	20 190	115,2
10	21 399	20 274	41 673	105,5	10 983	9 272	20 255	118,5
11	16 163	14 910	31 073	108,4	8 232	6 834	15 066	120,5
12	18 841	17 739	36 580	106,2	7 885	6 376	14 261	123,7
<b>Total</b>	<b>122 268</b>	<b>117 472</b>	<b>239 740</b>	<b>104,1</b>	<b>62 617</b>	<b>53 283</b>	<b>115 900</b>	<b>117,5</b>

#### 4.3.3.2 – Le niveau de la scolarisation au primaire

Cette section s'intéresse à la scolarisation au primaire dans la région des Hauts Bassins.

##### a) – l'analyse des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par milieu de résidence

En vue d'examiner les disparités entre milieux de résidence en matière de scolarisation au primaire, les taux bruts et nets de scolarisation ont été produits au niveau de ces entités.

**Tableau 4.10 : Répartition des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe**

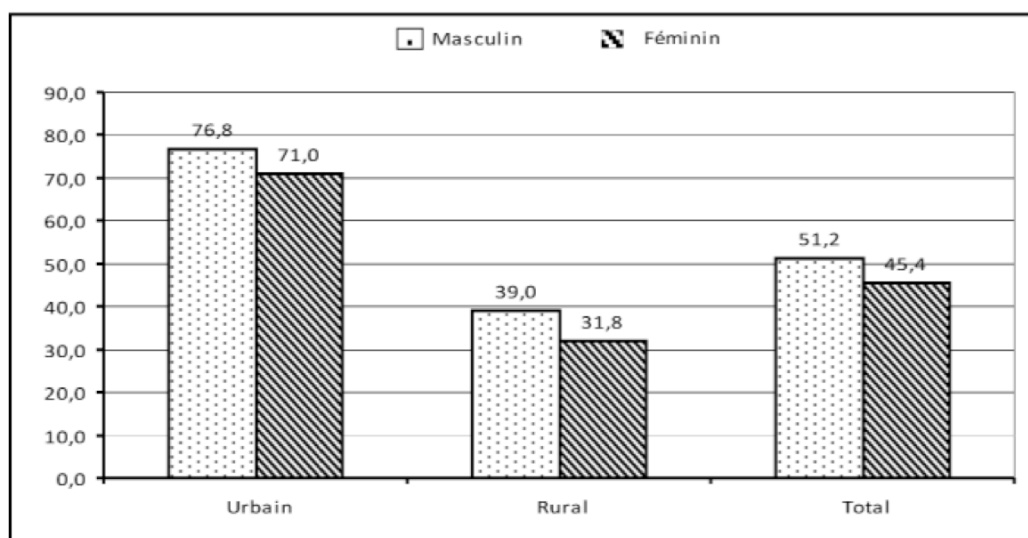
Milieu de résidence	Taux brut de scolarisation			Taux net de scolarisation		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	104,8	96,2	100,4	76,8	71,0	73,9
Rural	50,3	40,7	45,6	39,0	31,8	35,5
Ensemble	67,9	59,9	64,0	51,2	45,4	48,3

Le tableau 4.10 révèle que le taux brut de scolarisation au primaire dans la région des Hauts Bassins est de 64,0% contre 48,3% pour le taux net de scolarisation. Ces taux sont au dessus de la moyenne nationale estimée à 57,8 % pour le taux brut de scolarisation et 44,3 % pour le taux net de scolarisation au primaire.

On observe qu'en milieu urbain, le taux brut de scolarisation au primaire est de 100,4%, traduisant le fait que les enfants qui fréquentent le primaire à la date du recensement sont plus nombreux que la population scolarisable qui est celle de 7-12 ans. Par contre, le taux net de scolarisation est de 73,9% dans ce milieu. Les inégalités entre fille et garçon demeurent et on note que les taux bruts de scolarisation sont respectivement 104,8% et 96,2%. Les taux nets sont de 76,8% et 71,0% pour les garçons et les filles dans cet ordre.

En milieu rural, le taux brut de scolarisation est de 45,6% tandis que le taux net est de 35,5%. Les inégalités entre filles et garçons sont plus prononcées dans ce milieu comparativement au milieu urbain.

La répartition des taux nets dans chaque milieu est illustrée par le graphique 4.6.

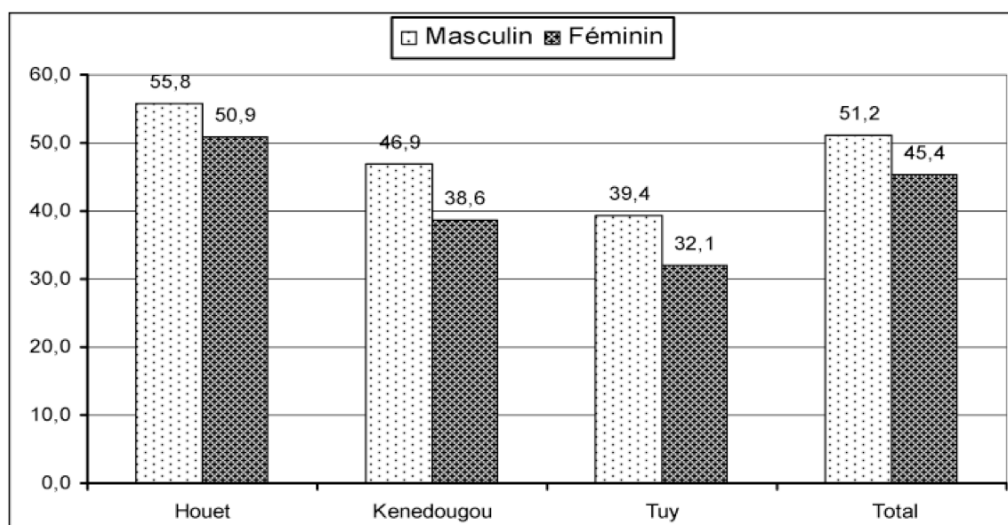
**Graphique 4.6 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe****b) – l’analyse des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par province**

Cette section étudie les disparités provinciales en matière de scolarisation au primaire dans la région des Hauts Bassins. Les indicateurs classiques que sont les taux brut et net de scolarisation au primaire sont produits pour appréhender les disparités interprovinciales.

**Tableau 4.11 : Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par province**

Province résidence	Taux brut de scolarisation			Taux net de scolarisation		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Houet	74,8	68,0	71,4	55,8	50,9	53,4
Kénédougou	60,7	49,8	55,4	46,9	38,6	42,9
Tuy	50,8	40,5	45,9	39,4	32,1	35,9
Ensemble	67,9	59,9	64,0	51,2	45,4	48,3

Le tableau 4.11 montre que le taux brut de scolarisation dans la province du Houet est de 71,4% contre 55,4% pour le Kénédougou et 45,9% pour le Tuy. Le taux net de scolarisation le plus élevé est de 53,4% et est constaté dans la province du Houet (42,9% dans le Kénédougou et 35,9%). En examinant cet indicateur pour les garçons et les filles, on remarque que ce taux est meilleur chez les premiers que chez les seconds soit respectivement 51,2% et 45,4%. Ces différentes valeurs restent au dessus de la moyenne nationale qui est de 46,9 % pour les garçons et 41,6 % pour les filles. Les inégalités en matière de scolarisation au primaire sont plus observées dans la province du Kénédougou et du Tuy que dans le Houet. Ce taux net de scolarisation par province est illustré par le graphique 4.8.

**Graphique 4.8 : Taux nets de scolarisation au primaire par province selon le sexe**

### 4.3.7 - Scolarisation au secondaire

Après analyse de la scolarisation au primaire dans la région des Hauts Bassins à la section précédente, on s'intéresse à présent à la scolarisation au secondaire dans cette partie.

#### 4.3.7.1 – La population scolarisable et population scolaire au secondaire

Les populations scolarisables féminine et masculine sont quasiment identiques en termes d'effectifs. Avant l'âge de 16 ans ce sont les garçons qui sont plus représentés, âge à partir duquel la population féminine prend le relais (Tableau 4.12).

Au niveau de la population scolaire, les différences numériques entre garçons et filles sont plus marquées en faveur des garçons. Dans l'ensemble, on note un surplus de 30 garçons pour 100 filles. En d'autres termes, le rapport de masculinité est de 130 garçons pour 100 filles. Les différences numériques entre garçon et fille au secondaire se creusent au fil des âges, passant de 122 garçons pour 100 filles à 13 ans à 141 garçons pour 100 filles à 19 ans.

**Tableau 4.12 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire au secondaire par âge selon le sexe**

Age	Population scolarisable 13-19				Population scolaire 13-19			
	Masculin	Féminin	Total	Rapp Masc.	Masculin	Féminin	Total	Rapp Masc.
13	16721	16122	32843	103,7	7912	6442	14354	122,8
14	16166	16083	32249	100,5	6861	5582	12443	122,9
15	17140	16215	33355	105,7	5855	4533	10388	129,2
16	16696	16856	33552	99,1	5658	4216	9874	134,2
17	15561	17351	32912	89,7	4491	3250	7741	138,2
18	16341	19526	35867	83,7	4305	3073	7378	140,1
19	13917	16412	30329	84,8	3469	2457	5926	141,2
Total	112542	118565	231107	94,9	38551	29553	68104	130,4

Rapp Masc. =Rapport de masculinité

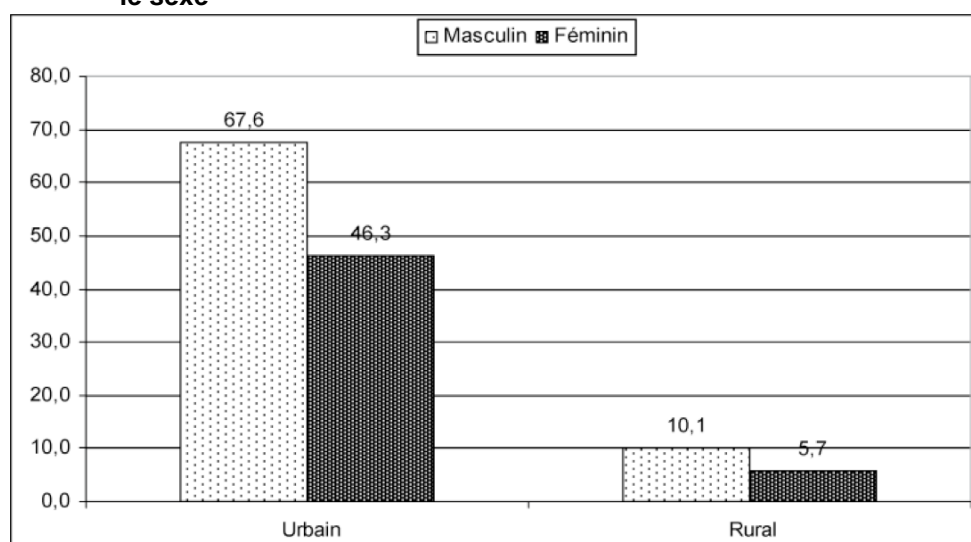
### 4.3.7.2 – Le niveau de scolarisation au secondaire

Les indicateurs produits dans cette section sont les taux bruts de scolarisation au secondaire pour l'ensemble de la région des Hauts bassins, par milieu de résidence, par province et selon le sexe.

#### a) – L'analyse des taux bruts de scolarisation au secondaire par milieu de résidence

En considérant le milieu de résidence, on peut observer les différences entre sexe et entre milieu de résidence en matière de scolarisation au secondaire. Le graphique 4.10 fournit plus de détails. Ainsi, quel que soit le milieu de résidence, les filles sont défavorisées par rapport aux garçons et le milieu rural est moins nanti que le milieu urbain en matière d'accès à l'enseignement secondaire.

**Graphique 4.10 : Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe**



#### b) – L'analyse des taux bruts de scolarisation au secondaire par province

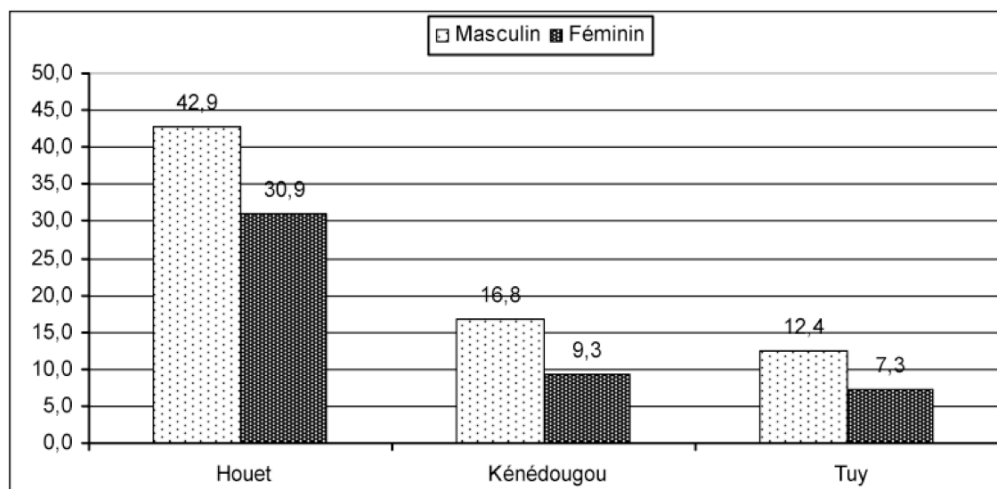
Le taux brut de scolarisation au secondaire au niveau provincial fait ressortir que la province du Houet possède le taux de scolarisation le plus élevé comparativement aux autres provinces de la région (soit 36,7% pour le Houet contre respectivement 13,1% et 9,8% pour le Kénédougou et le Tuy). Les inégalités entre filles et garçons en matière de scolarisation au secondaire sont plus importantes dans les provinces du Kénédougou et du Tuy (Tableau 4.13). Les mêmes conclusions peuvent être tirées lorsque l'on considère les milieux de résidence dans chacune des trois provinces de la région.

**Tableau 4.13 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le milieu de résidence**

Province	Urbain				Rural				Ensemble			
	Masc.	Fém.	Ens	Parité F/G	Masc.	Fém.	Ens	Parité F/G	Masc.	Fém.	Ense	Parité F/G
Houet	70,1	47,9	58,1	0,8	11,2	6,7	9,0	0,6	42,9	30,9	36,7	0,8
Kénédougou	70,5	47,2	59,6	0,6	10,0	5,2	7,6	0,5	16,8	9,3	13,1	0,5
Tuy	33,7	22,2	28,0	0,6	7,4	4,1	5,7	0,6	12,4	7,3	9,8	0,6
Ensemble	67,6	46,3	56,2	0,8	10,1	5,7	7,9	0,6	33,4	23,6	28,4	0,7

Ces différences en matière de scolarisation au secondaire entre filles et garçons et entre milieux de résidence sont illustrées par le graphique 4.11

**Graphique 4.11 : Taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le sexe**



#### 4.3.8 - Scolarisation au supérieur

La population scolarisable au supérieur est de 261 681 personnes et représente un potentiel de 17 806 étudiants pour 100.000 habitants de la région. Dans cette population scolarisable du supérieur, les filles sont plus nombreuses que les garçons (Tableau 4.16). Les 20 ans sont les plus représentés soit environ 15,4% de la population scolarisable au supérieur. Par contre, dans la population scolaire, ce sont les garçons qui sont les plus nombreux.

**Tableau 4.14 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire du supérieur par âge selon le sexe**

Age	Population scolarisable 20-29 ans			Population scolaire au supérieur 20-29 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
20	17 920	22 477	40 397	107	72	179
21	12 712	13 126	25 838	145	91	236
22	13 724	16 098	29 822	255	176	431
23	12 325	12 736	25 061	292	165	457
24	11 490	12 236	23 726	303	245	548
25	13 807	17 057	30 864	251	157	408
26	12 187	13 175	25 362	226	134	360
27	10 649	11 607	22 256	155	132	287
28	10 366	11 415	21 781	150	85	235
29	8 240	8 334	16 574	100	86	186
Total	123 420	138 261	261 681	1984	1343	3327

Cette sur-représentativité des hommes par rapport aux femmes dans l'enseignement supérieur s'observe également au niveau des provinces (Tableau 4.17).

**Tableau 4.15 : Nombre d'étudiants pour 100.000 habitants**

Province	Masculin	Féminin	Ensemble
Houet	583	411	496
Kéné Dougou	72	82	77
Tuy	53	46	49
Ensemble	402	289	345

Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants dans cette région du Burkina est de 345. Des inégalités sont constatées entre province et à l'intérieur de celles-ci. En effet, dans les provinces du Houet, le nombre d'étudiants pour 100.000 habitants est de 496 contre respectivement 77 et 49 pour le Kéné Dougou et le Tuy.

### Conclusion

A l'issue de ce chapitre, on retient que sur 100 personnes âgées de 15 ans ou plus dans la région des Hauts Bassins, 29 personnes environ savent lire et écrire dans une langue (nationale ou étrangère). Le taux d'alphabétisation dans les provinces de cette région que sont le Houet, le Kéné Dougou et le Tuy est respectivement de 35,8%, 16,8% et 15,4%.

Concernant la scolarisation au primaire, le taux brut de scolarisation est de 64,0% et le taux net de scolarisation est de 48,3%.

Les résultats obtenus de l'analyse de la scolarisation au secondaire montrent que le taux brut de scolarisation est de 28,4% et varie selon les provinces et le sexe. Ce taux est de 36,7% dans le Houet, 13,1% dans le Kéné Dougou et de 9,8% dans le Tuy.

Au niveau du supérieur, les résultats sont encore défavorables pour les filles. Ce niveau d'étude est peu fréquenté et possède de ce fait la valeur la plus faible des indicateurs. Le nombre d'étudiants pour 100.000 habitants est d'environ 345 dans la région des Hauts Bassins.

En somme, le défi de l'Education Pour Tous (EPT) en 2015 demeure une préoccupation dans la région des Hauts Bassins au vu des indicateurs relatifs à la scolarisation. Des efforts orientés dans le sens de la réduction des inégalités en matière de scolarisation entre le milieu urbain et le milieu rural, pourraient aider à atteindre cet objectif car ces inégalités sont plus importantes que celles entre les sexes. Cependant, les inégalités entre sexe dans ces milieux sont plus marquées dans le milieu rural que dans le milieu urbain.





## CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE DE LA POPULATION

---

### Introduction

L'étude de l'état matrimonial permet de connaître la situation de la population par rapport au mariage. La nuptialité a un intérêt dans la mesure où celle-ci a une incidence sur la dynamique de population par l'intermédiaire de la fécondité. D'après le dictionnaire démographique multilingue, l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celle des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, de mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire entre individus de sexe différent, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières.

### Collecte des données

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006, l'information sur l'état matrimonial est collectée sur tous les types d'unions auprès de population âgée de 12 ans ou plus. L'objectif est de prendre en compte toutes les pratiques courantes en la matière au Burkina Faso. La question posée était la suivante : Est-ce que (Nom) vit avec une (des) femme(s) (un homme) ? Selon la réponse donnée par l'individu, des questions subsidiaires permettent à l'agent recenseur de le classer dans l'une des modalités retenues que sont : célibataire, marié(e) veuf (ve), divorcé(e), séparé(e), union libre.

### Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension du lecteur, on définit dans cette section, les concepts utilisés dans ce chapitre.

**L'état matrimonial** : il désigne la situation d'une personne par rapport au mariage.

**Mariage** : est mariée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment de la collecte des données, a déclaré être mariée. Cette définition prend en compte les mariages célébrés à l'état civil, les mariages religieux et traditionnels.

**Célibataire** : est célibataire, toute personne âgée de 12 ans et plus, qui n'est pas mariée, qui n'a jamais été mariée et qui a déclaré être célibataire au moment du recensement.

**Veuf (ve)** : est veuf ou veuve, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment du recensement, n'est pas célibataire et qui a déclaré être veuf ou veuve. Cette définition suggère une union rompue par suite du décès de l'un des conjoints.

**Divorcé (é)** : est divorcée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui a rompu tous les liens (légaux, coutumiers ou religieux) qui l'unissaient avec son conjoint et qui ne s'est pas remariée.

**Séparé (é)** : est séparée, toute personne de 12 ans et plus qui a été abandonnée ou qui est séparée de son conjoint ou de sa conjointe légalement ou non mais dont le divorce n'a pas été prononcé. Pour l'analyse des données, nous classons les personnes divorcées et séparées ensemble.

**Union libre** : est en union libre, toute personne âgée de 12 ans et plus vivant avec une personne de sexe différent sans que le mariage civil, religieux, coutumier ait été célébré.

## 5.1 - POPULATION PAR ETAT MATRIMONIAL

Les systèmes matrimoniaux diffèrent d'une société à une autre. Le mariage se présente généralement en Afrique comme une affaire familiale dans laquelle les populations se reconnaissent. Cependant, chaque société a, concernant le mariage, des spécificités propres à elle.

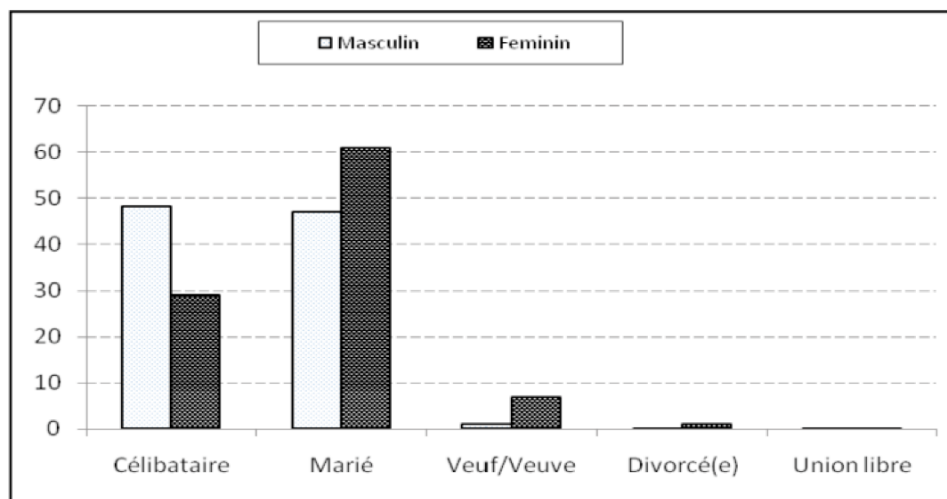
### 5.1.1 - Ensemble de la population

On note dans l'ensemble de la région des Hauts Bassins que plus de la moitié de la population âgée de 12 ans ou plus (55,3%) déclare être mariés contre 39,2% de célibataire. Les veufs, les divorcés et les unions libres sont sous représentés avec respectivement 4,2% ; 0,8% et 0,5%. Cependant, il existe des disparités de l'état matrimonial selon le sexe. En effet, dans la population masculine, les célibataires sont légèrement plus représentés (49,4%) que les mariés (48,2%) tandis que dans la population féminine plus de trois femmes sur cinq sont mariées (62,0%) contre 29,5% de célibataires. Il existe moins de veufs (1,1%) et de divorcés (0,7%) que de veuves (7,1%) et de divorcées (1,0%) alors qu'on rencontre plus d'hommes en union libre (0,7 %) que de femmes en union libre (0,3 %) (Tableau 5.1).

**Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe**

Etat matrimonial	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Célibataire	218 228	49,4	137 880	29,5	356 108	39,2
Marié	212 938	48,2	289 509	62,0	502 447	55,3
Veuf/Veuve	4 775	1,1	33 154	7,1	37 929	4,2
Divorcé(e)	2 905	0,7	4 722	1,0	7 627	0,8
Union libre	3 103	0,7	1 338	0,3	4 441	0,5
ND	9 294	2,1	7 593	1,6	16 887	1,9
Total	441 949	100,0	466 603	100,0	908 552	100,0

**Graphique 5.1 : Etat matrimonial par sexe (%)**



### 5.1.2 - Populations urbaines et rurales

L'examen du tableau 5.2 révèle que la proportion des célibataires est plus élevée en milieu urbain (49,0%) qu'en milieu rural (32,2%) alors que les mariés représentent 62,4% en milieu rural contre 45,3% en milieu urbain. Les veufs/veuves sont un peu plus représentés en milieu rural

(4,3%) qu'en milieu urbain (4,1%). Les divorcés/séparés et les unions libres sont plus présents en milieu urbain avec respectivement 0,9% et 0,7% contre respectivement 0,8% et 0,3% en milieu rural.

**Tableau 5.2 : Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le milieu de résidence**

Etat matrimonial	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Célibataire	49,0	32,2	39,2
Marié	45,3	62,4	55,3
Veuf/Veuve	4,1	4,3	4,2
Divorcé(e)	0,9	0,8	0,8
Union libre	0,7	0,3	0,5
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0

### 5.1.3 - Etat matrimonial et âge

L'état matrimonial peut être influencé par l'âge. C'est ainsi qu'on rencontre d'une manière générale plus de célibataires parmi les jeunes générations que dans les vieilles générations ou plus de mariée aux âges adultes qu'aux jeunes âges.

Dans la génération 12-19 ans, les célibataires sont numériquement plus importants que dans les autres générations (64,2%). Dans cette génération, les femmes célibataires sont plus nombreuses que les célibataires hommes (75,3% pour les femmes contre 57,2% pour les hommes). Ceci est valable pour les mariés, les divorcés et les unions libres de la génération.

La génération 20-29 ans se distingue par sa proportion élevée en union libre (45,6% pour l'ensemble) dans cette même génération, les hommes sont numériquement plus importants que les femmes au niveau des célibataires, les veufs et les unions libres.

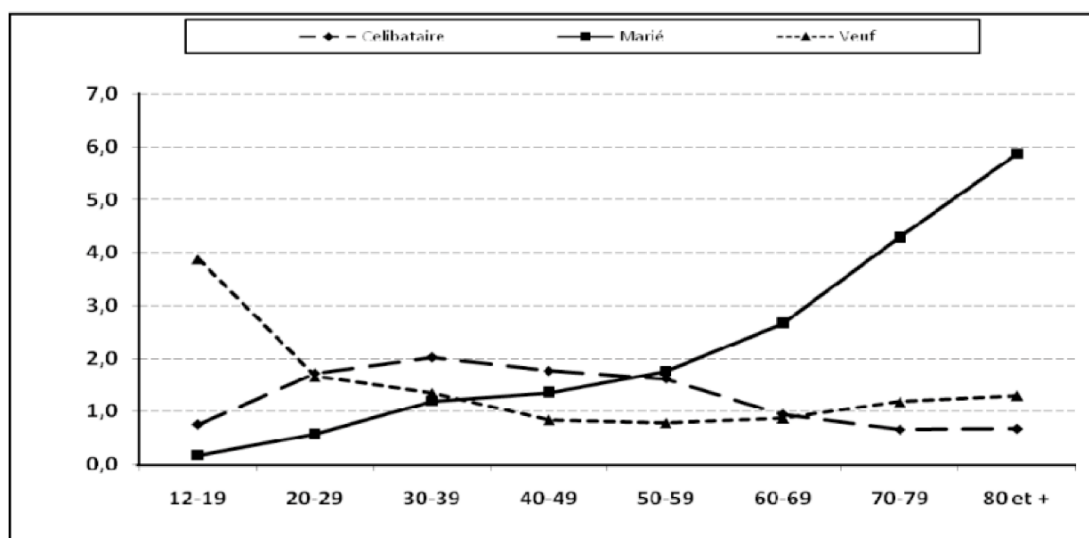
Pour ce qui est des générations 30-39 ans et 40-49 ans, les divorcés sont plus importants numériquement par rapport aux autres statuts et autres générations. En effet, les divorcés représentent respectivement 27,4% et 22,3% pour ces générations. Les générations de plus de 50 ans se caractérisent par de fortes proportions de veufs ou de veuves comparativement aux autres statuts et aux générations précédentes. (Tableau 5.3).

**Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe**

Groupes d'âges	Célibataire			Marié			Veuf			Divorcé/séparé			Union libre		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
12-19	57,2	75,3	64,2	1,8	10,3	6,7	2,3	0,6	0,8	4,8	5,5	5,3	2,2	27,4	9,8
20-29	34,0	19,8	28,5	21,3	37,0	30,3	4,4	2,7	2,9	14,7	27,0	22,3	44,1	49,1	45,6
30-39	6,3	3,1	5,1	30,2	25,4	27,4	10,2	7,6	7,9	28,0	27,0	27,4	38,0	13,7	30,7
40-49	1,4	0,8	1,1	21,1	15,5	17,9	14,2	16,9	16,5	24,2	21,2	22,3	9,2	5,8	8,2
50-59	0,5	0,3	0,4	13,3	7,6	10,0	18,7	24,1	23,4	16,0	10,7	12,7	3,4	1,9	2,9
60-69	0,2	0,2	0,2	7,7	2,9	4,9	21,1	24,3	23,9	8,2	5,4	6,5	1,5	1,3	1,5
70-79	0,1	0,1	0,1	3,4	0,8	1,9	18,0	15,3	15,6	2,9	1,9	2,3	1,0	0,3	0,8
80 et +	0,1	0,1	0,1	1,1	0,2	0,6	10,3	8,0	8,3	1,1	0,6	0,8	0,4	0,1	0,3
ND	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,8	0,7	0,7	0,1	0,5	0,4	0,2	0,4	0,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Le graphique 5.2 renseigne qu'il y a plus d'hommes mariés que de femmes après 35 ans. Cette importance numérique s'observe chez les hommes veufs avant 40 ans. La parité Homme/Femme des célibataires évolue en dents de scie d'une génération à une autre et montre qu'il y a plus d'hommes célibataires que de femmes entre 20 et 65 ans.

**Graphique 5.2 : Courbes de parité (Homme/Femme) par état matrimonial**



#### 5.1.4 - Etat matrimonial par province

Dans le Houet, chez les hommes, les célibataires sont les plus représentés avec 50,9% contre 44,5 % pour les mariés. Les veufs, les unions libres et les divorcés sont faiblement représentés. Dans la population féminine, les mariées sont plus représentées avec 56,9% contre 33,0% de célibataires. Ensuite viennent les veuves (6,9%), les divorcées (1,1%) et les unions libres (0,3%).

En revanche dans le Kénédougou, chez les hommes, les mariés sont plus représentés avec 51,9% contre 43,8% pour les célibataires. Les veufs représentent 1,2% tandis que les

divorcés et les unions libres représentent chacun 0,7% et 0,6% respectivement. Chez les femmes du Kéné Dougou, les mariées sont également les plus représentées avec 69,0% contre 22,3% pour les célibataires.

En ce qui concerne la province du Tuy, on retrouve les mêmes tendances que dans le Kéné Dougou avec chez les hommes 54,0% de mariés et 42,2% de célibataires, tandis que chez les femmes, on retrouve 69,6% de mariées et 20,0% de célibataires. (Tableau 5.4).

**Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial**

Province/sexe		Célibataire	Marié	Veuf/Veuve	Divorcé(e)/séparé	Union libre	Total
Houet	Homme	50,9	44,5	1,0	0,6	0,8	100,0
	Femme	33,0	56,9	6,9	1,1	0,3	100,0
Kéné Dougou	Homme	43,8	51,9	1,2	0,7	0,6	100,0
	Femme	22,3	69,0	6,4	0,7	0,3	100,0
Tuy	Homme	42,2	54,0	1,2	0,8	0,2	100,0
	Femme	20,0	69,6	8,0	1,0	0,2	100,0
Ensemble	Homme	48,4	47,2	1,1	0,6	0,7	100,0
	Femme	29,1	61,1	7,0	1,0	0,3	100,0

## 5.2- NUPTIALITE

L'étude de la nuptialité est un domaine assez peu exploré sur le plan théorique et des progrès restent à faire. En effet, bien que le mariage réunisse deux individus, un homme et une femme, l'analyse classique de la nuptialité se mène de manière indépendante sur le sexe masculin et sur le sur le sexe féminin. Cela ne peut manquer d'entraîner des incohérences lorsque les effectifs des hommes et des femmes en présence sont inégaux (F. GUBRY, 1984).

### 5.2.1 - Nuptialité des hommes

Le tableau 5.5 représente la table de nuptialité du moment des hommes. La table de nuptialité du moment est la table de nuptialité d'une cohorte fictive qui subirait à chaque âge la nuptialité observée durant l'année étudiée. Cette table de nuptialité est calculée au moyen des proportions des célibataires, faciles à obtenir à partir de la répartition de la population par sexe, âge et état matrimonial. Le recensement fournissant les effectifs en âges révolus, le passage à la proportion des célibataires aux anniversaires se fait à l'aide d'une interpolation linéaire après avoir lissé la courbe provenant des effectifs en âges révolus.

En ce qui concerne la nuptialité des hommes dans la région des Hauts Bassins, on peut dire qu'elle n'est pas précoce car l'âge moyen au premier mariage est de 27,7 ans (26,9 ans pour l'ensemble du pays). Aussi, à 22,3 ans, la moitié des hommes célibataires sont-ils déjà mariés (23,5 ans pour l'ensemble du pays). On note en outre que la nuptialité des célibataires est un phénomène que connaissent les hommes jusqu'à l'âge de 44 ans. Le célibat définitif est atteint à 55 ans et sa fréquence est faible puisqu'il reste 27 célibataires à 55 ans pour 1000 à 15 ans. D'où une forte intensité de la nuptialité de hommes.

**Tableau 5.5 : Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus**

Age	Proportions des célibataires à âge révolu C(x)	Mariages m(x+1)	Quotients de nuptialité n(x, x+N)
15	1000	258	257,6
20	742	316	425,6
25	426	211	495,6
30	215	105	486,2
35	110	42	384,3
40	68	19	281,7
45	49	7	143,7
50	42	15	358,7
55	27		
Age moyen: 27,7 ans Age médian: 22,3 ans Célibat définitif: 2,7			

Le tableau 5.6 représente la table de nuptialité des femmes. Elle est obtenue de la même manière que celle des hommes. La nuptialité des femmes dans la région des Hauts Bassins est caractérisée par sa précocité. En effet, l'âge moyen au premier mariage est 20,1 ans (19,6 ans dans l'ensemble du pays) et la moitié des femmes se marient avant 19 ans (16,5 ans pour l'ensemble du pays). On note par ailleurs que jusqu'à l'âge de 30 ans révolus, des femmes continuent de célébrer leur premier mariage. En effet, 30 femmes sur 1000 à 30 ans ont célébrés leur premier mariage. Le célibat définitif est atteint à 43 ans. On assiste ainsi à une forte intensité de la nuptialité chez les femmes car il reste définitivement 36 célibataires à 35 ans pour 1000 femmes à 12 ans.

**Tableau 5.6 : Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 12 ans ou plus**

Age	Proportions des célibataires à âge révolu C(x)	Mariages m(x+1)	Quotients de nuptialité n(x, x+N)
12	1000	356	355,7
15	644	387	599,8
20	258	136	529,3
25	121	56	459,7
30	66	30	457,3
35	36		
Age moyen: 20,1 ans Age médian: 19,6 ans Célibat définitif: 3,6			

## Conclusion

En définitive, l'étude sur l'état matrimonial et la nuptialité des populations de la région des Hauts Bassins a montré que dans la population de 12 ans ou plus, les célibataires représentent 37,8 % contre 56,4 % de mariés, 4,6 % de veufs, 0,6 % de divorcés/séparés et 0,5 % d'unions libres.

Concernant la nuptialité dans la région, les analyses ont révélé sa forte intensité et la précocité de son calendrier. En effet, le célibat définitif est de 0,5 % chez les femmes contre 2,5 % chez les hommes. L'âge moyen au premier mariage chez les hommes est de 23,3 ans tandis qu'il est de 19,7 ans chez les femmes.

## CHAPITRE 6 : ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION

---

### Introduction

L'analyse des caractéristiques économiques de la population d'une région permet de renforcer les données statistiques sur l'emploi et les domaines connexes. Cette étude vise une meilleure connaissance des caractéristiques de la population active telle qu'elle apparaît au recensement. Bien que les variables relatives à la situation économique soient en nombre limité, au recensement, cette opération offre la possibilité de dégager les grandes tendances de l'activité économique du pays.

### Collecte des données

Dans le cadre du recensement général de la population de 2006 du Burkina Faso, les données recueillies sur l'activité économique ont été collectées à partir de 4 questions :

- « (NOM) a-t-il travaillé au moins trois jours durant les sept derniers jours ou a travaillé et a perdu son emploi ?
- « Quelle est l'occupation qui a pris à (NOM) le plus de temps au cours de ces trois jours ?
- « Quelle est ou était la situation de (NOM) dans cette occupation ? ».
- « que fait principalement l'entreprise (ou l'établissement) au sein de laquelle (Nom) travaille ou a travaillé ?

Ce chapitre aborde en premier lieu, le statut d'activité de la population en rapport avec l'âge et le sexe, en deuxième lieu la population occupée en rapport avec la profession, puis la situation dans l'occupation et en dernière position, l'analyse différentielle par province de l'activité économique.

### Définition des concepts

Afin de permettre une meilleure compréhension du contenu de l'analyse sur les caractéristiques économiques de la population, il importe de présenter les concepts clés qui y sont utilisés.

**Période de référence :** la période de référence pour les renseignements concernant l'activité économique est la semaine qui précède la date de passage de l'agent recenseur dans le ménage. Cette période de référence est d'une semaine (7 jours).

**Activité économique :** on entend par activité économique, le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité, une rémunération en espèce ou en nature.

**Population en âge de travailler ou d'activité :** d'un point de vue légal, au Burkina Faso, le code des personnes et de la famille dispose qu'une personne est en âge de travailler lorsqu'elle est majeure, c'est-à-dire âgée d'au moins 18 ans.

S'agissant du RGPH 2006, la population en âge de travailler ou d'activité est constituée de toutes les personnes des deux sexes âgées de cinq (5) ans et plus, ceci pour tenir compte de l'entrée précoce des enfants en activité, surtout dans le milieu rural. Cependant, la plupart des indicateurs seront basés sur la population de 15 ans et plus ; d'ailleurs le Bureau

international du travail suggère l'âge de 15 ans comme âge minimum à considérer dans la définition de la population en âge de travailler.

**Population active** : la population active comprend les actifs occupés et les chômeurs.

On distingue deux (2) catégories de chômeurs :

-les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi et qui en recherchent pendant la période de référence, notées « **chômeurs** » ;

-les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche de leur premier emploi désignées par « **population en quête 1<sup>er</sup> emploi** ».

**La population inactive** : c'est l'ensemble des personnes qui ne sont pas des actifs, autrement dit celles qui n'exercent aucune activité économique. La population inactive résulte par ailleurs de la différence entre la population totale et la population active.

**La population dépendante économiquement ou à charge** : la population dépendante économiquement ou à charge est constituée par l'ensemble des personnes âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans et de celles appartenant à la population inactive.

**Le taux net ou spécifique d'activité**: ce taux net ou spécifique d'activité est égal au quotient (rapporté à 100) de l'effectif de sa population active (occupée et au chômage) à l'effectif de sa population en âge de travailler.

**Le taux d'occupation** : le taux d'occupation exprimé en pourcentage s'obtient en rapportant l'effectif de la population active occupée (les occupés) à celui de la population active.

**Le taux de chômage**: ce taux de chômage est égal au rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de chômeurs sur la population active.

**Le rapport de dépendance** : ce rapport s'obtient en rapportant le nombre total de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus, à celui des personnes économiquement actives âgées de 15 à 64 ans.

**Le taux de dépendance** : ce ratio s'obtient en rapportant la population inactive totale plus les moins de 15 ans plus les 65 ans ou plus sur la population active totale occupée de 15 ans à 64 ans.

**L'occupation principale** : l'occupation principale est l'activité qui a pris le plus de temps à l'individu au cours de la période de référence ; cette variable sera regroupée en grandes catégories d'occupation.

**La situation dans l'occupation principale** : c'est la situation d'une personne par rapport à son occupation actuelle ou antérieure s'il s'agit d'une personne qui a déjà travaillé et qui est en situation de chômage. Quelle est la position de cette personne dans l'exercice de l'activité? Les cas possibles sont les suivants :

**-Employeur, Patron** : C'est une personne occupée qui exploite sa propre entreprise économique ou exerce pour son propre compte un métier. A cet effet, elle emploie un ou plusieurs salariés qu'elle paie.



**-Indépendant** : C'est une personne qui travaille pour son propre compte, mais qui n'emploie aucun salarié. Il peut cependant avoir des aides familiaux ou des apprentis non rémunérés.

**-Salarié, Employé** : C'est une personne qui travaille et, qui en contrepartie, reçoit un salaire en espèces ou en nature.

**-Apprenti** : C'est une personne qui apprend un métier manuel dans le cadre d'un apprentissage en atelier ou sur le terrain auprès d'un maître. Il ne perçoit aucune rémunération en espèce ou en nature en contrepartie du travail accompli.

**-Aide familial** : C'est une personne qui travaille dans une entreprise familiale sans être rémunérée. Les aides familiaux travaillent généralement dans l'agriculture, le commerce ou le transport. Ils sont en général nourris, logés et soignés lorsqu'ils sont malades et reçoivent de temps en temps des cadeaux.

**Le secteur d'activité** : un secteur d'activité est un groupe d'établissements ou d'entreprises ayant la même activité principale. La classification par grands secteurs (primaire, secondaire tertiaire) permet de mesurer l'importance et l'évolution de l'activité des dits établissements ou entreprises.

## 6.1 – POPULATION ET STATUT D'ACTIVITE

Par rapport à l'activité économique, la population est composée de deux sous-populations : les actifs et les inactifs. Les actifs se composent des actifs occupés et des chômeurs (chômeurs ayant déjà travaillé et les personnes en quête du premier emploi), tandis que les inactifs regroupent les retraités, les personnes occupées au foyer, les élèves/étudiants, les rentiers et toutes les autres catégories d'inactifs.

Dans la région des Hauts Bassins, la population âgée de 5 ans ou plus est de 1 218 222 résidents composée de 676 429 actifs et de 541 793 inactifs, soit 55,5% d'actifs et 44,5% d'inactifs.. Dans cette population, plus d'une personne sur deux (53,5%) sont des actifs occupés. En ce qui concerne les autres statuts d'occupation, par exemple, les élèves/étudiants représentent 18,0% et les personnes occupées au foyer 14,6%.

### 6.1.1 – Population active

La population active est de 676 429 personnes composée de 405 572 hommes et de 270 857 femmes ; soit 60,0% d'hommes et 40,0% de femmes.

#### 6.1.1.1 – Les actifs de 5-14 ans

L'importance numérique des actifs de 5 à 14 ans nous renseigne sur l'ampleur du travail des enfants. Dans la population totale de la région, 31,7% des enfants de moins de 15 ans sont des actifs. Ce phénomène s'observe plus en milieu rural (43,5 %) qu'en milieu urbain (8,5 %) (Tableau 6.1).

**Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe**

Milieu de résidence et âge		Masculin	Féminin	Total
Urbain	5-14 ans	9,5	7,6	8,5
	15-64 ans	75,8	35,5	55,7
	15 ans et +	74,6	34,6	54,6
Rural	5-14 ans	47,2	39,6	43,5
	15-64 ans	93,7	64,2	78,1
	15 ans et +	92,2	62,5	76,6
Ensemble	5-14 ans	34,9	28,5	31,7
	15-64 ans	85,8	52,4	68,6
	15 ans et +	84,6	51,1	67,4

Quel que soit le milieu de résidence, le taux d'activité des garçons de 5 à 14 ans est supérieur à celui des filles du même groupe d'âges. Ainsi, dans l'ensemble, on a 28,5% d'enfants de sexe féminin et 34,9% pour le sexe masculin qui sont actifs. En milieu rural, ces taux sont respectivement de 47,2% et 39,6%. Dans le milieu urbain, on compte 7,6% de filles actives contre 9,5% de garçons. (Tableau 6.1).

#### 6.1.1.2 – Les actifs de 15 ans ou plus

Dans l'ensemble, 67,4% des personnes de 15 ans ou plus sont des actifs. Cette proportion est de 68,6% pour les personnes de 15-64 ans ; ce niveau est inférieur au niveau national (74,0 %). En milieu rural les taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus sont plus élevés (76,6%) qu'en milieu urbain (54,6%).

En milieu urbain comme en milieu rural, la proportion des hommes de plus de 15 ans qui sont actifs est supérieure à celle des femmes de la même tranche d'âges qui sont actives. Ainsi, pour l'ensemble, on a 51,1% de femmes actives contre 84,6% d'hommes. En milieu rural, ces taux sont respectivement de 62,5% et 92,2%. En milieu urbain, on compte 34,6% de femmes actives contre 74,6% d'hommes. (Tableau 6.1).

### 6.1.2– Population inactive

La population inactive est de 541 793 personnes et comprend 193 916 hommes et 347 877 Femmes ; soit 64,2% de femmes et 35,8% d'hommes. Examinons la situation des inactifs de 5 à 14 ans et celle de 15 ans ou plus.

#### 6.1.2.1 – L'inactifs de 5-14 ans

Dans la région des Hauts Bassins, 68,3% des enfants âgés de 5 à 14 ans sont économiquement inactifs. Ils constituent 56,5% de cette tranche d'âges en milieu rural et 91,5 % en milieu urbain. Par rapport au sexe, on note un taux d'inactivité de 65,1 % chez les garçons et de 71,5 % chez les filles. (Tableau 6.1).

#### 6.1.2.2 – L'inactifs de 15 ans ou plus

Dans l'ensemble, le taux d'inactivité est de 32,6% chez les personnes de 15 ans ou plus. Il varie de 45,4% en milieu urbain à 23,4% en milieu rural. Quel que soit le milieu de résidence, le taux d'inactivité est plus élevé chez les femmes. Ainsi, pour l'ensemble de cette population, il est de 48,9% chez les femmes contre 15,4% chez les hommes. Ce sont 37,5% des femmes et 7,8% des hommes qui sont inactifs en milieu rural, alors qu'en milieu urbain, ces taux sont respectivement de 65,4% et 25,4%. (Tableau 6.1).

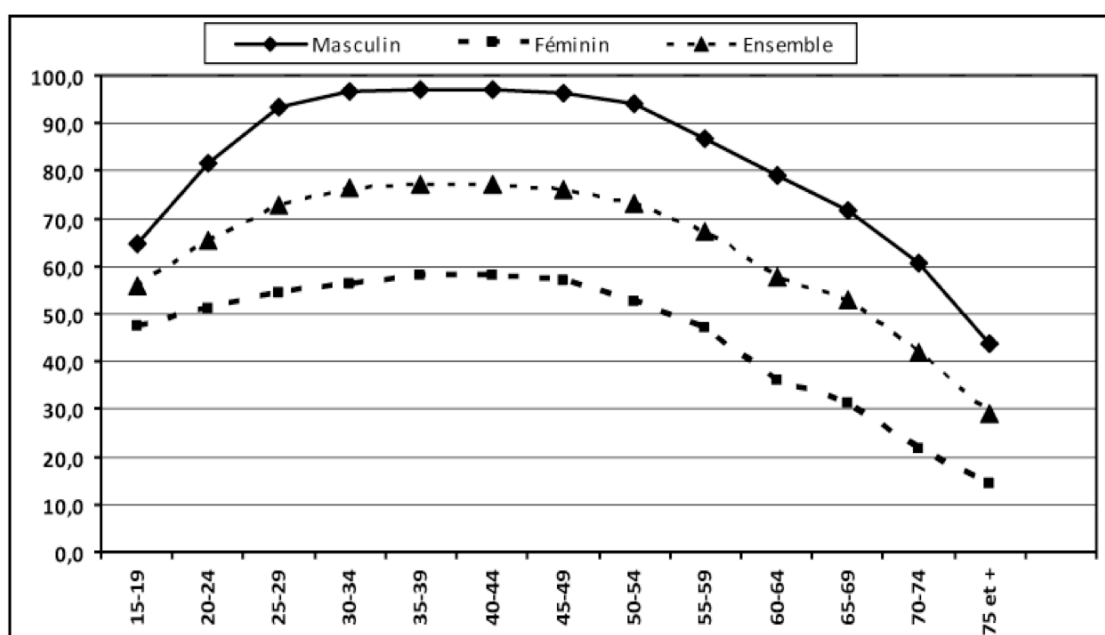
### 6.1.3 – Structure par sexe et âge des populations active et inactive de 15 ans ou plus

Dans la région, le taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus est de 66,9%. Ce taux augmente avec l'âge, passant de 55,7% à 15 ans à 77,3% entre 35 et 40 ans, l'âge auquel l'activité est la plus intense. A partir de 45 ans, le taux amorce une décroissance continue qui le situe à 29,0% au-delà de 75 ans.

Les courbes représentant les taux d'activité (Graphique 6.1) des femmes et des hommes ont presque la même allure. Cependant, on note que la courbe représentant le taux d'activité des femmes est en dessous de celle des hommes quel que soit l'âge.

Le taux de chômage de la population des Hauts Bassins est de 3,9% avec un maximum de 6,4% entre 20 et 24 ans. Les femmes, avec 3,3% de chômage, sont moins touchées que les hommes (4,2%). Comme on peut s'en apercevoir, ces niveaux de chômage ne reflètent certainement pas la réalité et cachent le sous-emploi tel qu'il est vécu au Burkina Faso comme ailleurs en Afrique. Ces résultats sont également liés aux questions posées au RGPH et la période de référence choisie pour la mesure du phénomène.

Graphique 6. 1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges





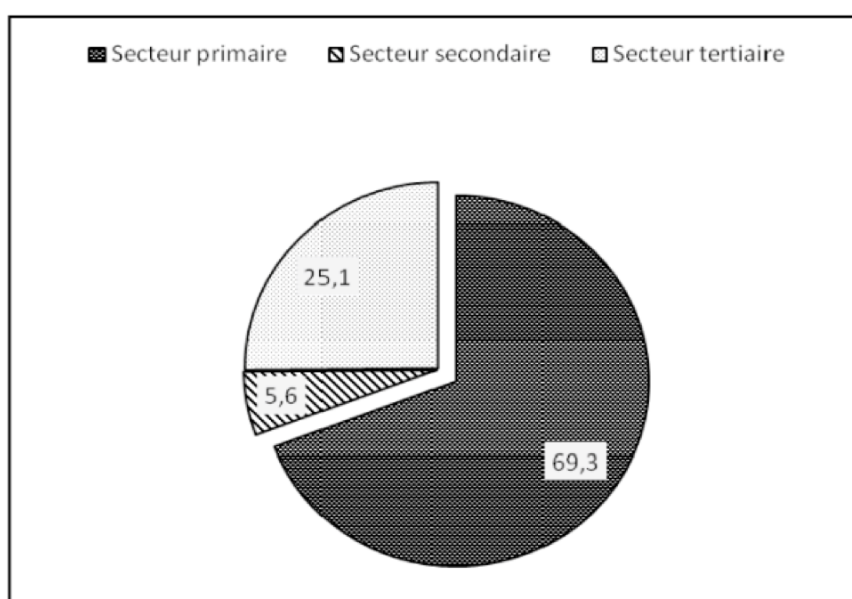
## 6.2.2 – Occupation et secteur d'activité

Le secteur d'activité le plus représenté dans la région est le secteur primaire avec 69,3% de la population occupée; viennent ensuite les secteurs tertiaire (25,1%) et secondaire (5,6%) des actifs occupés. Le graphique 6.2 donne une illustration de ces résultats.

**Tableau 6.4 – Répartition (%) des actifs occupés par occupation selon le secteur d'activité**

Grands groupes d'occupation	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Ensemble
Professions intermédiaires	0,0	0,1	1,5	1,6
Cadres subalternes de l'administration	0,0	0,5	0,9	1,5
Personnel de services et vendeur	0,1	0,5	15,2	15,8
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	68,7	0,0	0,1	68,9
Artisanats, ouvriers	0,3	3,9	3,2	7,4
Ouvriers et employés non qualifiés	0,0	0,1	1,3	1,5
Autres matières et professions	0,1	0,2	2,5	2,7
Sans profession, profession non précisée	0,0	0,3	0,4	0,7
Total	69,3	5,6	25,1	100,0

**Graphique 6.2 Proportions (%) d'actifs par secteurs d'activité**



## 6.2.3 – Situation dans l'occupation

Dans cette partie l'analyse porte d'abord sur la situation dans l'occupation (employé, aide familial, employeur...) des actifs occupés de la région, puis la répartition de ces actifs occupés selon le milieu de résidence.

### 6.2.3.1 – La situation globale des occupés

Dans la région, plus de deux personnes sur cinq (43,8%) des actifs occupés sont des « indépendants ». Ceux-ci sont suivis des aides familiaux (40,9%), et des salariés (9,4%). Ces trois modalités regroupent donc plus de 94% des actifs occupés. Parmi les hommes, 55,6% sont indépendants, 25,3% des aides familiaux et 11,9% des salariés. Dans la population féminine active occupée, si la tendance est la même que les hommes, les proportions sont différentes. En effet, 65,0% d'entre elles sont des aides familiaux, 25,5% des indépendants et 5,5% des salariées.

**Tableau 6. 5: – Répartition (%) des actifs occupés par la situation dans l'occupation selon le milieu de résidence et le sexe**

Situation dans l'occupation principale	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Employeur	3,1	1,4	2,6	0,8	0,2	0,6	1,7	0,5	1,2
Indépendant	52,8	55,2	53,5	57,2	15,4	39,2	55,6	25,5	43,8
Salarié employé	26,4	19,1	24,1	3,7	0,9	2,5	11,9	5,5	9,4
Apprenti	6,8	2,8	5,5	0,4	0,2	0,3	2,7	0,8	2,0
Aide familial	6,8	17,4	10,2	35,7	81,2	55,2	25,3	65,0	40,9
Autres	0,4	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
ND	3,7	3,8	3,7	1,8	1,9	1,9	2,5	2,4	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Masc = Masculin, Fém = Féminin, Ens = Ensemble

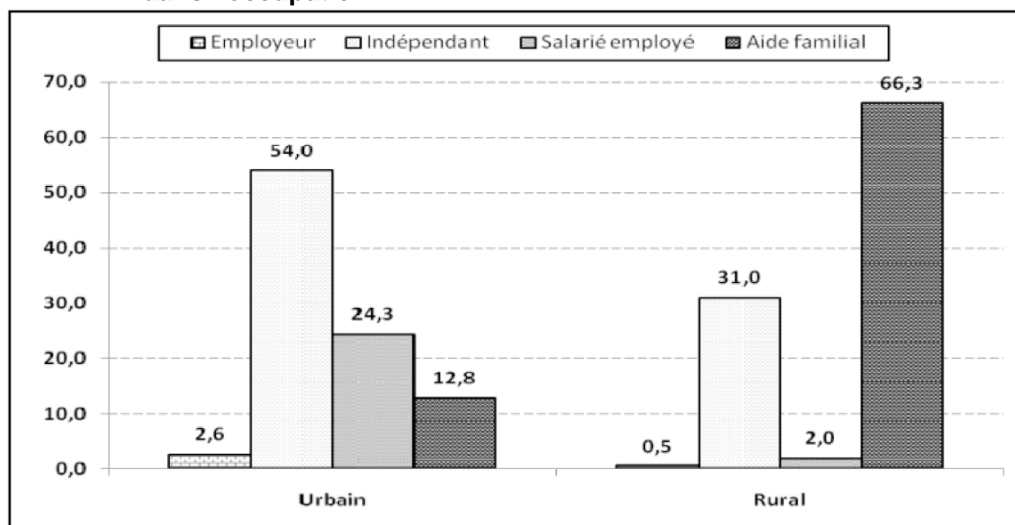
### 6.2.3.2 – La situation des occupés par milieu de résidence

En milieu urbain, plus de la moitié des actifs occupés sont des travailleurs indépendants (54,0%). Les salariés représentent 24,3%, les aides familiaux 12,8% et les apprentis 5,5%. Au niveau des hommes, 52,8% d'entre eux sont des indépendants, 26,4% des salariés ; 6,8% des aides familiaux et 6,8% des apprentis. Dans la population féminine active occupée, plus de la moitié (55,2%) d'entre elles travaillent pour leur propre compte «indépendants», 17,4% sont des aides familiaux et 19,1% des salariés (Tableau 6.5).

En milieu rural, plus de la moitié (55,2%) des actifs occupés sont des aides familiaux et 39,2% des indépendants. Les salariés représentent 2,5%. Ces proportions se comprennent dans la mesure où, d'une part, sur les exploitations, en dehors du chef de famille qui est indépendant, les autres membres de la famille sont des aides familiaux (main d'œuvre familiale) y compris les femmes ; d'autre part, les emplois salariés sont rares en milieu rural.

Selon le sexe, on note que 57,2%, 35,7% et 3,7% des hommes sont respectivement des indépendants, des aides familiaux et des salariés ; tandis qu'on dénombre 81,2% d'aides familiaux et 15,4% de travailleurs indépendants dans la population féminine. Le graphique 6.2 illustre ces résultats.

**Graphique 6.3- Répartition (%) des occupés par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation**



### 6.3 – ACTIVITE PAR PROVINCE

Cette partie étudie les taux d'activité, d'occupation, de chômage, de dépendance et le rapport de dépendance dans les provinces du Houet, du Kéné Dougou et du Tuy.

**Tableau 6. 6 : Répartition (%) des indicateurs d'activité par province**

Province	Taux d'occupation	Taux de chômage	Taux d'activité	Rapport de dépendance	Taux de dépendance	Effectifs
Houet	94,1	6,0	62,1	81,1	120,88	553941
Kéné Dougou	99,2	1,3	72,6	102,3	131,23	149475
Tuy	99,7	0,3	84,5	100,6	116,97	120351
Ensemble	96,1	3,9	67,3	87,8	122,18	823767

#### 6.3.1 – Taux d'activité

Le taux d'activité de la région des Hauts Bassins rappelons-le est de 67,3% contre une moyenne nationale de 74,0 %. Il est plus élevé dans la province du Tuy (84,5 %) que dans les autres provinces (62,1% pour le Houet et 72,6% pour le Kéné Dougou).

#### 6.3.2 – Taux d'occupation

La grande majorité de la population active est occupée (96,1%). Le taux d'occupation est de 99,7% dans le Tuy, 99,2% dans le Kéné Dougou et de 94,1% dans la province du Houet.

#### 6.3.3 – Taux de chômage

Le taux de chômage est très élevé dans les Hauts Bassins (3,9%) en comparaison à la moyenne de l'ensemble du pays qui est de 2,4 %. Il est davantage élevé dans le Houet (6,0%) que dans les autres provinces (1,3% dans le Kéné Dougou et 0,3% dans le Tuy).

Le taux de chômage est plus élevé en milieu urbain (11,5%) qu'en milieu rural (0,8%). Dans le Houet ces taux sont respectivement de 13,0% et de 0,8% en milieu urbain et en milieu rural tandis que dans le Kéné Dougou, ils sont de 3,9% et de 1,1% respectivement en milieu urbain et en milieu rural. Ces taux sont faibles dans le Tuy, ils sont de 1,2% et de 0,2% respectivement en milieu urbain et en milieu rural.

### **6.3.4 – Rapport de dépendance**

Le rapport de dépendance est de 87,8%. Une personne âgée de 15 ans à 64 ans est donc supposée avoir à sa charge environ un enfant de moins de 15 ans ou une personne âgée de plus de 64 ans. Ce taux est plus faible dans le Houet (81,1%) que dans les autres provinces (102,3% pour le Kéné Dougou et 100,6% pour le Tuy).

### **6.3.5 -Taux de dépendance**

Le taux de dépendance est de 122,2%, c'est-à-dire qu'un actif occupé a, à sa charge plus d'une personne qui sont soit inactives, soit âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans. Dans le Houet la charge par actif occupé est de 120,9% alors qu'elle est de 117,0% dans le Tuy et de 131,2% dans le Kéné Dougou.

### **Conclusion**

Dans la population de 15 ans ou plus, les actifs représentent 67,3%. Le taux d'activité des enfants de 5-14 ans est de 31,7%, cette proportion est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans la région, 68,1% des actifs occupés sont dans l'agriculture et plus de deux personnes sur cinq des actifs occupés sont des aides familiaux. Ceux qui travaillent à leur propre compte (indépendant) sont de 43,8% tandis que les salariés ne représentent que 9,4% de l'ensemble.



## CHAPITRE 7 : FECONDITE

---

### Introduction

La connaissance des indicateurs de fécondité est importante pour la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement. Composante principale de la dynamique démographique, la fécondité détermine la structure par âge de la population et génère des besoins sociaux et économiques spécifiques à court, moyen et long termes. C'est pourquoi elle a toujours fait l'objet d'attention particulière de la part des chercheurs, des décideurs et d'acteurs de la société civile engagés dans les domaines de la santé de la reproduction y compris la planification familiale.

### Collecte des données

Au recensement de 2006, deux principales questions ont été posées aux femmes résidentes âgées de 10 ans et plus : ces questions concernent « le nombre total d'enfants nés vivants par femme » et le « le nombre des naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois ». C'est à partir de ces informations que l'étude de la fécondité est faite dans ce chapitre.

### Définition des concepts opératoires

Un certain nombre de concepts sont utilisés dans ce chapitre. Pour la compréhension des lecteurs, on rappelle leur définition.

**Natalité** : la natalité désigne la survenue des naissances vivantes dans une population au cours d'une période de temps. Elle constitue la composante positive du mouvement naturel de la population.

**Fécondité** : la fécondité désigne la survenance des naissances vivantes dans la sous population féminine en âge de procréer (généralement les femmes âgées de 15-49 ans). Pour un souci de comparaison, on s'intéresse au groupe d'âges 15-49 ans dans cette étude même si la collecte a concerné les femmes âgées de 10 ans et plus.

**Taux brut de natalité (TBN)** : le taux brut de natalité exprime le nombre de naissances vivantes enregistré au cours d'une année pour une population moyenne de 1000 habitants.

**Taux global de fécondité générale (TGFG)** : le taux global de fécondité générale exprime le nombre moyen annuel de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer.

**Indice synthétique de fécondité (ISF) ou somme des naissances réduites (SNR)** : l'indice synthétique de fécondité exprime le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive dans l'hypothèse d'une fécondité demeurée constante au cours du temps.

**Descendance atteinte à l'âge (x, x+4)** : la descendance atteinte exprime le nombre moyen d'enfants nés vivants par une femme de ce groupe d'âges. A la descendance atteinte par âge, se rattache un indice classique, la descendance finale notée  $D_{50}$  qui est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme non soumise à la mortalité à 50 ans.

## 7.1 - NATALITE

La natalité influence positivement la croissance démographique : plus (ou moins) les naissances sont nombreuses, plus (ou moins) la croissance démographique est importante. Elle sera appréhendée par le taux brut de natalité.

### 7.1.1 - Taux brut de natalité et le milieu de résidence

Dans l'ensemble, la région des Hauts Bassins présente un taux brut de natalité de 44,9 ‰ (45,8 ‰ pour l'ensemble du pays). Il est de 22,8 ‰ chez les garçons contre 22,1 ‰ chez les filles. On note cependant une disparité du taux brut selon le milieu de résidence. En effet, le taux brut de natalité en milieu rural est de 50,1 ‰ contre 36,6 ‰ pour le milieu urbain. Les rapports de masculinité indiquent qu'il naît plus de garçons que de filles aussi bien pour l'ensemble de la région qu'en milieu rural. En effet, il naît environ 103 garçons pour 100 filles dans l'ensemble de la région, 102 garçons pour 100 filles en milieu rural et 103 garçons pour 100 filles pour le milieu urbain (Tableau 7.1).

**Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon le milieu de résidence et rapport de masculinité à la naissance**

Milieu de résidence	Sexe			Rapport de masculinité
	Garçons	Filles	Total	
Urbain	18,5	17,9	36,4	103,4
Rural	25,4	24,7	50,1	102,6
Ensemble	22,8	22,1	44,9	102,8

### 7.1.2 - Taux brut de natalité par province

L'examen du tableau 7.2 indique que la province du Kéné Dougou enregistre un peu plus de naissances pour mille habitants que les deux autres provinces de la région. En effet, le taux brut de natalité dans le Kéné Dougou est de 49,5 ‰ contre 46,3 ‰ dans le Tuy et 43,2 ‰. Ce taux ne varie presque pas selon le sexe (Tableau 7.2).

**Tableau 7.2 : Taux brut de natalité (‰) par sexe selon la province**

Province	Sexe		
	Garçon	Fille	Total
Houet	22,0	21,2	43,2
Kéné Dougou	24,7	24,8	49,5
Tuy	23,5	22,7	46,3
Ensemble	22,8	22,1	44,9

## 7.2 - FECONDITE

Tout comme la natalité, la fécondité influence la croissance démographique. Elle sera appréhendée par le taux global de fécondité et l'indice synthétique de fécondité. A la différence du taux brut de natalité, ces éléments nous rapprochent d'une mesure exacte de la force du phénomène car ils éliminent le rôle joué par la taille de la population.

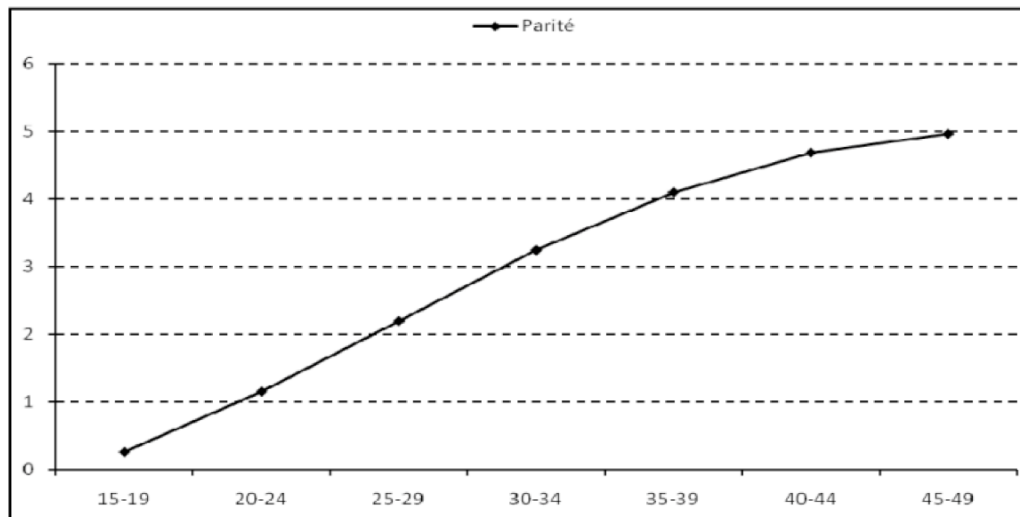
### 7.2.1- Structure par âge de la fécondité cumulée

Après examen du tableau 7.3, on note que le nombre d'enfants nés vivants passe en moyenne de 0,3 pour les femmes de 15-19 ans à 5,0 pour celles de 45-49 ans. On observe en moyenne un enfant de plus en passant d'un groupe d'âges à un autre entre 15 et 40 ans. Ceci est la traduction d'une fécondité forte et permanente. Aussi, cette forte fécondité se traduit-elle par le fait que de 20,0% des femmes de 15-19 ans ont eu un ou deux enfants nés vivants. Un peu plus trois femmes sur cinq environ de 20-24 ans ont eu 1 à 3 naissances vivantes, près de 77 % des femmes de 25-29 ans ont eu 1 à 4 enfants nés vivants. Le graphique 7.1 illustre les résultats sur la descendance atteinte par les femmes en âge de procréer.

**Tableau 7.3 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants.**

Groupe d'âges	Nombre d'enfants nés vivants							Total	Nombre de femmes	Nombre moyen d'enfants
	0	1	2	3	4	5	6 +			
15-19	79,3	16,7	3,3	0,7	0,1	0,0	0,0	100,0	86 172	0,3
20-24	34,3	31,9	22,4	8,2	2,3	0,7	0,2	100,0	76 535	1,2
25-29	16,4	17,5	24,5	22,0	12,6	4,6	2,0	100,0	61 478	2,2
30-34	9,9	9,7	15,1	19,7	19,7	14,0	11,7	100,0	45 332	3,2
35-39	7,7	6,2	9,9	14,1	17,6	17,5	27,1	100,0	36 702	4,1
40-44	6,6	4,8	7,6	11,2	14,6	16,8	38,4	100,0	30 232	4,7
45-49	6,9	4,6	6,7	9,4	13,2	15,3	43,9	100,0	22 669	5,0

**Graphique 7.1 : Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée**

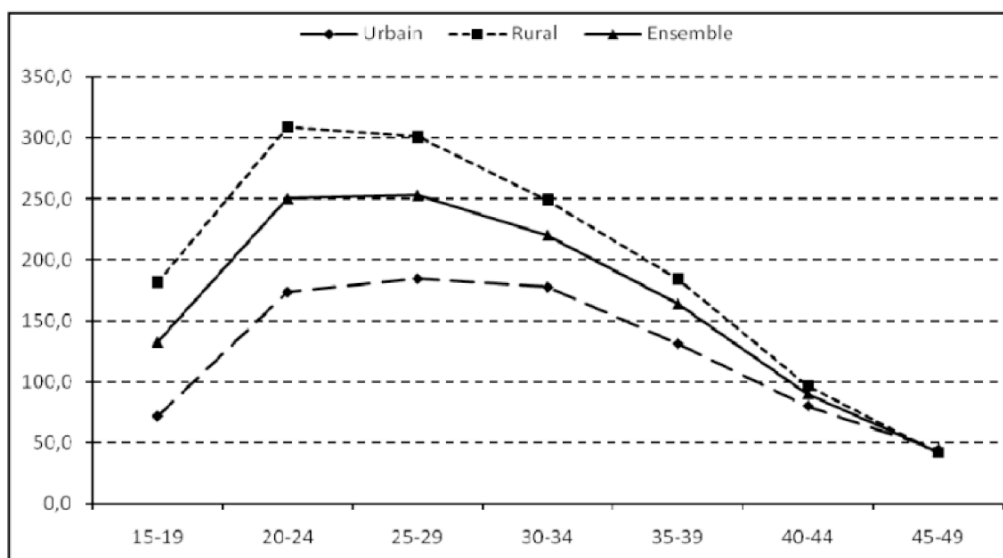


### 7.2.2 - Structure par âge de la fécondité du moment

Le graphique 7.2, représentant la courbe du taux de fécondité est croissante jusqu'à 30 ans et décroissante ensuite. Les femmes âgées de 20-24 ans ; 25-29 ans et 30-34 ans ont les taux de fécondité les plus élevés du moment (supérieurs à 200,0 ‰). Les taux de fécondité compris entre 100 et 200,0 ‰ concernent les femmes des groupes d'âges 15-19 ans et 35-39 ans. Les deux derniers groupes d'âges présentent des taux inférieurs à 100,0 ‰.

Aussi, la région présente-t-elle un taux global de fécondité générale de l'ordre de 183,4‰ et le nombre moyen d'enfants par femme est de 5,8.

**Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence**



La structure de la fécondité par âge selon le milieu de résidence présente quelques spécificités. En effet, quel que soit le groupe d'âges considéré, le milieu rural présente des taux de fécondité plus élevés par rapport au milieu urbain. Ces taux vont de 181,7‰ à 309,3‰ en milieu rural tandis qu'ils passent de 71,4‰ à 184,7‰ en milieu urbain. Ainsi, le nombre moyen d'enfants par femme en milieu rural est de 6,8 en milieu rural contre 4,3 en milieu urbain (Tableau 7.4).

**Tableau 7.4 : Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence**

Groupes d'âges	Taux de fécondité		
	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	71,4	181,7	132,4
20-24	173,6	309,3	250,7
25-29	184,7	301,4	253,4
30-34	177,7	249,5	220,7
35-39	131,1	184,3	164,1
40-44	79,9	96,4	90,1
45-49	43,9	41,5	42,4
<b>ISF</b>	4,3	6,8	5,8
<b>TGFG</b>	133,9	218,6	183,4

### 7.2.3 - Indice synthétique de fécondité par province

Il ressort des résultats du RGPH-2006 que la région présente un niveau de fécondité de 5,8 enfants par femme. Ce niveau est relativement plus important dans le Kénédougou (6,8) que dans le Tuy (5,9) et le Houet (5,5).

## **Conclusion**

Au terme de l'analyse des données sur la fécondité, il ressort que le niveau de la fécondité dans la région reste élevé. Le taux brut de natalité est de 44,9‰ et varie en fonction du milieu de résidence et de la province de résidence. En effet, le taux brut de natalité est de 50,1‰ en milieu rural contre 36,4‰ pour le milieu urbain tandis qu'il est de 49,5 ‰ dans le Kéné Dougou contre 46,3‰ dans le Tuy et 43,2‰ dans le Houet.

Le nombre d'enfants par femme est de 5,8 enfants par femme pour l'ensemble de la région et varie de 6,8 dans la province du Kéné Dougou à 5,5 dans le Houet.



## CHAPITRE 8 : MIGRATION

### Introduction

La région des Hauts Bassins, située dans une zone intermédiaire entre les zones sahélienne et côtière offre des conditions propices au développement d'un certain type d'arboricultures comme les agrumes, les anacardiés et les mangues. De ce fait, elle attire des populations venues des autres parties du Burkina et des pays frontaliers (Côte d'Ivoire, Mali).

L'objectif de ce chapitre est d'analyser les mouvements des populations à l'intérieur de la région des Hauts Bassins, entre la région des Hauts Bassins et les autres régions du Burkina Faso et enfin entre cette région et le reste du monde.

### **Collecte des données**

Les questions posées au recensement général de la population et de l'habitation du Burkina Faso de 2006 pour saisir les personnes en situation de migration sont les suivantes : « dans quelle commune et province du pays est né(e) (NOM) ? » ; « dans quelle commune et province du pays habitait (NOM) ? » et « est-ce que (NOM) a résidé dans un autre pays de 1996 à 2006 » ? La combinaison de ces questions permet de classer la population en non migrants, migrants durée de vie et migrants récents.

### **Définition des concepts**

En vue de faciliter la compréhension du lecteur, cette section aborde la définition des concepts utilisés dans ce chapitre. Dans le cadre de cette étude, on s'intéresse à la migration durée de vie uniquement.

**Migration** : De façon générale, la migration ou mouvement migratoire peut être définie comme le changement du lieu de résidence habituelle pour une durée minimale conventionnelle. Selon Louis Henry (1981 ; 105) la migration est « un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée ... ». Généralement la définition de la migration prend en compte deux critères clés que sont le temps et l'espace. Pour ce qui est du temps l'on considère généralement une durée d'au moins six mois effectifs ou avec l'intention de passer au moins six mois hors de sa localité de résidence habituelle. Quant au critère d'espace il s'agit du franchissement de frontières administratives (villages, communes, départements, pays, etc.). De façon opérationnelle, dans la présente étude, sera considérée comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.

**Migration durée-de-vie** : La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle elle concerne les individus dont la commune (respectivement, province, région et pays) de résidence au moment du recensement est différente de leur commune (respectivement, province, région et pays) de naissance.

**Natifs** : Les natifs d'une localité donnée sont les personnes qui sont nées dans cette localité. Dans le cadre de l'analyse de la migration durée de vie, l'on entendra par natifs toute personne résidant dans son lieu de naissance pendant le recensement de 2006. En





## 8.2 - MIGRATIONS INTER-PROVINCIALES

Ce sous chapitre étudie les échanges migratoires entre les provinces de la région des Hauts Bassins.

### 8.2.1- Provinces de départ

L'indice de sortie de la province du Houet à l'intérieur de la région est de 2,1% (ou 0,021). Par opposition, l'indice de rétention vaut 97,9%, ce qui sous-entend, d'après la définition retenue de la migration durée de vie malgré ses limites, que les natifs de la province du Houet tout comme les natifs des autres provinces migrent peu à l'intérieur de la région (Tableau 8.2). Néanmoins, les natifs du Kéné Dougou et du Tuy migrent plus à l'intérieur de la région que les natifs de Houet. La province du Kéné Dougou apparaît d'après le tableau 8.2 comme la principale province de départ des migrations inter-provinciales dans la région.

### 8.2.2 - Provinces de destination

Les natifs des Hauts Bassins résidant dans cette région représentent 90,1% de l'ensemble des natifs de la région. En d'autres termes, près d'un natif sur dix des Hauts Bassins résident hors de cette région. Les échanges se font entre les trois provinces de la région au détriment de la province du Kéné Dougou. En effet, sur cent résidents de la province du Kéné Dougou, moins de quatre viennent des deux autres provinces. Par contre sur cent habitants du Houet et du Tuy, on a respectivement près de treize et plus de six qui viennent des deux autres provinces de la région.

**Tableau 8.2 : Matrice migratoire inter-provinciale de la région des Hauts Bassins**

Province de naissance	Province de résidence			Total	Poids (%) des natifs résidant dans la province
	Houet	Kéné Dougou	Tuy		
Houet	97,9	1,5	0,6	100,0	87,4
Kéné Dougou	3,6	96,2	0,1	100,0	96,3
Tuy	2,5	0,2	97,3	100,0	93,7
Ensemble	62,8	21,8	15,4	100,0	90,1

## 8.3 - MIGRATIONS INTER REGIONALES

L'un des objectifs de cette section est d'analyser les échanges de population entre la région des Hauts Bassins et les autres régions du Burkina Faso. D'où viennent les résidents de la région des Hauts Bassins? Où vont les natifs de cette région ?

Les réponses à ces questions sont données dans les sections suivantes.

### 8.3.1 – Régions de provenance des immigrants

L'on s'intéresse d'abord à l'immigration à l'intérieur du pays afin de mesurer le poids des échanges migratoires entre la région des Hauts Bassins et les autres régions du Burkina Faso.

Le tableau 8.3 montre que, outre les natifs de la région qui représentent 83,0% des résidents, les natifs du Nord (4,9%), de la Boucle du Mouhoun (4,2%) et du Centre Ouest (1,6%) sont les plus nombreux dans la région des Hauts Bassins. La région de la Boucle du

Mouhoun est frontalière des Hauts Bassins, ce qui pourrait expliquer en partie ce fait mais pour la région du Nord, des explications peuvent se trouver dans la recherche de la terre fertile ; ce qui n'est peut-être pas le cas pour les ressortissants de la Boucle du Mouhoun, puisque cette région est considérée comme le grenier du Burkina Faso. Les trois principales régions de provenance des immigrants sont donc les régions du Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Centre Ouest.

**Tableau 8.3 : Répartition des résidents des Hauts Bassins connaissant leur commune de naissance selon la région de naissance**

Région de naissance	Effectifs	Proportion (%)
Boucle du Mouhoun	28224	4,2
Cascades	6212	0,9
Centre	8711	1,3
Centre-Est	2577	0,4
Centre-Nord	7925	1,2
Centre-Ouest	10905	1,6
Centre-Sud	1526	0,2
Est	1071	0,2
Haut-Bassins	558494	83,0
Nord	33084	4,9
Plateau Central	3038	0,5
Sahel	3384	0,5
Sud-Ouest	8097	1,2
Total	673248	100,0

### 8.3.2 – Régions de destination des émigrés

A l'instar des populations des autres régions ou pays qui résident dans la région des Hauts Bassins, les natifs de celle-ci migrent également vers d'autres régions du Burkina et à l'étranger. Le tableau 8.4 donne la répartition des natifs de cette région selon les régions de destination au Burkina Faso.

**Tableau 8.4 Répartition des natifs des Hauts Bssins résidant au Burkina selon la région de destination**

Région de naissance	Effectif	Proportion (%)
Boucle du Mouhoun	17947	1,4
Cascades	26708	2,1
Centre	46353	3,7
Centre-Est	2035	0,2
Centre-Nord	2793	0,2
Centre-Ouest	5113	0,4
Centre-Sud	1613	0,1
Est	1973	0,2
Haut-Bassins	1123907	90,1
Nord	5632	0,5
Plateau Central	1132	0,1
Sahel	1300	0,1
Sud-Ouest	10241	0,8
Total	1246747	100,0

Globalement, sur 100 personnes nées dans la région des Hauts Bassins et résidant au Burkina Faso, seulement près de 10 partent s'installer dans les autres régions du pays.

On remarque aussi que la région du Centre est la principale destination des natifs des Hauts Bassins résidant au Burkina (3,7%). Cette dernière est suivie de la région des Cascades (2,1%) et de la boucle du Mouhoun (1,4%). Les autres régions accueillent moins de natifs des Hauts Bassins.

Ces mouvements de population ont également lieu entre la région des Hauts Bassins et d'autres pays. Cette analyse fera l'objet de la section suivante.

## 8.4 – ECHANGES MIGRATOIRES AVEC L'EXTERIEUR

Cette section met en exergue les mouvements de population entre la région des Hauts Bassins et les autres pays du monde, particulièrement les pays d'Afrique. Les lieux de naissance des résidents de la région des Hauts Bassins et les pays de destination des natifs de cette région sont examinés.

### 8.4.1 – Pays de naissance des immigrants

Le tableau 8.5 fournit des informations sur le lieu de naissance des personnes nées hors du Burkina et résidant dans la région des Hauts Bassins au moment du recensement général de la population et de l'habitation de 2006.

De ce tableau, l'on observe que la grande majorité des résidents de la région des Hauts Bassins nés hors du Burkina Faso sont natifs de la Côte d'Ivoire. En effet, sur 100 personnes nées hors du Burkina Faso et résidant dans la région des Hauts Bassins, près de 79 personnes sont nées en Côte d'Ivoire. Ce pays est suivi de loin par le Mali où 15,0% des résidents des Hauts Bassins sont y nés. Les mêmes conclusions sont faites lorsque l'on analyse ces résultats au niveau des provinces de la région des Hauts Bassins.

**Tableau 8.5 : Répartition (%) des résidents des Hauts Bassins nés hors du Burkina selon le lieu de naissance**

Pays de naissance	Houet	Kéné Dougou	Tuy	Ensemble
Côte d'Ivoire	81,4	56,4	93,6	78,6
Ghana	1,8	0,4	2,2	1,6
Mali	11,1	40,8	2,4	15,0
Niger	1,1	1,1	0,5	1,0
autre pays de la CDEAO	1,8	0,1	0,2	1,4
Autres pays d'Afrique	2,0	1,0	1,2	1,8
Pays autres continents	0,8	0,1	0,0	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

### 8.4.2 – Pays de destination des émigrés

Le Burkina Faso est reconnu comme un pays à forte émigration, essentiellement à destination de la Côte d'Ivoire. Qu'en est-il de la région des Hauts Bassins? Le tableau 8.6 apporte des éléments de réponse à cette interrogation.

On remarque à travers les indicateurs fournis par ce tableau que les pays traditionnels d'émigration (Côte d'Ivoire, Mali) des Burkinabè n'ont pas changé. En effet, la Côte d'Ivoire est la principale destination des Burkinabè où 73,7% des émigrés y vont. Ce pays est suivi du Mali qui accueille 18% des émigrés de la région des Hauts Bassins. La proximité de ces

deux pays par rapport à cette région serait à l'origine de ce mouvement d'émigration dans ces pays. Ainsi les principales destinations des émigrés de la région des Hauts Bassins sont la Côte d'Ivoire et le Mali. Il faut noter également qu'il y a une forte sortie de la population des Hauts Bassins vers l'Europe (2,4%).

**Tableau 8.6 : Répartition des émigrés des Hauts Bassins par pays de destination**

Pays de destination	Effectifs	Proportion (%)
Côte d'Ivoire	8379	73,7
Mali	2051	18,0
Autres pays CEDA	355	3,1
Autres pays africains	165	1,5
Pays autres continents	115	1,0
Europe	278	2,4
ND	24	0,2
Total	11367	100,00

Ces émigrés, originaires des Hauts Bassins, partent des différentes provinces de cette région. L'ampleur des départs est différente d'une province à une autre comme l'indique le tableau 8.7.

**Tableau 8.7 : Répartition des émigrés des Hauts Bassins par pays de destination selon la province d'origine**

Pays de destination	Houet		Kéné Dougou		Tuy	
	Effectif	proportion	Effectif	proportion	Effectif	proportion
Côte d'Ivoire	4983	71,4	1637	68,7	1759	87,6
Mali	1192	17,1	708	29,7	151	7,5
Autres pays CEDA	261	3,7	18	0,8	75	3,7
Autres pays africains	145	2,1	10	0,4	11	0,5
Pays autres continents	108	1,5	4	0,2	3	0,1
Europe	265	3,8	5	0,2	8	0,4
ND	21	0,3	2	0,1	1	0,0
Total	6975	100,0	2384	100,0	2008	100,0

Il ressort que les principales destinations des émigrés ne changent pas. La Côte d'Ivoire demeure la première destination des émigrés de chaque province des Hauts Bassins résidant à l'étranger. On note par ailleurs que les émigrés du Kéné Dougou vont plus au Mali (29,7%) que ceux du Houet (17,1%) et du Tuy (7,5%). Ceci s'expliquerait par la proximité du Kéné Dougou du Mali par rapport aux autres provinces.

## Conclusion

L'étude de la migration dans la région des Hauts Bassins a montré que 24,4% des résidents de cette région ne sont pas des natifs (migrants durée de vie). Ces résidents viennent aussi bien de l'intérieur du pays que de l'extérieur. Concernant le premier cas, on observe que ceux-ci viennent essentiellement du Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Centre Ouest. Pour le second cas, il ressort que de 78,6% des résidents qui viennent de l'extérieur sont nés en Côte d'Ivoire et 15,0% sont nés au Mali.

Concernant la migration à l'intérieur du pays (émigration), on retient que la destination privilégiée des natifs de cette région résidant au Burkina est la région du centre qui accueille 3,7% de ceux-ci. Cette région est suivie des Cascades et de la Boucle du Mouhoun qui accueille respectivement 2,1% et 1,4% des natifs de la région des Hauts Bassins résidant au Burkina Faso.

Au titre de l'émigration internationale de la région des Hauts Bassins, il apparaît que la destination privilégiée des ressortissants de cette zone est la Côte d'Ivoire qui reçoit 73,7 % de cette population. Ce pays est suivi du Mali qui accueille 18,0 % des ressortissants des Hauts Bassins résidant à l'étranger.



## CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION

---

### Introduction

Au Burkina Faso, des dispositions existent en vue de l'amélioration des conditions de la personne vivant avec un handicap. Plusieurs textes juridiques ont été adoptés, beaucoup de programmes ont été élaborés et plusieurs institutions de la place s'intéressent à ce groupe de personnes vulnérables.

Au titre des textes juridiques, on peut noter:

La Zatu n° 86-005/CNR/PRES du 16 Janvier 1986 portant adoption de mesures sociales en faveur des personnes handicapées ;

Le Kiti n° 86-149 du 30 Avril 1986 portant dispositions à prendre en faveur des handicapés dans la construction des bâtiments ;

Le décret n° 94-44 du 2 Février 1994 portant fixation des conditions de délivrance de la carte d'invalidité aux personnes handicapées.

Par ailleurs, on peut énumérer plusieurs autres textes qui ne visent pas seulement la personne vivant avec un handicap mais par leurs dispositions, lui confèrent certains droits. Il y a pour ce faire la constitution du 11 juin 1991 en son article 18, la loi N° 13/96/ADP du 15 Novembre 1995, la loi N°13/96/ADP du 9 mai 1996, la loi N°20/96/ADP du 10 Juillet 1996, et la loi N° 43/96/ADP du 13 Novembre 1996.

En ce qui concerne les projets et programmes, on compte environs 350 Associations et ONG nationales et internationales parmi lesquelles handicap international, la fédération Burkinabè des associations pour la promotion des personnes handicapés (FEBAH), l'Association pour la Promotion des Femmes Handicapées (APFH), l'association Etre Comme Les Autres (ECLA) qui mènent des actions visant à améliorer le bien-être de ces personnes.

### **Collecte des données**

Pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes et projets visant aussi bien l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec un handicap que la prévention du handicap, il s'avère indispensable de disposer d'informations fiables et à jour. Cependant, les statistiques concernant cette frange de la population sont insuffisantes voire inexistantes au niveau national et plus encore dans les entités géographiques plus petites (région, provinces, communes). C'est pourquoi, le recensement de 2006 a collecté des informations en vue de combler ce déficit.

La question « (nom) souffre –t-il d'un handicap quelconque ? » du questionnaire du RGPH de 2006 a permis de collecter les informations sur le handicap au Burkina. Pour recueillir les données de cette question, les agents recenseurs devaient faire preuve de tact en posant la question afin de ne pas choquer les personnes concernées. Les réponses possibles de la question sont :

- 0- aucun handicap
- 1- handicap du membre supérieur
- 2- handicap du membre inférieur
- 3- déficient mental
- 4- aveugle
- 5- sourd/muet
- 6- autres handicap

La réponse « aucun handicap », est mentionnée pour les personnes qui ne souffrent d'aucune infirmité. Si un individu souffre de plusieurs handicaps, il est retenu le principal. En ce qui concerne les handicaps ne faisant pas partie de la liste de ceux proposés comme réponse, ils sont classés dans « autres handicaps ».

### Définitions des concepts

#### Handicap

Selon l'OMS, le handicap est « un désavantage résultant pour un individu d'une déficience ou d'une invalidité, qui limite l'individu concerné dans l'exercice d'un rôle normal pour lui, compte tenu de son âge, de son sexe et des facteurs sociaux, culturels, ou l'empêche d'exercer ce rôle ». Cette définition étant plus globale et prenant en compte l'aspect social n'a pas été pris en compte au cours du recensement (RGPH-1996).

Pour le RGPH 2006 le handicap a été défini comme « une insuffisance ou une déficience des capacités physiques et/ou mentales d'un individu. Ces insuffisances peuvent être congénitales ou acquises ». Ainsi, le déficient mental est toute personne atteinte de trouble et de désordres mentaux (fou/folles) ou toute personne atteinte d'insuffisance congénitale des facultés intellectuelles (encéphalopathie).

## 9.1 – NATURE DU HANDICAP

La région des Hauts Bassins compte 10672 personnes vivant avec un handicap, soit u£

n pourcentage de (0,7%) de la population totale (Tableau 9.1). La distribution par sexe de cette population montre qu'au sein des hommes il y a plus de personnes vivant avec un handicap (0,8%) que chez les femmes (0,6%). Il existe aussi une disparité selon le milieu de résidence. On compte en milieu rural, 0,7% de personnes vivant avec un handicap (0,6% de femmes et 0,8% d'hommes). Cette proportion n'est que 0,8% en milieu urbain (0,7% de femmes et 0,9% d'hommes).

**Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe**

Nature du Handicap	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Ens	Masc	Fém	Ens	Masc	Fém	Ens
Aucun handicap	99,2	99,3	99,2	99,2	99,4	99,3	99,2	99,4	99,3
Vit avec un handicap	0,8	0,7	0,8	0,8	0,6	0,7	0,8	0,6	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	275 789	276 992	552 781	450 440	466 383	916 823	726 229	743 375	1 469 604

Il apparaît que les proportions de personnes vivant avec un handicap chez les hommes sont plus importantes que chez les femmes et ce, quel que soit le milieu de résidence. Cette variation est peut-être imputable aux activités spécifiques menées par les hommes et les femmes. Par ailleurs, la prévalence du handicap en milieu rural est plus forte que celle du milieu urbain. En effet, 60,9% des personnes vivant avec un handicap vivent en milieu rural contre 39,1% en milieu urbain. Cette situation serait due aux maladies handicapantes comme l'onchocercose qui a longtemps fait des victimes dans les campagnes, la



poliomyélite et la méningite qui ont plus de conséquence chez en milieu rural à cause de l'absence de soins ou de la lenteur pour recourir aux soins en cas d'affections.

## 9.2 –TYPE DU HANDICAP

La répartition de la population des personnes vivant avec un handicap selon le type du handicap permet de connaître les niveaux de prévalence des différents handicaps et de les situer selon le milieu de résidence.

En analysant le phénomène au niveau de la région, Il ressort que parmi les personnes atteintes de handicap, les plus nombreux sont les handicapés du membre inférieur qui représentent 34,6% de l'ensemble. Ils sont suivis par les personnes touchées par la « déficience mentale » (13,9%) les aveugles (13,8%), les sourds/muets (12,0%), puis les handicapés de membre supérieur (10,1%).

**Tableau 9.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type du handicap**

Milieu de résidence	Sexe	Type du Handicap						Total	Effectif
		Handicap membre supérieur	Handicap membre inférieur	Déficience mentale	Aveugle	Sourd/ muet	Autres		
Urbain	Masculin	10,7	42,4	14,7	10,4	8,9	12,8	100,0	2 307
	Féminin	10,4	45,7	15,0	8,3	9,6	11,0	100,0	1 861
	Total	10,6	43,9	14,9	9,5	9,2	12,0	100,0	4 168
Rural	Masculin	9,7	28,5	13,2	16,1	14,1	18,5	100,0	3 601
	Féminin	9,9	28,9	13,4	17,3	13,4	17,2	100,0	2 903
	Total	9,8	28,6	13,3	16,6	13,8	17,9	100,0	6 504
Ensemble	Masculin	10,1	33,9	13,8	13,9	12,1	16,3	100,0	5 908
	Féminin	10,1	35,5	14,0	13,8	11,9	14,8	100,0	4 764
	Total	10,1	34,6	13,9	13,8	12,0	15,6	100,0	10 672

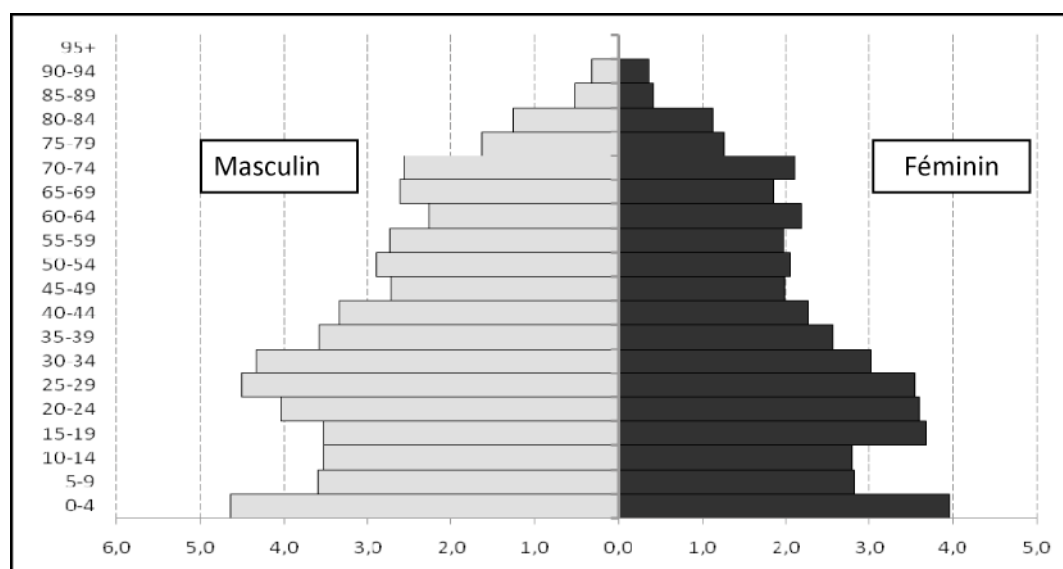
Les résultats de l'analyse par milieu de résidence conduisent aux mêmes conclusions que celles au niveau régional.

## 9.3 – STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

La connaissance de la structure par âge et par sexe de la population des personnes vivant avec un handicap, peut aider à mener des actions ciblées. En effet, les besoins des femmes sont différents de ceux des hommes et ceux des enfants différents de ceux adultes.

La pyramide des âges de la population des personnes vivant avec un handicap de la région des Hauts Bassins est très différente de celle de la population nationale. On a une structure par âge très perturbée et à dominance masculine.

L'analyse détaillée de la pyramide montre que les enfants de moins de cinq ans sont plus nombreux. Cela est certainement dû au fait qu'ils soient suffisamment exposés au risque de maladies handicapantes. Au-delà de cet âge, la structure est assez perturbée sans qu'on ne puisse dire quelles en sont les causes.

**Graphique 9.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes handicapées.**

Il ressort aussi bien de la pyramide des âges que du tableau 9.3, qu'il y a plus d'hommes vivant avec un handicap que de femmes à tous les âges. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les hommes sont certainement plus exposés que les femmes à certains risques.

**Tableau 9.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupe d'âges selon le sexe**

Groupes d'âge quinquennaux	Personnes vivants avec un Handicap			Personnes vivants avec un Handicap		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	495	423	918	4,6	4,0	8,6
5-9	383	301	684	3,6	2,8	6,4
10-14	376	298	674	3,5	2,8	6,3
15-19	376	392	768	3,5	3,7	7,2
20-24	430	383	813	4,0	3,6	7,6
25-29	481	378	859	4,5	3,5	8,0
30-34	462	323	785	4,3	3,0	7,4
35-39	382	274	656	3,6	2,6	6,1
40-44	355	242	597	3,3	2,3	5,6
45-49	290	212	502	2,7	2,0	4,7
50-54	308	220	528	2,9	2,1	4,9
55-59	292	211	503	2,7	2,0	4,7
60-64	241	233	474	2,3	2,2	4,4
65-69	279	197	476	2,6	1,8	4,5
70-74	274	225	499	2,6	2,1	4,7
75-79	175	135	310	1,6	1,3	2,9
80-84	134	121	255	1,3	1,1	2,4
85-89	55	44	99	0,5	0,4	0,9
90-94	35	39	74	0,3	0,4	0,7
95+	35	54	89	0,3	0,5	0,8
ND	50	59	109	0,5	0,6	1,0

Ensemble	5908	4764	10672	55,4	44,6	100,0
<b>Age moyen</b>	<b>37,4</b>	<b>37,2</b>	<b>37,3</b>	-	-	-
<b>Age médian</b>	<b>31,32</b>	<b>30,76</b>	<b>31,08</b>	-	-	-

La répartition selon l'âge de la population des personnes vivant avec un handicap montre que leur âge moyen est de 37,3 ans et que plus de la moitié de cette population a moins de 32 ans. Ces indicateurs sont pratiquement égaux quelque soit le sexe. Ces résultats montrent que le handicap est en grande partie une affaire des personnes d'âge adulte.

Lorsqu'on considère des groupes d'âges spécifiques, on constate que : la population préscolaire représente plus de 8,6%, la population scolaire (6-12 ans) environ 19%, la population des moins de 15 ans 21,3% ; alors que la population féminine en âge de procréer constitue 18,7% et celle en âge de travailler (15-64 ans) regroupe 60,8% personnes vivant avec un handicap.

#### 9.4 – REPARTITION SPATIALE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

La province du Houet qui regroupe une grande partie (65,0%) de la population de la région compte également 66,0% des personnes vivant avec un handicap. Quant aux provinces du Kéné Dougou et du Tuy, elles comptent respectivement 1 939 et 1 694 personnes vivant avec un handicap soit 18,2% et 15,9% du total. Ainsi, la répartition par province des personnes vivant avec un handicap est semblable à celle de la population de la région des Hauts Bassins.

**Tableau 9.4 : Répartition des personnes vivant avec handicap par province selon le type du handicap**

Provinces	Type du handicap							Effectifs
	Handicap membre supérieur	Handicap membre inférieur	Déficiência mentale	Aveugle	Sourd/muet	Autres	Total	
Houet	11,7	37,0	14,3	12,8	11,2	13,0	100,0	7039
Kéné Dougou	7,3	32,2	12,2	16,1	15,4	16,9	100,0	1939
Tuy	6,4	27,5	13,9	15,8	11,6	24,8	100,0	1694
Ensemble	10,1	34,6	13,9	13,8	12,0	15,6	100,0	10672

Dans les provinces du Kéné Dougou et du Tuy, deux principaux handicaps se dégagent. Il s'agit des handicaps de membre inférieur (32,2 pour le Kéné Dougou et 27,5% dans le Tuy) et de la « non voyance » (16,1% pour le Kéné Dougou et 15,8% dans le Tuy), tandis que dans le Houet, on rencontre plus le handicap des membres inférieurs (37,0%) et de la « Déficiência mentale » (14,3%).

#### Conclusion

La population des personnes vivant avec un handicap compte 10 672 individus dans la région des Hauts Bassins. Les types de handicaps les plus rencontrés sont le handicap des membres inférieurs, le handicap de la vue et le handicap de la « déficiência mentale ». Cette classification reste la même selon le milieu de résidence, le sexe, la province. Les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les personnes vivant avec un handicap. Dans sa majorité, cette population a un âge supérieur à 32 ans même si en générale, les femmes sont plus jeunes que les hommes.

Au terme de cette analyse, il est évident que toutes les informations sur les personnes vivant avec un handicap de la région ne sont pas fournies. Cependant, les principales caractéristiques de ces personnes sont connues et il est désormais possible de mener des

actions décentralisées dans la région des Hauts Bassins en faveur de cette population vulnérable.

## CHAPITRE 10 : POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

---

### Introduction

Le fonctionnement de l'état civil dans les pays en développement et particulièrement en Afrique est connu défectueux. Ce système d'observation continue pourrait pourtant fournir des données de bonnes qualités à tout moment sur un ensemble d'événements tels que les naissances, les décès, les mariages, etc. La possession d'un acte de naissance est un droit fondamental pour tout citoyen et surtout pour les enfants qui ont besoin d'être scolarisés.

### *Collecte des données*

La question qui a été posée lors du recensement général de la population et de l'habitation de 2006 pour identifier les personnes possédant un acte de naissance est formulée comme suit : « (NOM) possède-t-il un acte de naissance » ? Dans le manuel de l'agent recenseur, il a été demandé à chaque agent de considérer toutes les personnes présentant un document dont l'obtention nécessite l'acquisition d'un acte de naissance : la pièce d'identité nationale, le permis de conduire, etc. La question comporte quatre modalités : oui, non, ne sait pas et non déclaré.

### *Définition des concepts*

Les concepts utilisés dans ce chapitre ne souffrent d'aucune incompréhension puisqu'il s'agit de la possession d'un acte de naissance, du milieu de résidence, du sexe, des entités administratives qui sont par ailleurs définis dans ce document.

Ce chapitre examine la répartition de la population résidente des Hauts Bassins par statut de possession d'un acte de naissance selon le sexe et le milieu de résidence et s'intéresse particulièrement aux enfants de moins de 5 ans. Une analyse différentielle est faite selon le niveau d'instruction.

### 10.1 - DONNEES GLOBALES

Sur les 1 469 604 résidents interrogés, 1 114 773 ont répondu avoir un acte de naissance, 304 500 ont répondu n'avoir pas un acte de naissance, 22 932 personnes ne savaient pas si elles avaient un acte de naissance et 27 399 n'ont rien répondu. Les effectifs des deux dernières modalités : « Ne sait pas et Non déclarés » ne représentant que 3,4% de la population, ont été répartis proportionnellement aux deux autres.

Ainsi, dans la région des Hauts Bassins, 79 personnes environ sur 100 possèdent un acte de naissance (41 hommes contre 38 femmes). Ceux qui n'en possèdent pas représentent 21,5% de la population. Par rapport à chaque sexe, ce sont 81,9% des hommes qui possèdent un acte de naissance contre 75,2% de femmes. Cet écart peut s'expliquer entre autres par le fait que les hommes, se déplaçant plus hors de leur sphère de résidence que les femmes, ont plus besoin de pièces pour justifier leur identité.

**Tableau 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance**

Sexe	Possession d'un acte de naissance			Effectifs
	Oui	Non	Total	
Masculin	81,9	18,1	100,0	726 229
Féminin	75,2	24,8	100,0	743 375
Ensemble	78,5	21,5	100,0	1 469 604

Une attention particulière est portée sur les enfants de moins de cinq ans qui s'approchent de l'âge scolaire. A cet effet, le tableau 10.2 révèle que 68 enfants environ de moins de cinq ans sur 100 possèdent un acte de naissance. A ce niveau, les garçons (68,7%) sont plus nombreux que les filles (67,3%) à posséder un acte de naissance. Ces résultats traduisent un dysfonctionnement du système d'état civil dans la région des Hauts Bassins, comme au niveau du pays.

**Tableau 10.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance**

Sexe	Possession d'un acte de naissance			Total
	Oui	Non	Total	
Masculin	68,7	31,3	100,0	147039
Féminin	67,3	32,7	100,0	144645
Ensemble	68,0	32,0	100,0	291684

Ces différences peuvent-elles s'observer entre milieu urbain et milieu rural ? Dans chaque milieu entre homme et femme ? C'est à ces questions que la section 10.2 apporte des éléments de réponse.

## 10.2 - MILIEU DE RESIDENCE ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

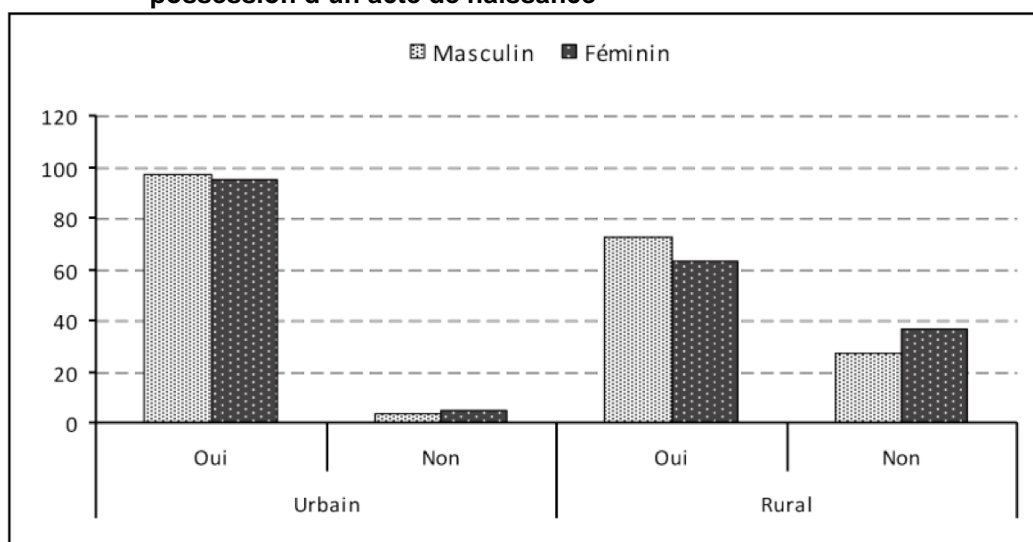
Dans le milieu urbain, 95,9% des résidents possèdent un acte de naissance. Dans ce milieu, la répartition des individus par sexe selon la possession d'un acte de naissance révèle que 96,6% des hommes possèdent un acte de naissance contre 95,1% de femmes (Tableau 10.3).

Dans le milieu rural, 67,9% des résidents ont un acte de naissance. Le niveau de la possession est alors plus bas que dans le milieu urbain comme il fallait s'y attendre car le système d'état civil est plus développé dans le milieu urbain que dans le milieu rural. De plus, dans ce milieu, 72,7% des hommes possèdent un acte de naissance contre 63,2% des femmes qui en possèdent. Dans ce milieu l'écart entre femme et homme en matière de possession d'acte de naissance est un peu plus de 9 points et est plus considérable dans ce milieu que dans le milieu urbain (environ 2 points). Ce sont des résultats qui peuvent s'expliquer par le rôle que les parents assignent à la femme et à l'homme dans ce milieu ou par la proximité d'un centre d'état civil.

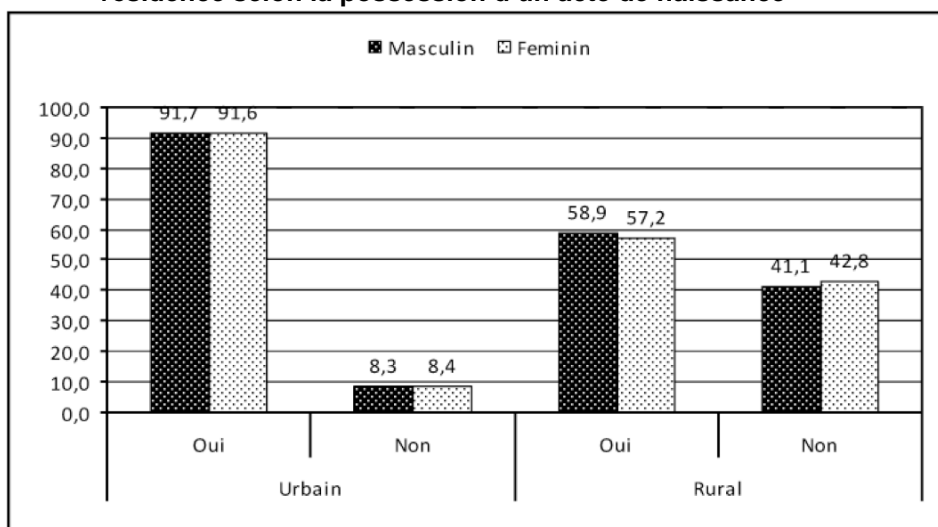
**Tableau 10.3 : Répartition (%) de la population résidente selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Sexe	Possession d'un acte de naissance			Effectifs
		Oui	Non	Total	
Urbain	Masculin	96,6	3,4	100,0	275 789
	Féminin	95,1	4,9	100,0	276 992
	Ensemble	95,9	4,1	100,0	552 781
Rural	Masculin	72,7	27,3	100,0	450 440
	Féminin	63,2	36,8	100,0	466 383
	Ensemble	67,9	32,1	100,0	916 823
Ensemble	Masculin	81,9	18,1	100,0	726 229
	Féminin	75,2	24,8	100,0	743 375
	Ensemble	78,5	21,5	100,0	1 469 604

L'illustration du niveau de la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe est donnée par le graphique 10.2. Les conclusions tirées précédemment sont bien lisibles sur ce graphique.

**Graphique 10.2 : Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance**

Concernant la possession d'un acte de naissance pour les enfants de moins de cinq dans la région des Hauts Bassins, il est essentiel de noter qu'au moins 91% des garçons et filles possèdent des actes de naissance dans le milieu urbain contre respectivement 58,9% et 57,2% pour les garçons et les filles dans le milieu rural (graphique 10.3).

**Graphique 10.3 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance**

### 10.3 - NIVEAU D'INSTRUCTION ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Parmi les éléments essentiels qui constituent le dossier d'inscription à l'école primaire, figure l'acte de naissance. C'est un élément essentiel qui permet de savoir si l'enfant est dans les conditions d'âge officiel de scolarisation. Ceci implique que les personnes n'ayant pas d'acte de naissance auront des difficultés à s'inscrire à l'école classique. Cette section a pour objectif d'établir les éventuelles relations qui pourraient exister entre la possession d'acte de naissance et le niveau d'instruction. Le tableau 10.4 ci-après fournit des éléments d'information sur ces relations.

**Tableau 10.4 : Répartition (%) de la population résidente par niveau d'instruction et sexe selon la possession d'un acte de naissance**

Niveau d'instruction	Sexe	Possession d'un acte de naissance		Total
		Oui	Non	
sans niveau	Masculin	72,9	27,1	407276
	Féminin	66,6	33,4	488443
	Ensemble	69,5	30,5	895719
Maternel	Masculin	100,0	0,0	2600
	Féminin	100,0	0,0	2410
	Ensemble	100,0	0,0	5010
Primaire	Masculin	100,0	0,0	151157
	Féminin	100,0	0,0	119281
	Ensemble	100,0	0,0	270438
secondaire	Masculin	100,0	0,0	76987
	Féminin	100,0	0,0	51191
	Ensemble	100,0	0,0	128178
supérieur	Masculin	100,0	0,0	8000
	Féminin	100,0	0,0	3556
	Ensemble	100,0	0,0	11556
Ensemble	Masculin	81,9	18,1	726 229
	Féminin	75,2	24,8	743 375
	Ensemble	78,5	21,5	1 469 604



Dans la région des Hauts Bassins, en considérant les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction, il ressort que, trois personnes sur 10 ne possèdent pas un acte de naissance. Parmi ces personnes, on retrouve des enfants de moins de sept ans qui rencontreraient des difficultés à l'inscription à l'école si des dispositions ne sont pas prises pour qu'ils puissent avoir des actes de naissance.

Par ailleurs, environ 70% de la population des sans niveau possède un acte de naissance. Ceci leur permet éventuellement de s'inscrire dans une école si les conditions d'âge sont requises ou de bénéficier d'autres services nécessitant la possession d'un acte de naissance. En mettant en relation la possession d'un acte de naissance et le sexe, on remarque là encore que les filles sont celles qui possèdent le moins ce document. En effet, sur 100 filles n'ayant aucun niveau d'instruction, 33 ne possèdent pas un acte de naissance. Pour les garçons, ce sont 27 sur 100 qui n'en possèdent pas. A partir des niveaux d'instruction maternel jusqu'au supérieur, la possession d'un acte de naissance devient quasiment une réalité pour tous.

Il serait intéressant que l'on examine ce résultat pour les enfants de 6 ans qui, officiellement sont autorisés à s'inscrire au primaire.

Le tableau 10.5 révèle que pour ces enfants, il y a environ 28 enfants sur 100 qui ne possèdent pas un acte de naissance (71,9% en possède). Ainsi, si la possession d'acte de naissance est une nécessité pour s'inscrire au primaire, tous ces enfants qui n'ont pas d'acte de naissance à 6 ans, auront du mal à s'inscrire au CP1 à l'âge de 6 ans. Par conséquent, ils contribueront à augmenter la population des sans niveau ou dans le pire des cas à diminuer le taux net de scolarisation au primaire (mais augmenteraient le taux brut de scolarisation).

Les filles et garçons de cet âge sont quasiment au même niveau de possession d'acte de naissance que dans l'ensemble.

**Tableau 10.5 : Répartition (%) des enfants de 6 ans selon la possession d'un acte de naissance**

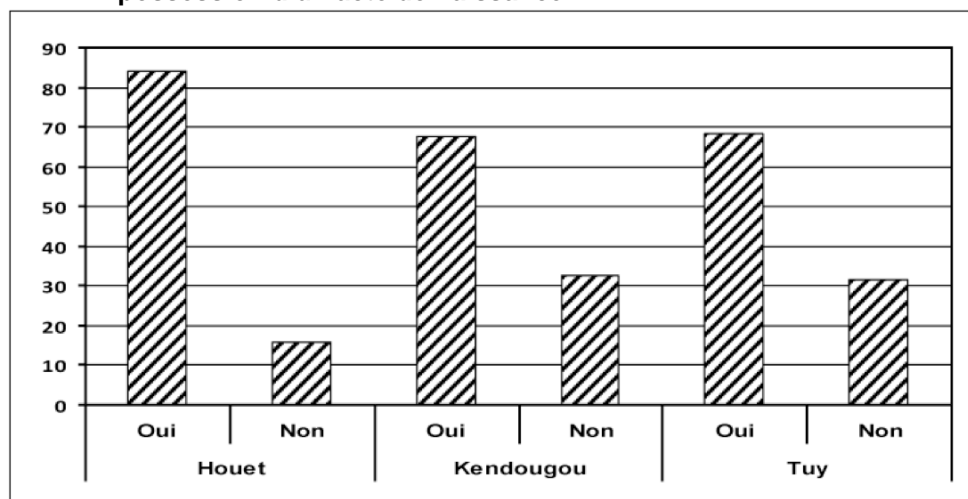
Sexe	Possession d'un acte de naissance			Total
	Oui	Non	Total	
Masculin	72,8	27,2	100,0	24520
Féminin	71,0	29,0	100,0	24801
Ensemble	71,9	28,1	100,0	49321

#### **10.4 - ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE PAR PROVINCE**

L'examen des indicateurs du tableau 10.6 révèle dans la globalité que les trois provinces de la région des Hauts Bassins ont des niveaux différents de possession d'acte de naissance soit 84,2% pour le Houet, 67,5% pour le Kénédougou et 68,4% pour le Tuy. Le graphique 10.6 illustre ces résultats au niveau provincial.

**Tableau 10.6 : Répartition (%) de la population résidente par province selon la possession d'un acte de naissance**

Province résidence	Possession d'acte de naissance			Total
	Oui	Non	Total	
Houet	84,2	15,8	100,0	955451
KénéDougou	67,5	32,5	100,0	285695
Tuy	68,4	31,6	100,0	228458
Ensemble	78,5	21,5	100,0	1469604

**Graphique 10.4 : Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance.**

## 10.5 – POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE DANS LES COMMUNES

Etant donné qu'en général les services d'état civil sont installés dans les communes (mairies), il serait alors intéressant de s'interroger sur la possession d'un acte de naissance dans ces communes. Ceci fait l'objet de cette section.

### 10.5.1 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Houet

Le tableau 10.7 montre que, quelle que soit la commune considérée, une personne au moins sur deux possède un acte de naissance.

Les communes de Bobo-Dioulasso (communes rurale comme la commune urbaine) et la commune rurale de Toussiana sont celles où l'on trouve les plus grandes proportions de personnes possédant un acte de naissance (plus de 80 %). Ces communes sont suivies de la commune rurale de Bama, de Dandé, de Léna et de Fo avec plus de 70% de la population qui possèdent un acte de naissance. La commune de Padéma a la plus faible proportion de résidents (57,3%) possédant un acte de naissance.

**Tableau 10.7 : Répartition (%) de la population du Houet par commune selon la possession d'un acte de naissance**

Commune du Houet	Acte de naissance			Effectifs
	Oui	Non	Total	
Bama	76,3	23,7	100,0	69738
Commune rurale Bobo-Dioulasso	82,0	18,0	100,0	64075
Dande	73,8	26,2	100,0	21301
Faramana	66,6	33,4	100,0	16639
Fo	72,7	27,3	100,0	20501
Karankasso-Sambla	68,5	31,5	100,0	25306
Karankasso-Vigue	64,6	35,4	100,0	75481
Koundougou	70,8	29,2	100,0	17175
Lena	72,4	27,6	100,0	18238
Padema	57,3	42,7	100,0	50079
Peni	66,4	33,6	100,0	34057
Satiri	66,0	34,0	100,0	35949
Toussiana	85,3	14,7	100,0	16945
Arrondissement Dafra	97,2	2,8	100,0	204826
Arrondissement Do	95,7	4,3	100,0	169338
Arrondissement Konsa	98,3	1,7	100,0	115803
Ensemble	84,2	15,8	100,0	955451

En examinant ces résultats pour les enfants de moins de cinq ans, on note que les communes de Bobo-Dioulasso (urbain comme rural), de Toussiana et de Bama sont celles qui sont en tête avec des proportions respectives supérieures à 70% de cette catégorie de résidents qui possèdent ce document (Tableau 10.8). Le plus faible niveau d'enregistrement est encore observé dans la commune de Padema (48,4%). En d'autres termes, dans la commune de Padema, plus de la moitié des enfants de moins de cinq ans ne possèdent pas un acte de naissance.

**Tableau 10.8 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans du Houet par commune selon la possession d'un acte de naissance**

Commune du Houet	Acte de naissance			Effectif
	Oui	Non	Total	
Bama	71,1	28,9	100,0	12671
Bobo-dioulasso	75,1	24,9	100,0	11382
Dande	60,9	39,1	100,0	3859
Faramana	63,4	36,6	100,0	3257
Fo	64,3	35,7	100,0	4103
Karankasso-sambla	61,2	38,8	100,0	4977
Karankasso-vigue	53,1	46,9	100,0	14134
Koundougou	62,4	37,6	100,0	3256
Lena	65,9	34,1	100,0	3179
Padema	48,5	51,5	100,0	10001
Peni	51,2	48,8	100,0	6452
Satiri	53,5	46,5	100,0	6691
Toussiana	75,2	24,8	100,0	2492
Arrondissement Dafra	93,8	6,2	100,0	25876
Arrondissement Do	92,6	7,4	100,0	23027
Arrondissement Konsa	97,6	2,4	100,0	14142
Total	75,2	24,8	100,0	149499

### 10.5.2 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Kéné Dougou

Dans les communes de cette province, la proportion la plus élevée de résidents possédant un acte de naissance est observée dans la commune urbaine de Orodara (98,5%) et dans la commune rurale de Orodara (Tableau 10.9). Les communes de Bazon, Djigouera, Kangala, Koloko, Kourinionet de Samogohiri ont plus de 70% de leurs résidents qui possèdent un acte de naissance. La plus faible proportion de résidents possédant un acte de naissance est constatée dans la commune rurale de Morolaba (47,3%).

**Tableau 10.9 : Répartition (%) de la population du Kéné Dougou par commune selon la possession d'un acte de naissance**

Commune du Kéné Dougou	Acte de naissance			Effectifs
	Oui	Non	Total	
Bazon	74,6	25,4	100	14885
Djigouera	79,7	20,3	100	17012
Kangala	72,7	27,3	100	23037
Kayan	46,7	53,3	100	20258
Koloko	78,5	21,5	100	19854
Kourinion	71,9	28,1	100	14540
Kourouma	55,6	44,4	100	35122
Morolaba	47,3	52,7	100	20173
N'dorola	68,3	31,7	100	30138
Commune rurale de Orodara	95,4	4,6	100	8276
Samogohiri	91,5	8,5	100	6707
Samorogouan	55,1	44,9	100	35015
Sindo	55,1	44,9	100	17322
Commune urbaine de Orodara	98,5	1,5	100	23356
Ensemble	67,5	32,5	100	285695

Le tableau 10.10 révèle que c'est la commune urbaine de Orodara qui occupe toujours le premier rang par la possession d'un acte de naissance. Elle est suivie de la commune rurale de orodara et des communes de Samogohiri, Koloko et Djigouera où plus de 70 % des enfants de moins de cinq ans possèdent un acte de naissance. La commune de Kanya occupe le dernier rang dans cette province avec plus de 70% des enfants de moins de cinq ans qui n'ont pas un acte de naissance.

**Tableau 10.10 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq du Kéné Dougou par commune selon la possession d'un acte de naissance**

Commune du Kéné Dougou	Acte de naissance			Total
	Oui	Non	Total	
Banzon	60,7	39,3	100,0	2 616
Djigouera	75,1	24,9	100,0	3 211
Kangala	59,6	40,4	100,0	4 322
Kayan	29,7	70,3	100,0	3 831
Koloko	76,2	23,8	100,0	3 662
Kourinion	56,8	43,2	100,0	2 723
Kourouma	37,8	62,2	100,0	7 004
Morolaba	35,6	64,4	100,0	4 195
N'dorola	59,1	40,9	100,0	5 721
Orodara	92,6	7,4	100,0	1 493
Samogohiri	88,0	12,0	100,0	1 233
Samorogouan	48,9	51,1	100,0	6 945
Sindo	39,5	60,5	100,0	3 700
Commune urbaine de Orodara	96,9	3,1	100,0	3 229
Total	55,8	44,2	100,0	53 885

### 10.5.3- Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Tuy

Dans les communes de la province du Tuy, la proportion la plus élevée de résidents possédant un acte de naissance est observée dans la commune urbaine de Houndé (80,4%) et dans la commune rurale de Houndé (Tableau 10.11). Les communes de Bereba et de Koumbia ont plus de 70% de leurs résidents qui possèdent un acte de naissance. La plus faible proportion de résidents possédant un acte de naissance est constatée dans la commune rurale de Founzan (51,7%).

**Tableau 10.11 : Répartition (%) de la population du Tuy par commune selon la possession d'un acte de naissance**

Commune de Tuy	Acte de naissance			Effectif
	Oui	Non	Total	
Bekuy	69,0	31,0	100,0	16654
Bereba	71,1	28,9	100,0	25219
Boni	69,4	30,6	100,0	16377
Founzan	51,7	48,3	100,0	32424
Commune rurale de Hounde	74,6	25,4	100,0	37540
Koti	54,4	45,6	100,0	24534
Koumbia	71,4	28,6	100,0	36252
Commune urbaine de Hounde	80,4	19,6	100,0	39458
Ensemble	68,4	31,6	100,0	228458

Le tableau 10.12 révèle que c'est la commune rurale de Boni qui occupe le premier rang par la possession d'un acte de naissance. Elle est suivie de commune rurale de Houndé, la commune Urbaine de Houndé et de la commune rurale de Koumbia où plus de 60% des enfants de moins de cinq ans possèdent un acte de naissance. La commune de Founzan occupe le dernier rang dans cette province avec plus de 57% des enfants de moins de cinq ans qui n'ont pas un acte de naissance.

**Tableau 10.12 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq du Tuy par commune selon la possession d'un acte de naissance**

Commune de Tuy	Acte de naissance			Effectifs
	Oui	Non	Total	
Bekuy	60,3	39,7	100,0	3141
Bereba	51,8	48,2	100,0	4571
Boni	69,6	30,4	100,0	3015
Founzan	42,8	57,2	100,0	6499
Hounde	68,9	31,1	100,0	7411
Koti	47,3	52,7	100,0	4682
Koumbia	62,8	37,2	100,0	7032
Commune urbaine de Houndé	65,3	34,7	100,0	6930
Total	58,6	41,4	100,0	43281

## Conclusion

La possession d'un acte de naissance constitue l'un des droits fondamentaux de tout individu et, particulièrement les enfants. Il existe cependant, des enfants qui ne possèdent pas un acte de naissance. L'analyse faite au niveau de la région des Hauts Bassins démontre bien cet état de fait. En effet, dans cette région du Burkina Faso, environ 22 personnes sur 100 ne possèdent pas un acte de naissance contre 78 % qui en possèdent. Les garçons (81,9%) sont plus nombreux que les filles (75,2%) à posséder un acte de naissance.

Les enfants de moins de cinq ans sont davantage concernés par cette question : seulement environ un enfant de moins de cinq ans sur 3 ne possède pas un acte de naissance. Ce qui montre que des efforts restent à faire pour assurer la complétude de l'enregistrement des naissances à l'état civil.

Dans le milieu urbain, 95,9% des personnes possèdent un acte de naissance contre 67,9% dans le milieu rural. Les écarts entre femmes et hommes sont moindres en milieu urbain (96,6% contre 95,1%) qu'en milieu rural (72,7% contre 63,2%).

Les disparités provinciales de possession d'un acte de naissance ne sont pas négligeables (84,2% dans le Houet contre 67,5% dans le Kéné Dougou et 68,4 dans le Tuy).

## CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES

---

### Introduction

Le concept de ménage est étroitement associé au concept de l'habitation qui reflète ses caractéristiques socio-économiques et culturelles. De ce fait, l'analyse des variables liées à l'habitation constitue d'une part un élément supplémentaire de connaissance des ménages et, d'autre part une source importante de données pour l'élaboration des politiques en matière d'habitation et d'amélioration des conditions de vie des ménages.

### Collecte des données

Parmi les variables collectées et qui renseignent sur les caractéristiques des ménages, on s'intéresse à celles relatives au nombre de résidents dans le ménage et aux caractéristiques (sexe, âge) du chef de ménage.

### Définition des concepts

Il est défini dans cette section les concepts utilisés dans le chapitre.

**Concession** : La concession est l'unité d'habitation formée par un ou plusieurs ensembles de constructions entourées ou non par une clôture, où habitent un ou plusieurs ménages. Les immeubles habités seront considérés comme des concessions.

La concession peut également comporter en milieu rural un ensemble de constructions clôturées autour duquel existent une ou plusieurs maisons d'habitation dont les occupants déclarent appartenir à l'ensemble clôturé.

**Logement** : il désigne tout local à usage d'habitation et plus spécialement, toute partie d'une maison où l'on réside habituellement.

**Ménage** : le ménage est l'unité fondamentale du recensement. Le sens donné au mot ménage dans le cadre du recensement est fort différent et ne saurait se confondre à celui de famille. On distingue deux (2) types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

**Ménage ordinaire**: la définition du ménage ordinaire se réfère à deux concepts essentiels : unité d'habitation ou de logement, relations de parenté. Le ménage ordinaire est généralement considéré comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci.

En général un ménage comprend un homme, son épouse ou ses épouses, ses enfants non mariés, d'autres parents et domestiques non mariés et qui vivent ensemble.

**Ménage collectif** : Un ménage collectif est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

**Famille** : la famille est l'ensemble des membres du ménage dont la parenté, jusqu'à un certain degré, dépend des liens de sang, de l'adoption ou du mariage.

**Habitat** : L'habitat se définit comme l'aire dans laquelle vit une population. Il englobe les habitations ou logements des ménages et l'aménagement de cet espace vital.

*Seuls les ménages ordinaires sont pris en compte pour cette analyse.*

### 11.1 - EFFECTIF ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES

La taille moyenne des ménages est le nombre de personnes qui y vive habituellement. Au niveau national, cette taille est estimée à 5,9 personnes par ménage. La région des Hauts Bassins compte 258 636 ménages de taille moyenne de 5,7 personnes.

Le milieu rural concentre 152 199 ménages soit près de 3 ménages sur 5 (58,8%) dont la taille moyenne est de 6,0. Quant aux ménages du milieu urbain, ils sont au nombre de 106 437 avec une taille moyenne de 5,2 personnes. Ainsi donc, les ménages de la région des Hauts Bassins ont une taille inférieure à la moyenne nationale.

**Tableau 11. 1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence**

Milieu de résidence	Nombre de ménages	Proportions (%)	Taille moyenne des ménages
Urbain	106437	41,2	5,2
Rural	152199	58,8	6,0
Total	258636	100,0	5,7

### 11.2 - TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR PROVINCE

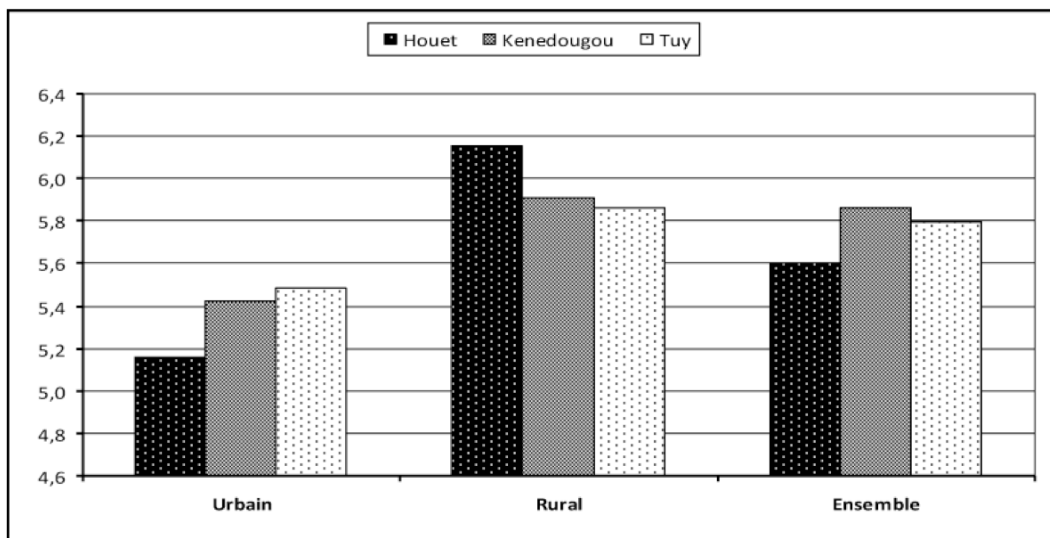
La taille moyenne des ménages, rappelons-le, est de 5,7 personnes dans les Hauts Bassins contre 5,9 au niveau national. Cette moyenne atteint 5,8 dans la province du Tuy et 5,9 personnes dans la province du Kéné Dougou. En milieu rural, hors mis la province du Houet où la taille moyenne des ménages atteint 6,2 personnes, les ménages ont la même taille moyenne (6,2 personnes) dans les autres provinces. On observe qu'en milieu urbain, les ménages ont presque la même taille : 5,2 personnes dans le Houet, 5,4 personnes dans le Kéné Dougou et 5,5 personnes dans le Tuy). Le graphique 11.1 illustre ces résultats.

**Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par province selon le milieu de résidence**

Province	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Houet	5,2	6,2	5,6
Kéné Dougou	5,4	5,9	5,9
Tuy	5,5	5,9	5,8
Ensemble	5,2	6,0	5,7



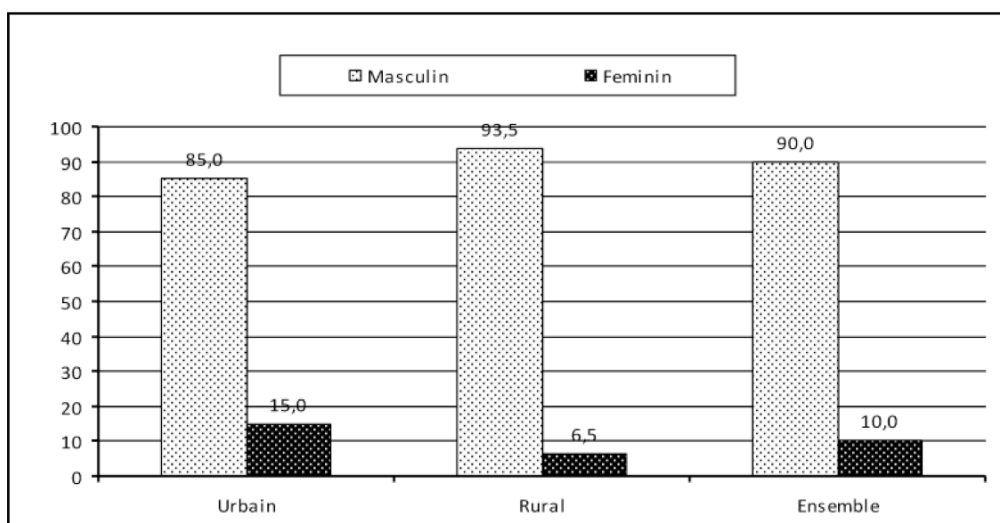
**Graphique 11. 1 Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence**



### 11.3 - STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE

Dans la région des Hauts Bassins, 10 chefs de ménage sur 100 sont des femmes tandis qu'au niveau national ces femmes sont au nombre de 11 sur 100. Cette proportion est de 6,5% en milieu rural et atteint 15,0% en milieu urbain (Graphique 11.2).

**Graphique 11.2 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et milieu de résidence**



Parmi les chefs de ménage, 9,5% ont moins de 25 ans. Cette proportion est de 6,8% pour le milieu urbain et de 11,4% pour le milieu rural. C'est également en milieu rural que l'on trouve une plus grande proportion de chefs de ménage âgés. En effet, la proportion de chef de ménage de plus de 65 ans est de 8,0% pour l'ensemble de la région, 7,0% pour le milieu urbain et 8,7% pour le milieu rural. Les chefs de ménages sont des adultes âgés en moyenne de 41,7 ans. De plus, la moitié des chefs de ménage a plus de 37 ans (Tableau 11.3).

**Tableau 11. 3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe**

Age du CM	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas	Fém	Ens.	Mas	Fém	Ens.	Mas	Fém	Ens.
10-14	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
15-19	1,1	1,5	1,1	1,6	2,4	1,6	1,4	1,8	1,4
20-24	5,7	5,1	5,6	9,9	6,5	9,7	8,3	5,6	8,0
25-29	13,7	8,9	13,0	15,7	8,9	15,3	15,0	8,9	14,4
30-34	18,0	11,2	17,0	14,9	9,2	14,5	16,1	10,4	15,5
35-39	15,4	11,7	14,8	13,1	10,4	12,9	14,0	11,2	13,7
40-44	12,7	13,6	12,8	10,9	11,9	10,9	11,6	13,0	11,7
45-49	9,5	11,2	9,7	8,4	10,9	8,5	8,8	11,1	9,0
50-54	7,9	10,7	8,3	7,0	9,6	7,1	7,3	10,3	7,6
55-59	5,4	7,9	5,8	5,6	8,0	5,8	5,5	7,9	5,8
60-64	4,2	6,8	4,6	4,6	7,4	4,8	4,4	7,0	4,7
65-69	2,7	4,5	2,9	3,3	5,2	3,4	3,1	4,7	3,2
70-74	1,8	3,4	2,0	2,4	4,3	2,5	2,2	3,7	2,3
75-79	0,9	1,5	1,0	1,3	2,2	1,3	1,1	1,8	1,2
80 et +	1,0	2,1	1,1	1,3	3,0	1,5	1,2	2,4	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Age	41,3	45,9	42,0	41,1	46,8	41,5	41,2	46,2	41,7
Age médian	37,3	41,3	37,6	36,6	45,1	36,8	36,8	42,4	37,1

Mas = Masculin, Fém = Féminin, Ens. = Ensemble

## Conclusion

Lors du RGPH de 2006 on a dénombré dans la région des Hauts bassins, 258 636 ménages ordinaires d'une taille moyenne de 5,7 personnes. Cette taille est légèrement en dessous de la moyenne nationale (5,9). En milieu rural, la taille moyenne est de 6,0 personnes contre une taille moyenne de 5,3 en milieu urbain. Les ménages ruraux représentent 58,8 % de l'ensemble et ceux du milieu urbain, 41,2%.

Les femmes chefs de ménage représentent 10% de l'ensemble ; en milieu urbain, les femmes chefs de ménage sont en proportion plus importante qu'en milieu rural (15% contre 6,5%).

## CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

---

### Introduction

A Chaque ménage ou groupe de ménages est associée une habitation. L'étude des caractéristiques des unités d'habitation en même temps qu'elle renseigne sur les conditions de vie des ménages peut aider à l'élaboration de politique en matière de logement.

Une politique de lotissement à grande ampleur en milieu urbain et de réforme foncière, a été entreprise dans les années 1983-1984 et a montré ses limites (INSD, 2006). Si l'offre d'habitation fait défaut, en particulier en ville, la qualité des habitations du point de vue des commodités qui les accompagnent et de leur durabilité sont précaires.

### Collecte des données

Les analyses qui suivent permettent d'appréhender les caractéristiques de l'habitation à travers un certain nombre d'informations collectées lors du recensement à partir des variables comme : mode d'évacuation des eaux usées, mode d'évacuation des ordures ménagères, la source d'eau de boisson, la source d'énergie pour la cuisson des aliments, le type d'aisance.

### Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension du lecteur, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme ci-dessous indiqué.

**Type d'habitat** : C'est le type de bâtiment occupé par le chef de ménage. Il peut s'agir d'immeuble à appartements, de villa, de maison individuelle simple, de bâtiment à plusieurs logements, de case

**Unité d'habitation** : C'est l'ensemble des bâtiments occupés par le ménage

**Immeuble à appartements** : C'est un bâtiment de type moderne de un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.

**Villa** : C'est une maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes: cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison. Les maisons à un seul niveau, du genre duplex sont à inclure dans cette catégorie. Elles sont ordinairement destinées à l'hébergement d'un seul ménage.

**Maison individuelle simple** : C'est une maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa.

**Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)** : construction sans niveau formée de plusieurs logements séparés, et pouvant abriter plusieurs ménages.

**Case** : construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvertes de paille.

**Type d'aisance** : Il s'agit du type d'aisance utilisé par le ménage. Il peut s'agir de chasse d'eau personnelle, de chasse d'eau en commun, de latrine simple, de latrine ventilée, de la brousse/nature

**Chasse d'eau personnelle** : Installation moderne à usage personnel située généralement à l'intérieur de la maison dans un cabinet prévu à cet effet et pourvue d'une cuvette et d'une chasse d'eau. Il s'agit d'un WC utilisant une fosse septique pour la décantation avec un système d'épandage ;

**Chasse d'eau en commun** : Similaire au premier cas, il s'agit d'une installation moderne généralement située dans une concession et destiné à un usage collectif ;

**Latrine simple** : Il s'agit d'une latrine couverte par une dalle sans cheminée d'aération

**Latrine ventilée** : Trou aménagé, couvert et comportant une cheminée pour l'évacuation des odeurs. Elle peut être constituée d'une ou de deux fosses. Les latrines ordinaires dites améliorées entrent dans cette catégorie ;

**Brousse/Nature** : Les besoins sont faits en plein air, dans la brousse, ou dans des ruines de maison, etc.

## 12.1 - TYPE D'HABITAT

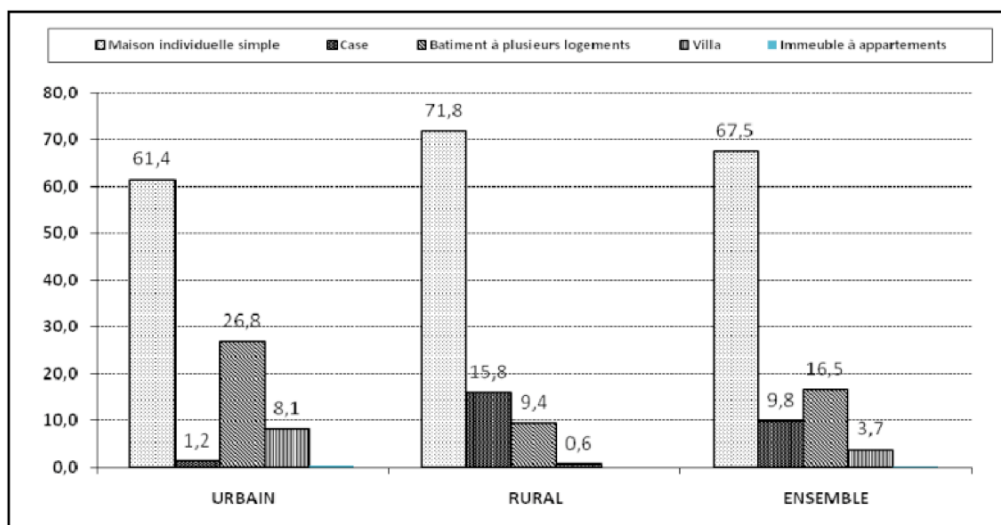
Cette section porte sur la répartition des unités d'habitation par type d'habitat selon le milieu de résidence, puis selon la province.

### 12.1.1 – Les données globales

Le type d'habitat dominant de la région des Hauts Bassins est « maison individuelle simple », il représente 67,5% de l'habitation. Cette catégorie d'habitation est plus importante en milieu rural (71,8%) qu'en milieu urbain (61,4%). Au niveau de l'ensemble du pays, la « maison individuelle simple » demeure le type d'habitat le plus représenté avec 60,8 %. Le deuxième type d'habitat le plus important est constitué par les bâtiments à plusieurs logements (non immeuble) (16,5%), suivi des cases (9,8%). En zone rurale 15,8% des ménages habitent dans des cases contre 1,2% en milieu urbain. Quant aux bâtiments à plusieurs logements (non immeuble), ils sont plus représentés en milieu urbain (26,8%) qu'en milieu rural (9,4%). En définitive, près de 94% des habitations des Hauts Bassins appartiennent à l'une de ces trois catégories

**Tableau 12.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon le milieu de résidence**

Type habitat	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Maison individuelle simple	61,4	71,8	67,5
Case	1,2	15,8	9,8
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	26,8	9,4	16,5
Villa	8,1	0,6	3,7
Immeuble à appartements	0,4	0,1	0,2
Autres	0,3	1,2	0,9
ND	1,8	1,1	1,4
Total	100,0	100,0	100,0

**Graphique 12.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat**

### 12.1.2 – Le type d'habitat par province

Dans la province du Kéné Dougou, la proportion de maisons individuelles simples est de 72,2% ; elle est supérieure aux proportions du même type d'habitat dans les provinces du Houet et du Tuy qui sont respectivement de 67,4% et de 62,2%. Les cases sont plus représentées dans le Tuy. En effet, on a 28,7% de cases dans le Tuy contre 11,7% et 4,9% respectivement dans le Kéné Dougou et dans le Houet.

Pour ce qui est des bâtiments à plusieurs logements et des villas, leur proportion est plus importante dans la province du Houet que dans les deux autres provinces de la région. Il y a 20,0% de bâtiments à plusieurs logements et 5,1% de villas dans le Houet contre 12,9% de bâtiments à plusieurs logements et 1,0% de villas dans la province du Kéné Dougou et respectivement, 5,8% et 0,9% dans le Tuy.

**Tableau 12.2 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon la province**

Type habitat	Province			Ensemble
	Houet	Kéné Dougou	Tuy	
Maison individuelle simple	67,4	72,2	62,2	67,5
Case	4,9	11,7	28,7	9,8
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	20,0	12,9	5,8	16,5
Villa	5,1	1,0	0,9	3,7
Immeuble à appartements	0,3	0,1	0,1	0,2
Autres	0,7	1,3	1,0	0,9
ND	1,6	0,8	1,3	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

## 12.2 - MODE D'ECLAIRAGE

L'analyse porte sur la répartition des unités d'habitation par mode d'éclairage selon le milieu de résidence, et la province.

### 12.2.1 – Les données globales

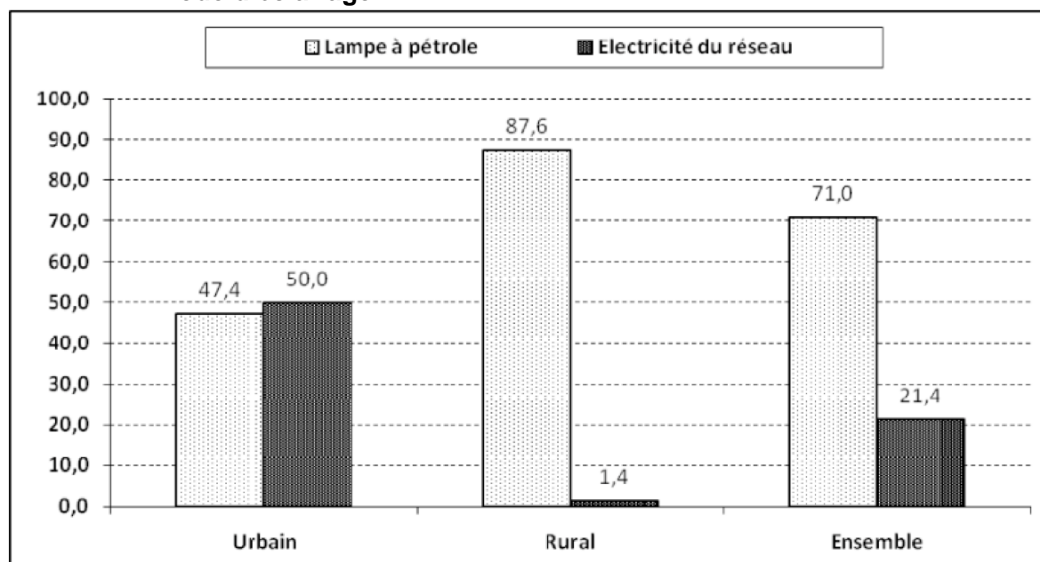
Au Burkina Faso, 67,3 % des ménages utilisent la lampe à pétrole comme mode principal d'éclairage et 10,8 % ont accès à l'électricité du réseau.

Le tableau 12.3 montre que dans les Hauts Bassins, la source d'éclairage la plus utilisée est la lampe à pétrole (71,0%) et concerne 47,4% des ménages du milieu urbain et 87,6% des ménages du milieu rural. L'électricité du réseau est utilisée par plus 21% des ménages. Elle est plus utilisée en milieu urbain (50,0%) qu'en milieu rural (1,4%). Le graphique 12.2 illustre ces résultats.

**Tableau 12.3 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon le milieu de résidence.**

Mode principal d'éclairage	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Lampe à pétrole	47,4	87,6	71,0
Electricité du réseau	50,0	1,4	21,4
Electricité personnelle (Groupe, panneau solaire, batterie)	0,5	2,2	1,5
Lampe torche	0,3	2,8	1,8
Autres	1,9	6,0	4,3
Total	100,0	100,0	100,0

**Graphique 12.2 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage**



### 12.2.2 – Le mode d'éclairage par province

L'électricité du réseau est utilisée par 31,1% des ménages dans le Houet contre 3,2% et 2,1% respectivement dans le Kénédougou et le Tuy. Quant au recours à la lampe à pétrole comme mode d'éclairage, il est plus fréquent dans le Kénédougou (84,8%) et dans le Tuy (82,6%) que dans le Houet (64,4 %) (Tableau 12. 4).

**Tableau 12.4 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon la province**

Mode principal d'éclairage	Province			Ensemble
	Houet	Kéné Dougou	Tuy	
Lampe à pétrole	64,4	84,8	82,6	71,0
Electricité du réseau	31,1	3,2	2,1	21,4
Electricité personnelle (Groupe, panneau solaire, batterie)	0,8	3,9	1,5	1,5
Lampe torche	1,1	2,0	4,3	1,8
Autres	2,6	6,2	9,5	4,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

### 12.3 - SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISSON

L'analyse porte dans cette partie, sur la répartition des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson des aliments selon le milieu de résidence et la province.

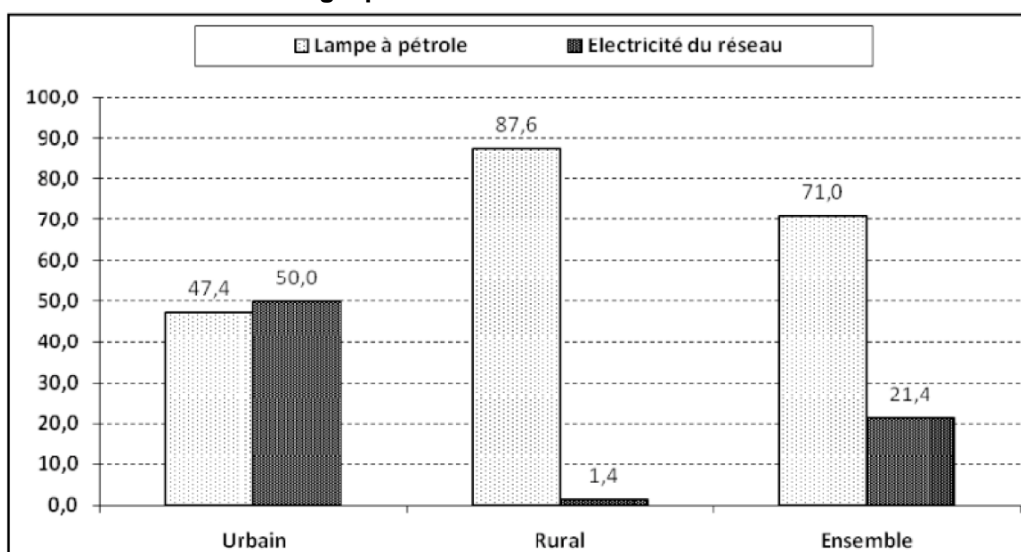
#### 12.3.1 – Données globales

Dans la région des Hauts bassins, près de 9 ménages sur 10 (86,2%) utilisent le bois pour la cuisson des aliments. Certains l'utilisent dans de foyers améliorés (9,5%) et d'autres dans des foyers simples (76,6%). Viennent ensuite l'utilisation du charbon de bois (7,4% des ménages) et le gaz (4,1% des ménages).

Il existe de grandes disparités en matière de source d'énergie pour la cuisson des aliments selon le milieu de résidence. En effet, en milieu rural, 93,4% des ménages utilisent les foyers simples contre 51,8% en milieu urbain. S'agissant des foyers améliorés leur usage est plus répandu en milieu urbain (19,3%) qu'en milieu rural (3,0%). Le charbon de bois et le gaz sont également plus utilisés en milieu urbain qu'en milieu rural. Les proportions sont respectivement de 15,8% et 9,2% pour le milieu urbain et de 1,7% et 0,7 % en milieu rural. Le graphique 12.3 montre la disparité des sources d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence

**Tableau 12.5 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence**

Energie pour cuisson	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Bois (foyer simple)	51,8	93,4	76,6
Bois (foyer amélioré)	19,3	3,0	9,5
Charbon de bois	15,8	1,7	7,4
Gaz	9,2	0,7	4,1
Pétrole	0,5	0,4	0,4
Electricité	1,1	0,0	0,5
Autres	1,3	0,3	0,7
ND	0,9	0,5	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

**Graphique 12.3 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'énergie pour la cuisson**

### 12.3.2 – Sources d'énergie pour la cuisson dans les provinces

Les foyers simples sont plus utilisés dans la province du Kéné Dougou (97,4%) et du Tuy que dans la province du Houet (72,4%) tandis que le foyer amélioré est plus répandu dans le Houet (13,6%) que dans le Kéné Dougou (2,5%) et le Tuy (4,8%) (Tableau 12.6).

**Tableau 12.6 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon la province**

Energie pour la cuisson	Province			Ensemble
	Houet	Kéné Dougou	Tuy	
Bois (foyer simple)	72,4	97,4	93,8	76,6
Bois (foyer amélioré)	13,6	2,5	4,8	9,5
Charbon de bois	11,3	1,3	1,5	7,4
Gaz	6,0	1,4	1,1	4,1
Pétrole	0,6	0,2	0,3	0,4
Electricité	0,7	0,0	0,0	0,5
Autres	1,0	0,5	0,3	0,7
ND	0,8	0,4	0,6	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

## 12.4 - SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON

Dans ce sous-chapitre, il s'agit d'étudier la répartition des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence et selon la province.

### 12.4.1 – Données globales

Les ménages qui s'approvisionnent dans les puits ordinaires représentent 40,3% et 21,6% des ménages ont accès à l'eau des bornes fontaines. Il y a seulement 13,6% des ménages qui boivent l'eau courante, et 5,8% l'eau des puits buisés, tandis que l'on a que 2,6% des ménages qui s'approvisionnent à la rivière, au marigot ou au barrage. La pompe (forage) est la principale source d'approvisionnement en eau de boisson après les puits ordinaires et les



bornes fontaines (15,3%) des ménages ; c'est la principale source d'approvisionnement en eau dans l'ensemble du pays (37,2 %).

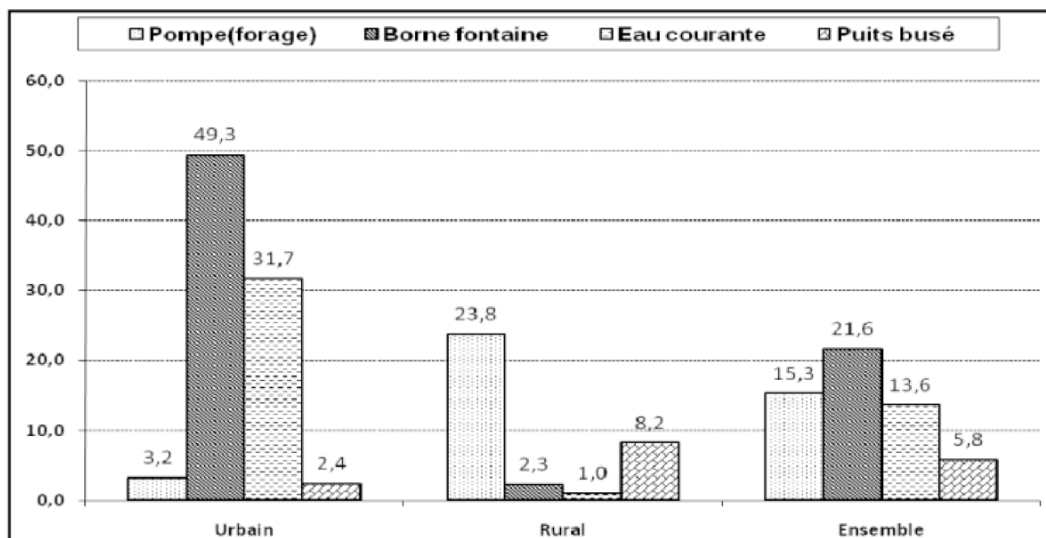
En milieu urbain près de la moitié (49,3%) des ménages utilisent l'eau des bornes fontaines, 31,7% l'eau courante. L'eau de puits ordinaire concerne 12,5% des ménages et 3,2% les forages. En revanche, près de 3 ménages sur 5, des ménages ruraux s'approvisionnent en eau de boisson dans les puits ordinaires (59,7%), 23,8% dans les pompes (forages) et 8,2% dans les puits busés.

En considérant l'eau potable (l'eau de forage, bornes fontaines, Eau courante, puits busé) on note que 56,3% des ménages dans la région, 86,5% en milieu urbain et 35,2% en milieu rural ont accès à celle-ci. L'illustration de ces résultats est donnée par le graphique 12.4.

**Tableau 12.7 : Répartition des unités d'habitation (%) par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence**

Source d'approvisionnement en eau	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Pompe (forage)	3,2	23,8	15,3
Puits ordinaire	12,5	59,7	40,3
Borne fontaine	49,3	2,3	21,6
Rivière, marigot, barrage	0,1	4,4	2,6
Eau courante	31,7	1,0	13,6
Puits busé	2,4	8,2	5,8
Autres	0,1	0,1	0,1
ND	0,7	0,6	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

**Graphique 12.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson.**



### 12.4.2 – Source d'approvisionnement en eau de boisson dans les provinces

Dans la province du Kéné Dougou les principales sources d'approvisionnement en eau sont : les puits ordinaires (71,3%), les forages (14,3%), les bornes fontaines (4,9%) et puits busés (3,7%). L'eau courante est utilisée par 2,4% des ménages de cette province.

Au niveau de la province du Tuy, 41,1% des ménages s'approvisionnent dans les puits ordinaires. Les ménages ayant accès à l'eau d'une borne fontaine, d'un forage représentent respectivement 6,8 % et 39,5%. Contrairement au Kéné Dougou où l'eau courante est un peu répandue (2,4%), dans le Tuy, les ménages disposant d'eau courante sont assez rares (0,4%). Toutefois, plus que dans le Tuy (2,4%), c'est dans le Kéné Dougou et dans le Houet qu'une proportion importante des ménages (2,9% et 2,6% respectivement) puise leur eau de boisson au barrage, au marigot ou à la rivière.

En ce qui concerne la province du Houet, les sources d'approvisionnement en eau les plus utilisées sont : les puits ordinaires (31,2%), les bornes fontaines (29,8%), eau courante (19,9%) et les pompes (forages) (10,0%).

Notons que dans le Houet, 65,4% des ménages ont accès à l'eau potable (eau courante, eau de forage, des bornes fontaine ou de puits buisés) contre 55,4% dans le Tuy et 25,3% dans le Kéné Dougou.

**Tableau 12.8 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province**

Mode principal éclairage	Province			Ensemble
	Houet	Kéné Dougou	Tuy	
Pompe (forage)	10,0	14,3	39,5	15,3
Puits ordinaire	31,2	71,3	41,4	40,3
Borne fontaine	29,8	4,9	6,8	21,6
Rivière, marigot, barrage	2,6	2,9	2,4	2,6
Eau courante	19,9	2,4	0,4	13,6
Puits busé	5,7	3,7	8,6	5,8
Autres	0,2	0,1	0,1	0,1
ND	0,7	0,5	0,7	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

## 12.5 - TYPE D'AISSANCE

Dans ce sous-chapitre, l'étude porte sur la répartition des unités d'habitation par type d'aisance selon le milieu de résidence et la province.

### 12.5.1 – Données globales

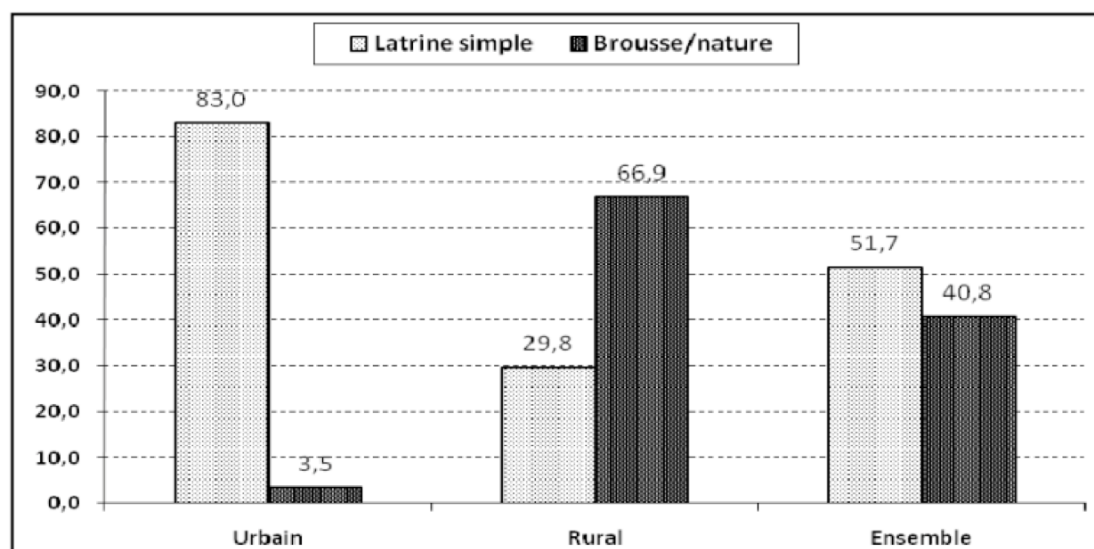
Dans la région, les deux principaux lieux d'aisance sont la latrine simple et la brousse/nature. Plus de la moitié des ménages (51,7%) utilisent la latrine simple comme principal lieu d'aisance et 40,8% utilisent la brousse/nature.

En considérant le milieu de résidence, plus de deux ménages sur trois (66,9%) en milieu rural utilisent comme principal lieu d'aisance la Brousse/nature et près de 30% utilisent des latrines simples. En milieu urbain, plus de quatre ménages sur cinq (83,0%) utilisent la latrine simple comme principal lieu d'aisance ; la chasse d'eau en commun vient en deuxième position avec 7,4% des ménages.

**Tableau 12.9 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'aisance selon le milieu de résidence**

Type d'aisance	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Chasse d'eau personnelle	3,1	0,1	1,3
Chasse d'eau en commun	7,4	1,0	3,6
Latrine simple	83,0	29,8	51,7
Latrine ventilée	1,7	0,7	1,1
Brousse/nature	3,5	66,9	40,8
Autres	0,4	0,7	0,6
ND	0,9	0,7	0,8
Total	100,0	100,0	100,0

Le graphique suivant montre que la brousse et la latrine sont les deux types d'aisances les plus utilisés.

**Graphique 12.5 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance résidence**

### 12.5.2 - Type d'aisance dans les provinces

Dans la province du Houet 27,0% des ménages utilisent la brousse comme principal lieu d'aisance ; cette proportion atteint 62,4% et 74,0% respectivement dans les provinces du Kéné Dougou et du Tuy.

Plus de trois ménages sur cinq (63,3%) disposent de latrine simple dans la province du Houet alors que dans le Kéné Dougou et le Tuy on a respectivement 33,9% et 23,7% des ménages qui utilisent ce type d'aisance.

**Tableau 12.10 Répartition des unités d'habitation (%) par type d'aisance selon la province**

Type d'aisance	Province			Ensemble
	Houet	Kéné Dougou	Tuy	
Chasse d'eau personnelle	2,0	0,1	0,1	1,3
Chasse d'eau en commun	5,1	1,3	0,2	3,6
Latrine simple	63,3	33,9	23,7	51,7
Latrine ventilée	1,3	1,0	0,4	1,1
Brousse/nature	27,0	62,4	74,0	40,8
Autres	0,5	0,7	0,8	0,6
ND	0,9	0,6	0,8	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

## 12.6 - MODE D'EVACUATION DES ORDURES

Ce sous-chapitre analyse la répartition des unités d'habitation par mode principal d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence et la province.

### 12.6.1 – Données globales

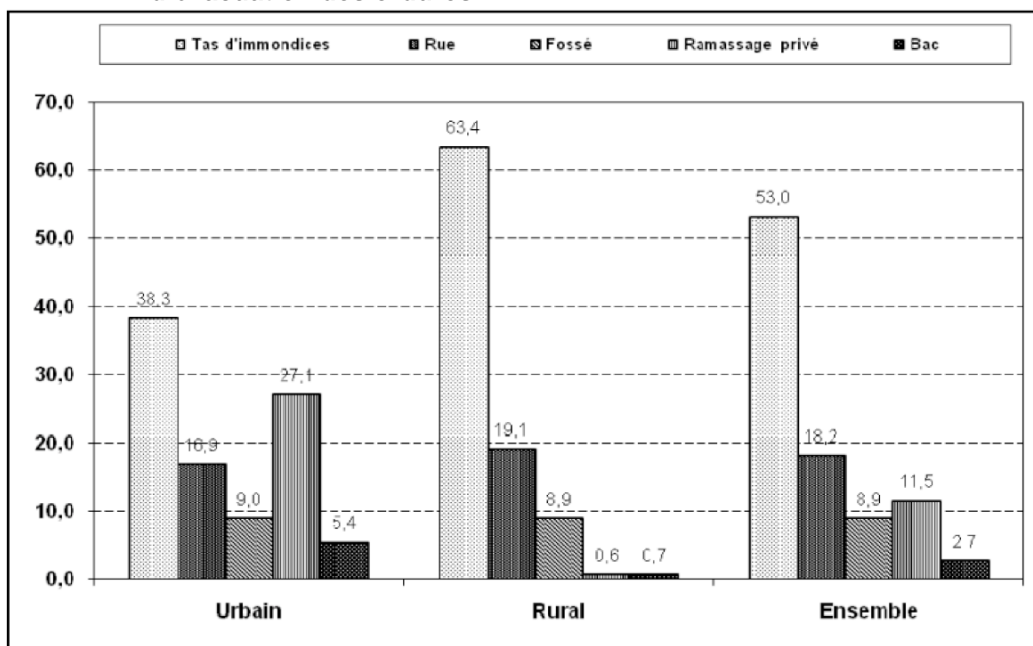
Dans l'ensemble de la région, plus de la moitié (53,0%) des ménages jettent les ordures sur les tas d'immondices. Les ménages qui évacuent les ordures dans la rue représentent 18,2% et ceux qui utilisent le ramassage privé et les fossés représentent respectivement 11,5% et 8,9%. (Tableau 12.11).

En milieu urbain 38,3% des ménages jettent les ordures sur les tas d'immondices et 16,9% dans la rue. Le ramassage privé et les bacs à ordures concernent respectivement 27,1% et 5,4% des ménages.

En milieu rural, 63,4% des ménages utilisent les tas d'immondices et 19,1% utilisent la rue comme mode d'évacuation des ordures. Les ménages qui utilisent le ramassage privé et les bacs à ordures pour se débarrasser de leurs ordures sont presque inexistant (respectivement 0,6% et 0,7%).

**Tableau 12.11 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence**

Modes d'évacuation des ordures	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Tas d'immondices	38,3	63,4	53,0
Rue	16,9	19,1	18,2
Fossé	9,0	8,9	8,9
Ramassage privé	27,1	0,6	11,5
Bac	5,4	0,7	2,7
Autres	2,5	6,6	4,9
ND	0,8	0,6	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

**Graphique 12.6 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures**

### 12.6.2 - Mode d'évacuation des ordures ménagères par province

Dans la province du Houet, 44,0% des ménages jettent leurs ordures sur les tas d'immondices, tandis que dans le Kéné Dougou et dans le Tuy cette proportion atteint respectivement 72,7% et 67,9%. Notons que le ramassage privé et les bacs comme mode d'évacuation des ordures ménagères, est plus répandu dans le Houet que dans les deux autres provinces de la région où c'est presque inexistant.

**Tableau 12.12 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon la province**

Modes d'évacuation des ordures	Province			Ensemble
	Houet	Kéné Dougou	Tuy	
Tas d'immondices	44,0	72,7	67,9	53,0
Rue	19,5	16,6	14,5	18,2
Fossé	9,1	5,2	12,6	8,9
Ramassage privé	17,2	0,6	0,4	11,5
Bac	3,6	0,8	0,9	2,7
Autres	5,8	3,5	3,1	4,9
ND	0,7	0,5	0,6	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

### 12.7 - MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES

Ce sous-chapitre analyse la répartition des unités d'habitation par mode principal d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence et selon la province.

### 12.7.1 – Données globales

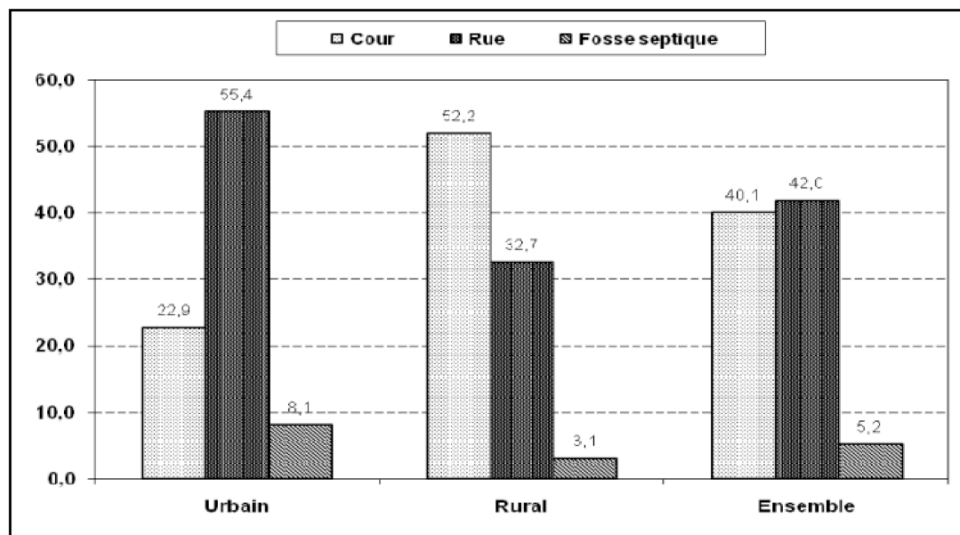
Au niveau régional, la rue (42,0%) et la cour (40,1%) constituent les principaux modes d'évacuation des eaux usées. (Graphique 12.7).

Quel que soit le milieu de résidence, l'utilisation de la cour ou de la rue pour évacuer les eaux prédomine. En milieu urbain, 55,4% des ménages utilisent la rue et 22,9% la cour pour évacuer les eaux usées. En milieu rural, ces proportions sont de 52,2% pour la cour et 32,7% pour la rue. (Tableau 12.13).

**Tableau 12.13 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence**

Modes d'évacuation des eaux usées	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Cour	22,9	52,2	40,1
Rue	55,4	32,7	42,0
Fosse septique	8,1	3,1	5,2
Puits	2,9	1,2	1,9
Caniveau	6,4	0,3	2,8
Autres	1,8	8,4	5,7
ND	2,6	2,1	2,3
Total	100,0	100,0	100,0

**Graphique 12.7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées**



### 12.7.2 - Mode d'évacuation des eaux usées dans les provinces

Dans chacune des trois provinces, les modes d'évacuation des eaux usées les plus répandus sont : la cour et la rue. Notons néanmoins que dans le Houet, c'est la rue qui est plus utilisée pour évacuer les eaux usées tandis que dans le Kénédougou et le Tuy, c'est la cour qui est le mode d'évacuation des eaux usées le plus répandu (Tableau 12.14).

**Tableau 12.14 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la province**

Modes d'évacuation des eaux usées	Province			Ensemble
	Houet	Kéné Dougou	Tuy	
Cour	34,4	48,4	54,5	40,1
Rue	45,2	37,7	33,6	42,0
Fosse septique	6,5	2,0	3,6	5,2
Puits	2,4	1,0	0,7	1,9
Caniveau	4,1	0,3	0,2	2,8
Autres	4,8	9,0	5,5	5,7
ND	2,6	1,6	1,9	2,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

## 12.8 – BIENS D'EQUIPEMENT

Ce sous-chapitre s'intéresse à la répartition des unités d'habitation par possession de biens d'équipement selon le milieu de résidence, et selon la province.

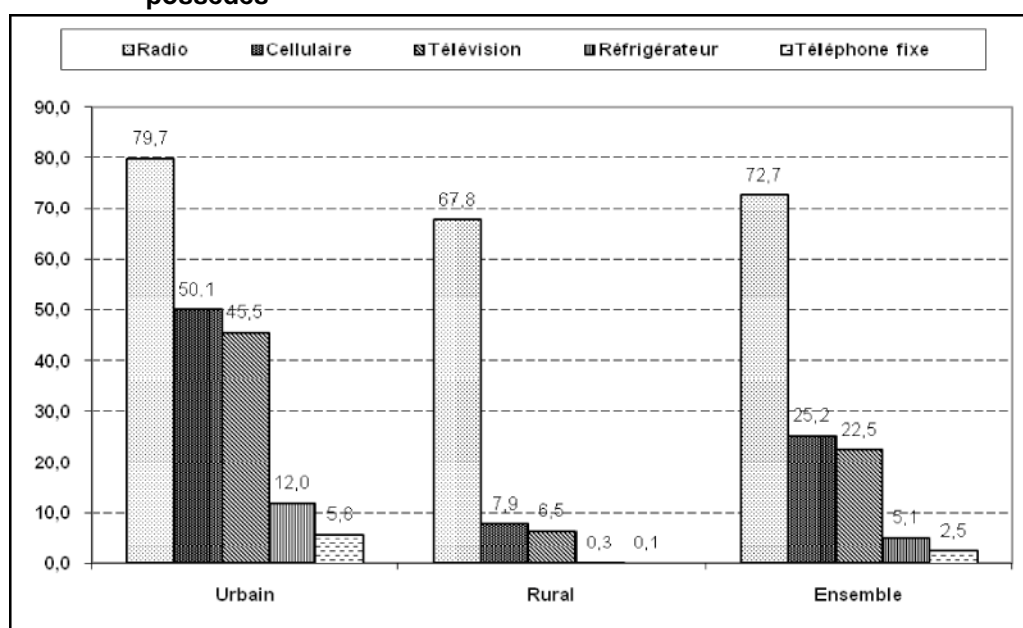
### 12.8.1 – Données globales

Au niveau régional, le bien d'équipement que les ménages possèdent le plus est la radio (72,7%). Viennent ensuite le téléphone cellulaire (25,2 %) et la télévision (22,5%) (Tableau 12.15).

En milieu urbain 79,7% des ménages ont au moins une radio, cette proportion est de 67,8% en milieu rural. Les ménages urbains disposant de télévision représentent 45,5% de l'ensemble des ménages urbains alors que 6,5% des ménages ruraux possèdent la télévision. L'utilisation du téléphone cellulaire est assez répandue en ville: plus de la moitié (50,1%) des ménages en possèdent au moins un, alors que seuls 7,9% des ménages ruraux en disposent. Le graphique 12.8 renseigne sur la possession de bien d'équipement.

**Tableau 12.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon le milieu de résidence**

Biens possédés	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Radio	79,7	67,8	72,7
Cellulaire	50,1	7,9	25,2
Télévision	45,5	6,5	22,5
Réfrigérateur	12,0	0,3	5,1
Téléphone fixe	5,8	0,1	2,5
Ordinateur	1,5	0,0	0,6
Internet	0,3	0,0	0,1

**Graphique 12. 8 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les biens possédés**

### 12.8.2- Possession de biens d'équipement dans les provinces

La proportion des ménages disposant de postes radio est relativement importante dans chacune des trois provinces (77,1 dans le Houet, 67,6% dans le Kénédougou et 59,9% dans le Tuy). Dans le Houet, 29,5% des ménages possèdent un poste téléviseur contre seulement 9,1% dans le Kénédougou et 8,7% dans le Tuy. Pour ce qui est de la possession du téléphone cellulaire 33,2% des ménages sont concernés dans la Comoé contre 9,2% dans le Kénédougou et 10,5% dans le Tuy (Tableau 12.16).

**Tableau 12.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon la province**

Biens possédés	Province			Ensemble
	Houet	Kénédougou	Tuy	
Radio	77,1	67,6	59,9	72,7
Cellulaire	33,2	9,2	10,5	25,2
Télévision	29,5	9,1	8,7	22,5
Réfrigérateur	7,3	0,7	0,8	5,1
Téléphone fixe	3,6	0,5	0,2	2,5
Ordinateur	0,9	0,1	0,1	0,6
Internet	0,2	0,0	0,0	0,1

## 12.9 – MOYENS DE DEPLACEMENT

L'analyse s'intéresse à la répartition des ménages par la possession de moyens de déplacement selon le milieu de résidence et la province.

### 12.9.1 – Données globales

Dans l'ensemble 76,0% des ménages possèdent au moins une bicyclette alors que moins de 38% de ceux-ci ont une mobylette (35,6%), 12,2% des ménages possèdent au moins une charrette et 11,1% un âne (Tableau 12.17).



Quel que soit le milieu de résidence, la bicyclette est le moyen de déplacement que possèdent la plupart des ménages (60,0% en milieu urbain et 87,1% en milieu rural). Le deuxième moyen de déplacement le plus représenté est la mobylette (49,0% en milieu urbain et 26,2% en milieu rural).

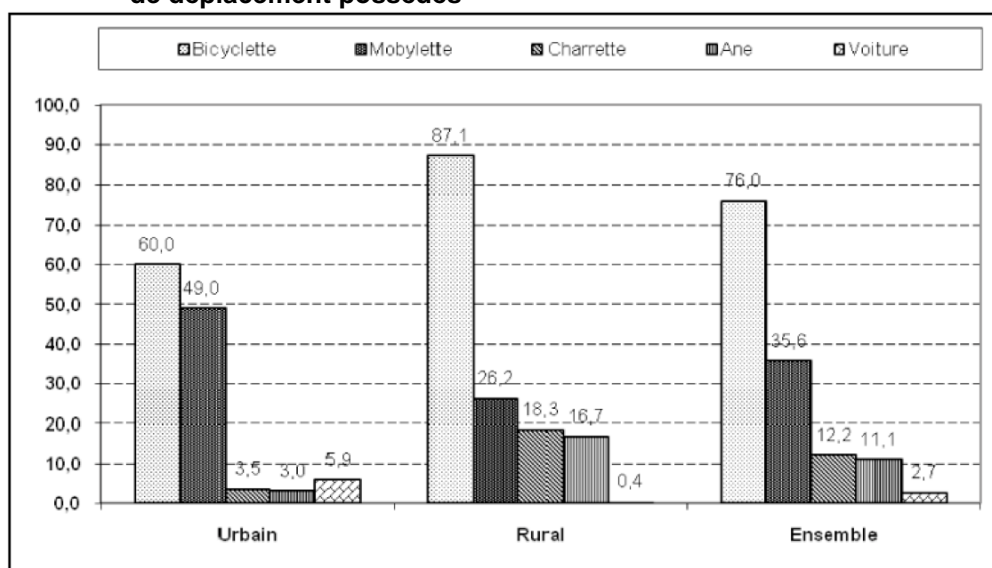
Les ménages disposant de voiture sont pour la plupart en milieu urbain : 5,9% en ville et 0,4% en milieu rural. En milieu rural 18,3% des ménages ont au moins une charrette ; cette proportion n'est que de 3,5% en milieu urbain.

**Tableau 12.17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon le milieu de résidence**

Moyens de déplacement	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Bicyclette	60,0	87,1	76,0
Mobylette	49,0	26,2	35,6
Charrette	3,5	18,3	12,2
Ane	3,0	16,7	11,1
Voiture	5,9	0,4	2,7
Autres (pirogue cheval, chameau)	0,2	0,4	0,3

Le Graphique 12.9 montre que les deux principaux moyens de déplacement sont la bicyclette et la mobylette.

**Graphique 12. 9 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les moyens de déplacement possédés**



## 12.9.2 - Les moyens de déplacement dans les provinces

Le tableau 12.18 montre que le bien qu'on trouve le plus dans les ménages et ceci quelque soit la province est la bicyclette (70,5% dans le Houet, 85,7% dans le Kénédougou et 87,8% dans le Tuy), suivi de la mobylette et de la charrette. Notons que la proportion des ménages qui possède la voiture est plus élevée dans le Houet que dans les deux autres provinces de la région que sont le Kénédougou et Tuy où c'est presque inexistant (0,5% pour chacune des deux provinces).

**Tableau 12. 18 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon la province**

Moyens de déplacement	Province			Ensemble
	Houet	Kéné Dougou	Tuy	
Bicyclette	70,5	85,7	87,8	76,0
Mobylette	39,5	31,7	23,7	35,6
Charrette	9,5	17,4	17,6	12,2
Ane	9,6	16,0	11,1	11,1
Voiture	3,8	0,5	0,5	2,7
Autres (pirogue cheval, chameau)	0,3	0,4	0,2	0,3

## Conclusion

L'analyse des caractéristiques de l'habitation montre que plus de trois ménages sur cinq (67,5%) habitent dans des maisons individuelles simples et 16,5% dans des bâtiments à plusieurs logements. Cette tendance est aussi observée en milieu urbain ; tandis qu'en milieu rural les cases remplacent les bâtiments à plusieurs logements à la deuxième position. Les ménages utilisent principalement la lampe à pétrole pour l'éclairage (71,0%). Cette proportion atteint 87,6% en milieu rural. L'électricité du réseau (50,0% en milieu urbain) est essentiellement dans le Houet.

Dans l'ensemble, 56,4% des ménages ont accès à l'eau potable. Cette proportion est de 35,2% en milieu rural et 86,5% en milieu urbain. Les ménages qui ont l'eau courante sont en ville et principalement dans la province du Houet.

Plus de la moitié des ménages (51,7%) utilise les latrines simples comme principal type d'aisance et 40,8% la nature/brousse. La plupart des ménages (53,0%) jettent les ordures sur les tas d'immondices.

La radio est le bien d'équipement le plus accessible aux ménages, 72,7% d'entre eux en possèdent. En revanche, seulement deux ménages sur dix possèdent une télévision (22,5%) et un ménage sur quatre possède un téléphone cellulaire (25,2%). S'agissant des moyens de déplacement, 76,0% des ménages possèdent au moins une bicyclette et 35,6% une mobylette.

## **CHAPITRE 13 : PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES 2007-2020**

---

### **Introduction**

Les résultats définitifs du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-2006) du Burkina Faso offrent l'occasion à l'INSD d'actualiser les projections de la population réalisées en 2004 sur la période 1997-2010. Les projections sont une image de l'évolution probable de la population dans un futur proche ou lointain, en fonction des hypothèses sur l'évolution de la mortalité, de la fécondité et des migrations internationales. Plus l'horizon est lointain et/ou plus l'entité géographique est petite, plus les projections ont de chances d'être moins précises. De ce fait, l'horizon 2020 a été choisi pour les projections de la région des Hauts-Bassins.

### **I – METHODE DES PROJECTIONS**

Les projections 2007-2050 du Burkina se fondent sur trois scénarios basés sur diverses hypothèses d'évolution de la fécondité, de la mortalité, des migrations et de l'urbanisation. Dans les pays à forte fécondité comme le Burkina Faso, l'évolution future de la population et de ses diverses caractéristiques, dépend beaucoup plus de l'évolution de la fécondité que des autres variables que sont la mortalité, les migrations internationales et l'urbanisation.

Dans ces conditions, pour les projections nationales, il a été retenu une seule hypothèse pour la mortalité, une seule pour les migrations internationales comme pour l'urbanisation, et trois scénarios de fécondité résultant des diverses hypothèses d'évolution de ses déterminants proches. Il s'agit du scénario tendanciel, du scénario bas, et du scénario haut.

Les hypothèses retenues pour chaque déterminant proche de la fécondité (femmes en union, durée de l'in susceptibilité post-partum, avortement, stérilité, prévalence de la contraception) ont été élaborées de manière similaire, à partir des évolutions du pourcentage de femmes en union, de la durée de l'in susceptibilité post-partum, de la fréquence de l'avortement, de l'importance de la stérilité, de la prévalence de la contraception et de la répartition des méthodes utilisées.

Les projections 2007-2020 de la région des Hauts-Bassins sont dérivées des projections nationales sans qu'il soit nécessaire de faire des hypothèses sur la fécondité, la mortalité, les migrations et l'urbanisation à ce niveau géographique.

Les résultats obtenus par ces projections avec le scénario tendanciel (qui représente l'hypothèse moyenne) sont présentés dans les pages qui suivent. Ils sont produits pour répondre aux besoins des structures déconcentrées et des collectivités locales en matière de données démographiques.

## II – RESULTATS DES PROJECTIONS

Tableau 13.1 : Projections démographiques 2007-2008 de la région des Hauts Bassins

Age	2 007			2008		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
0	27 935	26 730	54 665	29 266	28 547	57 813
1	26 448	24 923	51 371	27 230	26 134	53 364
2	26 037	24 653	50 690	26 474	24 848	51 322
3	25 387	24 241	49 628	26 268	24 794	51 062
4	24 688	23 758	48 446	25 699	24 468	50 167
5	23 978	23 248	47 226	25 034	24 026	49 060
6	23 293	22 727	46 020	24 375	23 547	47 922
7	22 594	22 183	44 777	23 681	23 020	46 701
8	21 900	21 624	43 524	22 959	22 449	45 408
9	21 211	21 051	42 262	22 227	21 847	44 074
10	20 555	20 485	41 040	21 538	21 257	42 795
11	19 904	19 909	39 813	20 867	20 667	41 534
12	19 264	19 327	38 591	20 201	20 066	40 267
13	18 631	18 737	37 368	19 528	19 457	38 985
14	18 003	18 139	36 142	18 847	18 837	37 684
15	16 661	17 340	34 001	17 271	18 605	35 876
16	16 749	17 006	33 755	17 360	17 849	35 209
17	16 268	17 205	33 473	17 011	17 150	34 161
18	16 253	17 925	34 178	16 805	17 481	34 286
19	15 760	18 027	33 787	16 439	17 903	34 342
20	15 246	17 701	32 947	16 098	18 348	34 446
21	14 416	16 609	31 025	15 083	17 428	32 511
22	13 789	15 726	29 515	14 291	16 762	31 053
23	13 049	14 613	27 662	13 490	15 548	29 038
24	12 537	14 180	26 717	12 654	14 642	27 296
25	12 092	13 497	25 589	11 977	13 727	25 704
26	11 710	13 071	24 781	11 769	13 342	25 111
27	11 174	12 514	23 688	11 354	12 839	24 193
28	10 884	11 898	22 782	10 928	12 223	23 151
29	10 491	11 195	21 686	10 671	11 650	22 321
30	10 093	10 586	20 679	10 546	11 335	21 881
31	9 557	9 749	19 306	9 950	10 429	20 379
32	9 158	9 209	18 367	9 460	9 723	19 183
33	8 702	8 534	17 236	9 135	9 170	18 305
34	8 246	8 088	16 334	8 567	8 525	17 092
35	7 851	7 768	15 619	7 958	7 936	15 894
36	7 534	7 523	15 057	7 682	7 729	15 411
37	7 261	7 371	14 632	7 356	7 454	14 810
38	6 981	7 268	14 249	7 023	7 238	14 261
39	6 642	7 006	13 648	6 809	7 192	14 001
40	6 348	6 697	13 045	6 613	7 065	13 678
41	6 041	6 384	12 425	6 199	6 626	12 825
42	5 793	6 137	11 930	5 944	6 402	12 346
43	5 403	5 664	11 067	5 767	6 226	11 993

Age	2 007			2008		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
44	5 038	5 230	10 268	5 296	5 589	10 885
45	4 807	5 083	9 890	4 867	5 126	9 993
46	4 571	4 818	9 389	4 727	5 007	9 734
47	4 342	4 575	8 917	4 460	4 701	9 161
48	4 194	4 473	8 667	4 195	4 397	8 592
49	4 035	4 296	8 331	4 133	4 389	8 522
50	3 821	4 020	7 841	4 005	4 302	8 307
51	3 661	3 806	7 467	3 734	3 981	7 715
52	3 571	3 615	7 186	3 628	3 774	7 402
53	3 280	3 316	6 596	3 542	3 790	7 332
54	3 004	2 975	5 979	3 179	3 304	6 483
55	2 923	2 943	5 866	2 889	2 896	5 785
56	2 823	2 820	5 643	2 860	2 865	5 725
57	2 708	2 694	5 402	2 731	2 739	5 470
58	2 710	2 711	5 421	2 604	2 515	5 119
59	2 653	2 700	5 353	2 618	2 588	5 206
60	2 491	2 473	4 964	2 611	2 630	5 241
61	2 322	2 293	4 615	2 412	2 405	4 817
62	2 192	2 155	4 347	2 269	2 240	4 509
63	1 915	1 844	3 759	2 108	2 155	4 263
64	1 694	1 520	3 214	1 809	1 762	3 571
65	1 654	1 472	3 126	1 623	1 447	3 070
66	1 620	1 431	3 051	1 631	1 430	3 061
67	1 541	1 370	2 911	1 563	1 382	2 945
68	1 539	1 375	2 914	1 465	1 254	2 719
69	1 511	1 359	2 870	1 483	1 289	2 772
70	1 360	1 237	2 597	1 435	1 303	2 738
71	1 227	1 141	2 368	1 260	1 175	2 435
72	1 125	1 055	2 180	1 136	1 072	2 208
73	961	870	1 831	1 069	1 040	2 109
74	797	664	1 461	874	797	1 671
75	749	622	1 371	732	602	1 334
76	672	577	1 249	669	564	1 233
77	606	532	1 138	604	513	1 117
78	560	532	1 092	538	489	1 027
79	503	492	995	512	479	991
80 et +	2 883	3 166	6 049	2 883	3 135	6 018
Total	740 580	756 481	1 497 061	766 558	783 637	1 550 195

Tableau 13.2 : Projections démographiques 2009-2010 de la région des Hauts Bassins

Age	2009			2010		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
0	29 981	29 223	59 204	30 677	29 885	60 562
1	28 579	27 970	56 549	29 289	28 634	57 923
2	27 265	26 076	53 341	28 623	27 922	56 545
3	26 708	24 993	51 701	27 506	26 238	53 744
4	26 588	25 029	51 617	27 027	25 231	52 258
5	26 055	24 745	50 800	26 951	25 312	52 263
6	25 441	24 333	49 774	26 469	25 058	51 527
7	24 774	23 848	48 622	25 847	24 641	50 488
8	24 056	23 293	47 349	25 158	24 129	49 287
9	23 296	22 679	45 975	24 401	23 530	47 931
10	22 564	22 059	44 623	23 642	22 897	46 539
11	21 859	21 444	43 303	22 893	22 250	45 143
12	21 172	20 828	42 000	22 172	21 609	43 781
13	20 472	20 199	40 671	21 450	20 964	42 414
14	19 751	19 559	39 310	20 701	20 303	41 004
15	18 081	19 318	37 399	18 949	20 055	39 004
16	17 994	19 145	37 139	18 838	19 871	38 709
17	17 632	17 999	35 631	18 274	19 305	37 579
18	17 576	17 423	34 999	18 217	18 288	36 505
19	17 001	17 458	34 459	17 786	17 400	35 186
20	16 797	18 219	35 016	17 373	17 764	35 137
21	15 938	18 065	34 003	16 638	17 936	34 574
22	14 963	17 587	32 550	15 823	18 228	34 051
23	13 988	16 572	30 560	14 654	17 387	32 041
24	13 088	15 580	28 668	13 578	16 606	30 184
25	12 089	14 176	26 265	12 510	15 085	27 595
26	11 653	13 570	25 223	11 763	14 015	25 778
27	11 412	13 107	24 519	11 297	13 332	24 629
28	11 106	12 542	23 648	11 163	12 805	23 968
29	10 715	11 969	22 684	10 892	12 282	23 174
30	10 728	11 796	22 524	10 770	12 118	22 888
31	10 402	11 168	21 570	10 583	11 622	22 205
32	9 854	10 402	20 256	10 305	11 139	21 444
33	9 439	9 683	19 122	9 834	10 359	20 193
34	8 998	9 162	18 160	9 300	9 674	18 974
35	8 272	8 366	16 638	8 691	8 992	17 683
36	7 788	7 896	15 684	8 098	8 325	16 423
37	7 503	7 659	15 162	7 606	7 825	15 431
38	7 115	7 320	14 435	7 258	7 522	14 780
39	6 850	7 162	14 012	6 942	7 244	14 186
40	6 780	7 252	14 032	6 820	7 222	14 042
41	6 460	6 991	13 451	6 623	7 176	13 799
42	6 100	6 644	12 744	6 358	7 011	13 369
43	5 919	6 494	12 413	6 075	6 740	12 815
44	5 655	6 144	11 799	5 803	6 408	12 211

Age	2009			2010		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
45	5 119	5 479	10 598	5 467	6 025	11 492
46	4 787	5 051	9 838	5 036	5 399	10 435
47	4 613	4 887	9 500	4 671	4 929	9 600
48	4 309	4 519	8 828	4 459	4 698	9 157
49	4 133	4 315	8 448	4 247	4 436	8 683
50	4 103	4 395	8 498	4 103	4 320	8 423
51	3 916	4 261	8 177	4 011	4 353	8 364
52	3 701	3 949	7 650	3 882	4 227	8 109
53	3 598	3 957	7 555	3 671	4 140	7 811
54	3 435	3 779	7 214	3 489	3 944	7 433
55	3 060	3 218	6 278	3 307	3 681	6 988
56	2 826	2 819	5 645	2 995	3 135	6 130
57	2 767	2 784	5 551	2 734	2 739	5 473
58	2 627	2 558	5 185	2 662	2 600	5 262
59	2 515	2 399	4 914	2 538	2 442	4 980
60	2 576	2 520	5 096	2 473	2 336	4 809
61	2 529	2 560	5 089	2 493	2 450	4 943
62	2 358	2 350	4 708	2 473	2 502	4 975
63	2 183	2 240	4 423	2 269	2 351	4 620
64	1 995	2 063	4 058	2 065	2 142	4 207
65	1 737	1 681	3 418	1 916	1 969	3 885
66	1 600	1 406	3 006	1 714	1 637	3 351
67	1 573	1 381	2 954	1 543	1 358	2 901
68	1 485	1 264	2 749	1 495	1 264	2 759
69	1 410	1 173	2 583	1 433	1 186	2 619
70	1 409	1 235	2 644	1 338	1 123	2 461
71	1 331	1 240	2 571	1 304	1 173	2 477
72	1 167	1 105	2 272	1 235	1 167	2 402
73	1 079	1 057	2 136	1 110	1 091	2 201
74	976	958	1 934	983	970	1 953
75	806	726	1 532	901	874	1 775
76	653	545	1 198	723	663	1 386
77	602	501	1 103	587	485	1 072
78	536	470	1 006	534	460	994
79	491	438	929	490	423	913
80 et +	2 889	3 094	5 983	2 877	3 024	5 901
Total	793 351	811 524	1 604 875	820 855	840 055	1 660 910

Tableau 13.3 : Projections démographiques 2011-2012 de la région des Hauts Bassins

Age	2011			2012		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
0	31 296	30 476	61 772	31 981	31 137	63 118
1	29 995	29 309	59 304	30 628	29 917	60 545
2	29 331	28 582	57 913	30 044	29 269	59 313
3	28 874	28 101	56 975	29 585	28 766	58 351
4	27 830	26 492	54 322	29 213	28 377	57 590
5	27 389	25 515	52 904	28 200	26 793	54 993
6	27 369	25 628	52 997	27 808	25 833	53 641
7	26 882	25 371	52 253	27 789	25 948	53 737
8	26 239	24 928	51 167	27 283	25 666	52 949
9	25 510	24 370	49 880	26 601	25 177	51 778
10	24 756	23 753	48 509	25 875	24 601	50 476
11	23 979	23 092	47 071	25 103	23 955	49 058
12	23 213	22 419	45 632	24 308	23 266	47 574
13	22 456	21 747	44 203	23 505	22 562	46 067
14	21 685	21 069	42 754	22 698	21 856	44 554
15	19 860	20 814	40 674	20 805	21 597	42 402
16	19 741	20 620	40 361	20 691	21 394	42 085
17	19 132	20 033	39 165	20 051	20 788	40 839
18	18 882	19 615	38 497	19 772	20 356	40 128
19	18 437	18 263	36 700	19 113	19 591	38 704
20	18 182	17 704	35 886	18 852	18 584	37 436
21	17 213	17 487	34 700	18 024	17 429	35 453
22	16 526	18 095	34 621	17 104	17 641	34 745
23	15 509	18 019	33 528	16 206	17 887	34 093
24	14 234	17 421	31 655	15 079	18 054	33 133
25	12 986	16 078	29 064	13 625	16 869	30 494
26	12 180	14 915	27 095	12 650	15 898	28 548
27	11 405	13 770	25 175	11 816	14 656	26 472
28	11 048	13 026	24 074	11 155	13 455	24 610
29	10 947	12 540	23 487	10 833	12 758	23 591
30	10 949	12 435	23 384	11 005	12 696	23 701
31	10 625	11 940	22 565	10 804	12 252	23 056
32	10 485	11 590	22 075	10 526	11 908	22 434
33	10 288	11 092	21 380	10 467	11 541	22 008
34	9 692	10 349	20 041	10 143	11 082	21 225
35	8 985	9 494	18 479	9 369	10 158	19 527
36	8 511	8 948	17 459	8 801	9 448	18 249
37	7 912	8 250	16 162	8 319	8 869	17 188
38	7 360	7 686	15 046	7 658	8 105	15 763
39	7 082	7 445	14 527	7 182	7 607	14 789
40	6 912	7 305	14 217	7 052	7 508	14 560
41	6 662	7 145	13 807	6 752	7 228	13 980
42	6 519	7 195	13 714	6 557	7 165	13 722
43	6 333	7 111	13 444	6 493	7 298	13 791
44	5 956	6 651	12 607	6 210	7 018	13 228
45	5 610	6 283	11 893	5 759	6 521	12 280
46	5 379	5 937	11 316	5 520	6 191	11 711
47	4 915	5 270	10 185	5 252	5 796	11 048
48	4 513	4 738	9 251	4 751	5 068	9 819
49	4 395	4 611	9 006	4 449	4 651	9 100
50	4 217	4 442	8 659	4 364	4 618	8 982
51	4 010	4 278	8 288	4 122	4 400	8 522
52	3 976	4 317	8 293	3 974	4 242	8 216
53	3 851	4 432	8 283	3 944	4 525	8 469



Age	2011			2012		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
54	3 560	4 126	7 686	3 736	4 418	8 154
55	3 357	3 840	7 197	3 426	4 019	7 445
56	3 238	3 587	6 825	3 286	3 740	7 026
57	2 899	3 049	5 948	3 136	3 489	6 625
58	2 629	2 558	5 187	2 790	2 850	5 640
59	2 572	2 482	5 054	2 540	2 442	4 982
60	2 498	2 380	4 878	2 532	2 420	4 952
61	2 393	2 271	4 664	2 419	2 316	4 735
62	2 436	2 393	4 829	2 337	2 217	4 554
63	2 381	2 504	4 885	2 343	2 391	4 734
64	2 146	2 249	4 395	2 253	2 397	4 650
65	1 981	2 042	4 023	2 059	2 145	4 204
66	1 892	1 919	3 811	1 954	1 987	3 941
67	1 656	1 586	3 242	1 829	1 859	3 688
68	1 466	1 243	2 709	1 576	1 456	3 032
69	1 442	1 186	2 628	1 413	1 166	2 579
70	1 362	1 139	2 501	1 371	1 139	2 510
71	1 238	1 065	2 303	1 263	1 084	2 347
72	1 207	1 101	2 308	1 145	999	2 144
73	1 176	1 153	2 329	1 147	1 085	2 232
74	1 012	1 001	2 013	1 073	1 060	2 133
75	904	880	1 784	931	910	1 841
76	809	798	1 607	809	800	1 609
77	653	595	1 248	732	716	1 448
78	521	445	966	583	551	1 134
79	489	414	903	476	400	876
80 et +	2 867	2 952	5 819	2 858	2 885	5 743
Total	849 007	869 154	1 718 161	877 887	898 916	1 776 803

Tableau 13.4 : Projections démographiques 2013-2014 de la région des Hauts Bassins

Age	2013			2014		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
0	32 653	31 793	64 446	33 377	32 505	65 882
1	31 329	30 598	61 927	32 017	31 268	63 285
2	30 683	29 890	60 573	31 392	30 582	61 974
3	30 304	29 465	59 769	30 948	30 095	61 043
4	29 927	29 048	58 975	30 650	29 756	60 406
5	29 599	28 703	58 302	30 317	29 379	59 696
6	28 625	27 129	55 754	30 037	29 060	59 097
7	28 228	26 156	54 384	29 050	27 466	56 516
8	28 198	26 250	54 448	28 636	26 459	55 095
9	27 653	25 924	53 577	28 574	26 512	55 086
10	26 976	25 416	52 392	28 037	26 168	54 205
11	26 233	24 811	51 044	27 343	25 631	52 974
12	25 443	24 136	49 579	26 582	24 997	51 579
13	24 610	23 416	48 026	25 753	24 290	50 043
14	23 756	22 676	46 432	24 868	23 532	48 400
15	21 778	22 403	44 181	22 794	23 240	46 034
16	21 676	22 194	43 870	22 691	23 015	45 706
17	21 017	21 569	42 586	22 020	22 374	44 394
18	20 726	21 125	41 851	21 729	21 920	43 649
19	20 022	20 332	40 354	20 995	21 102	42 097

Age	2013			2014		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
20	19 549	19 938	39 487	20 486	20 691	41 177
21	18 695	18 298	36 993	19 394	19 632	39 026
22	17 921	17 584	35 505	18 596	18 461	37 057
23	16 780	17 440	34 220	17 592	17 384	34 976
24	15 767	17 924	33 691	16 332	17 476	33 808
25	14 448	17 485	31 933	15 117	17 359	32 476
26	13 283	16 681	29 964	14 096	17 291	31 387
27	12 279	15 624	27 903	12 902	16 395	29 297
28	11 564	14 324	25 888	12 023	15 271	27 294
29	10 941	13 182	24 123	11 347	14 034	25 381
30	10 889	12 918	23 807	10 998	13 347	24 345
31	10 860	12 512	23 372	10 744	12 732	23 476
32	10 706	12 222	22 928	10 761	12 481	23 242
33	10 508	11 859	22 367	10 689	12 172	22 861
34	10 321	11 532	21 853	10 362	11 850	22 212
35	9 809	10 879	20 688	9 983	11 322	21 305
36	9 180	10 111	19 291	9 614	10 829	20 443
37	8 605	9 366	17 971	8 977	10 023	19 000
38	8 055	8 714	16 769	8 333	9 202	17 535
39	7 476	8 024	15 500	7 867	8 628	16 495
40	7 152	7 672	14 824	7 446	8 093	15 539
41	6 890	7 430	14 320	6 988	7 593	14 581
42	6 645	7 249	13 894	6 783	7 452	14 235
43	6 531	7 267	13 798	6 621	7 353	13 974
44	6 368	7 203	13 571	6 405	7 172	13 577
45	6 006	6 882	12 888	6 159	7 063	13 222
46	5 667	6 426	12 093	5 911	6 784	12 695
47	5 389	6 043	11 432	5 533	6 274	11 807
48	5 079	5 575	10 654	5 211	5 812	11 023
49	4 685	4 976	9 661	5 009	5 474	10 483
50	4 417	4 658	9 075	4 654	4 985	9 639
51	4 267	4 575	8 842	4 319	4 614	8 933
52	4 087	4 365	8 452	4 231	4 539	8 770
53	3 942	4 446	8 388	4 055	4 575	8 630
54	3 827	4 511	8 338	3 824	4 432	8 256
55	3 598	4 304	7 902	3 685	4 393	8 078
56	3 354	3 915	7 269	3 523	4 194	7 717
57	3 180	3 637	6 817	3 247	3 807	7 054
58	3 019	3 263	6 282	3 061	3 400	6 461
59	2 698	2 724	5 422	2 920	3 120	6 040
60	2 500	2 380	4 880	2 658	2 659	5 317
61	2 452	2 355	4 807	2 420	2 317	4 737
62	2 364	2 264	4 628	2 396	2 303	4 699
63	2 248	2 215	4 463	2 275	2 266	4 541
64	2 215	2 287	4 502	2 125	2 118	4 243
65	2 162	2 286	4 448	2 124	2 179	4 303
66	2 033	2 088	4 121	2 134	2 227	4 361
67	1 887	1 922	3 809	1 963	2 021	3 984
68	1 743	1 708	3 451	1 796	1 763	3 559
69	1 523	1 371	2 894	1 685	1 608	3 293
70	1 343	1 120	2 463	1 451	1 322	2 773
71	1 271	1 084	2 355	1 244	1 066	2 310
72	1 171	1 020	2 191	1 178	1 020	2 198
73	1 087	984	2 071	1 114	1 008	2 122
74	1 044	994	2 038	990	901	1 891
75	989	965	1 954	960	901	1 861

2013				2014		
Age	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
76	834	828	1 662	888	879	1 767
77	729	713	1 442	753	740	1 493
78	654	664	1 318	648	657	1 305
79	537	502	1 039	602	604	1 206
80 et +	2 840	2 817	5 657	2 879	2 851	5 730
Total	907 499	929 339	1 836 838	937 891	960 470	1 898 361

Tableau 13.5 : Projections démographiques 2015-2016 de la région des Hauts Bassins

2015				2016		
Age	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
0	34 035	33 158	67 193	34 749	33 867	68 616
1	32 756	31 990	64 746	33 432	32 655	66 087
2	32 086	31 260	63 346	32 833	31 991	64 824
3	31 662	30 794	62 456	32 362	31 479	63 841
4	31 298	30 391	61 689	32 018	31 097	63 115
5	31 046	30 093	61 139	31 700	30 734	62 434
6	30 757	29 738	60 495	31 491	30 458	61 949
7	30 476	29 416	59 892	31 200	30 099	61 299
8	29 464	27 781	57 245	30 903	29 750	60 653
9	29 012	26 719	55 731	29 846	28 052	57 898
10	28 965	26 758	55 723	29 403	26 964	56 367
11	28 412	26 386	54 798	29 347	26 978	56 325
12	27 700	25 820	53 520	28 778	26 577	55 355
13	26 900	25 152	52 052	28 027	25 978	54 005
14	26 019	24 407	50 426	27 175	25 272	52 447
15	23 862	24 113	47 975	24 967	25 006	49 973
16	23 749	23 866	47 615	24 863	24 754	49 617
17	23 052	23 198	46 250	24 130	24 054	48 184
18	22 770	22 737	45 507	23 842	23 575	47 417
19	22 018	21 894	43 912	23 081	22 710	45 791
20	21 490	21 473	42 963	22 547	22 278	44 825
21	20 334	20 372	40 706	21 342	21 140	42 482
22	19 299	19 804	39 103	20 246	20 548	40 794
23	18 262	18 250	36 512	18 960	19 578	38 538
24	17 134	17 419	34 553	17 795	18 289	36 084
25	15 666	16 925	32 591	16 447	16 872	33 319
26	14 757	17 166	31 923	15 300	16 739	32 039
27	13 703	16 995	30 698	14 354	16 872	31 226
28	12 641	16 025	28 666	13 436	16 611	30 047
29	11 803	14 962	26 765	12 418	15 700	28 118
30	11 411	14 209	25 620	11 875	15 148	27 023
31	10 854	13 155	24 009	11 266	14 005	25 271
32	10 645	12 700	23 345	10 756	13 122	23 878
33	10 745	12 429	23 174	10 627	12 647	23 274
34	10 542	12 162	22 704	10 598	12 420	23 018
35	10 023	11 634	21 657	10 200	11 941	22 141
36	9 785	11 268	21 053	9 825	11 578	21 403
37	9 405	10 734	20 139	9 574	11 169	20 743
38	8 697	9 848	18 545	9 114	10 547	19 661
39	8 140	9 110	17 250	8 498	9 750	18 248
40	7 838	8 701	16 539	8 111	9 187	17 298
41	7 278	8 009	15 287	7 662	8 611	16 273
42	6 879	7 615	14 494	7 166	8 033	15 199
43	6 758	7 558	14 316	6 855	7 723	14 578
44	6 493	7 257	13 750	6 629	7 461	14 090

Age	2015			2016		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
45	6 195	7 033	13 228	6 281	7 117	13 398
46	6 062	6 961	13 023	6 097	6 931	13 028
47	5 773	6 623	12 396	5 921	6 796	12 717
48	5 351	6 034	11 385	5 584	6 370	11 954
49	5 139	5 706	10 845	5 277	5 923	11 200
50	4 977	5 484	10 461	5 105	5 715	10 820
51	4 552	4 939	9 491	4 870	5 434	10 304
52	4 282	4 577	8 859	4 515	4 901	9 416
53	4 199	4 758	8 957	4 250	4 797	9 047
54	3 935	4 562	8 497	4 075	4 745	8 820
55	3 682	4 316	7 998	3 790	4 444	8 234
56	3 608	4 280	7 888	3 605	4 204	7 809
57	3 412	4 079	7 491	3 493	4 162	7 655
58	3 126	3 559	6 685	3 286	3 815	7 101
59	2 959	3 249	6 208	3 022	3 402	6 424
60	2 877	3 045	5 922	2 913	3 169	6 082
61	2 575	2 590	5 165	2 789	2 968	5 757
62	2 365	2 264	4 629	2 519	2 535	5 054
63	2 307	2 304	4 611	2 276	2 265	4 541
64	2 153	2 169	4 322	2 183	2 206	4 389
65	2 037	2 017	4 054	2 066	2 069	4 135
66	2 095	2 119	4 214	2 008	1 962	3 970
67	2 062	2 156	4 218	2 022	2 049	4 071
68	1 869	1 854	3 723	1 964	1 979	3 943
69	1 734	1 657	3 391	1 805	1 743	3 548
70	1 606	1 551	3 157	1 651	1 593	3 244
71	1 348	1 263	2 611	1 494	1 482	2 976
72	1 153	1 003	2 156	1 253	1 194	2 447
73	1 121	1 008	2 129	1 096	991	2 087
74	1 017	927	1 944	1 023	927	1 950
75	909	817	1 726	937	845	1 782
76	858	818	1 676	812	741	1 553
77	802	786	1 588	773	728	1 501
78	671	683	1 354	716	727	1 443
79	593	593	1 186	616	618	1 234
80 et +	2 970	2 974	5 944	3 042	3 070	6 112
Total	968 995	992 209	1 961 204	1 000 877	1 024 636	2 025 513

Tableau 13.6 : Projections démographiques 2017-2018 de la région des Hauts Bassins

Age	2017			2018		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
0	35 456	34 573	70 029	36 174	35 290	71 464
1	34 165	33 376	67 541	34 892	34 093	68 985
2	33 517	32 662	66 179	34 258	33 391	67 649
3	33 116	32 217	65 333	33 805	32 894	66 699
4	32 723	31 788	64 511	33 483	32 531	66 014
5	32 426	31 445	63 871	33 137	32 140	65 277
6	32 146	31 102	63 248	32 875	31 816	64 691
7	31 936	30 822	62 758	32 594	31 468	64 062
8	31 630	30 434	62 064	32 371	31 160	63 531
9	31 298	30 036	61 334	32 028	30 721	62 749
10	30 244	28 306	58 550	31 710	30 303	62 013

Age	2017			2018		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
11	29 786	27 182	56 968	30 632	28 531	59 163
12	29 719	27 169	56 888	30 158	27 370	57 528
13	29 113	26 736	55 849	30 059	27 327	57 386
14	28 309	26 097	54 406	29 400	26 855	56 255
15	26 076	25 886	51 962	27 163	26 726	53 889
16	26 015	25 661	51 676	27 170	26 556	53 726
17	25 263	24 946	50 209	26 435	25 857	52 292
18	24 961	24 443	49 404	26 138	25 348	51 486
19	24 175	23 545	47 720	25 317	24 411	49 728
20	23 644	23 106	46 750	24 774	23 954	48 728
21	22 402	21 931	44 333	23 503	22 745	46 248
22	21 262	21 320	42 582	22 332	22 115	44 447
23	19 902	20 310	40 212	20 913	21 072	41 985
24	18 484	19 617	38 101	19 415	20 349	39 764
25	17 089	17 715	34 804	17 759	19 002	36 761
26	16 073	16 687	32 760	16 708	17 521	34 229
27	14 889	16 452	31 341	15 650	16 402	32 052
28	14 081	16 491	30 572	14 610	16 081	30 691
29	13 207	16 274	29 481	13 848	16 155	30 003
30	12 499	15 893	28 392	13 301	16 471	29 772
31	11 729	14 929	26 658	12 352	15 662	28 014
32	11 169	13 970	25 139	11 632	14 890	26 522
33	10 739	13 067	23 806	11 156	13 911	25 067
34	10 481	12 637	23 118	10 593	13 056	23 649
35	10 255	12 194	22 449	10 142	12 406	22 548
36	10 001	11 884	21 885	10 055	12 135	22 190
37	9 614	11 476	21 090	9 787	11 778	21 565
38	9 278	10 974	20 252	9 317	11 275	20 592
39	8 907	10 441	19 348	9 068	10 862	19 930
40	8 469	9 831	18 300	8 879	10 527	19 406
41	7 930	9 091	17 021	8 282	9 727	18 009
42	7 546	8 637	16 183	7 811	9 117	16 928
43	7 143	8 147	15 290	7 525	8 758	16 283
44	6 724	7 623	14 347	7 008	8 041	15 049
45	6 413	7 316	13 729	6 505	7 475	13 980
46	6 182	7 014	13 196	6 312	7 211	13 523
47	5 954	6 765	12 719	6 038	6 847	12 885
48	5 727	6 536	12 263	5 759	6 506	12 265
49	5 509	6 253	11 762	5 649	6 415	12 064
50	5 243	5 932	11 175	5 474	6 263	11 737
51	4 995	5 662	10 657	5 130	5 876	11 006
52	4 832	5 392	10 224	4 955	5 616	10 571
53	4 483	5 137	9 620	4 799	5 651	10 450
54	4 124	4 783	8 907	4 352	5 123	9 475
55	3 926	4 623	8 549	3 973	4 659	8 632
56	3 712	4 330	8 042	3 845	4 504	8 349
57	3 490	4 087	7 577	3 595	4 212	7 807
58	3 364	3 892	7 256	3 360	3 821	7 181
59	3 178	3 647	6 825	3 253	3 719	6 972
60	2 976	3 318	6 294	3 130	3 558	6 688
61	2 822	3 085	5 907	2 883	3 231	6 114
62	2 729	2 905	5 634	2 760	3 018	5 778
63	2 427	2 539	4 966	2 630	2 910	5 540
64	2 153	2 168	4 321	2 299	2 435	4 734
65	2 095	2 105	4 200	2 066	2 068	4 134
66	2 039	2 016	4 055	2 068	2 050	4 118

Age	2017			2018		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
67	1 938	1 896	3 834	1 970	1 952	3 922
68	1 924	1 877	3 801	1 843	1 737	3 580
69	1 898	1 862	3 760	1 856	1 762	3 618
70	1 719	1 678	3 397	1 808	1 793	3 601
71	1 533	1 519	3 052	1 597	1 601	3 198
72	1 389	1 401	2 790	1 423	1 432	2 855
73	1 196	1 186	2 382	1 327	1 391	2 718
74	1 000	911	1 911	1 095	1 096	2 191
75	943	844	1 787	920	829	1 749
76	841	770	1 611	845	769	1 614
77	731	659	1 390	760	689	1 449
78	687	670	1 357	650	606	1 256
79	659	659	1 318	629	603	1 232
80 et +	3 123	3 177	6 300	3 230	3 306	6 536
Total	1 033 545	1 057 737	2 091 282	1 067 007	1 091 534	2 158 541

Tableau 13.7 : Projections démographiques 2019-2020 de la région des Hauts Bassins

Age	2019			2020		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
0	36 883	36 001	72 884	37 593	36 717	74 310
1	35 629	34 826	70 455	36 352	35 556	71 908
2	34 994	34 120	69 114	35 738	34 866	70 604
3	34 553	33 632	68 185	35 295	34 372	69 667
4	34 177	33 216	67 393	34 932	33 965	68 897
5	33 903	32 892	66 795	34 602	33 586	68 188
6	33 590	32 517	66 107	34 362	33 278	67 640
7	33 328	32 189	65 517	34 048	32 897	66 945
8	33 032	31 811	64 843	33 772	32 540	66 312
9	32 773	31 452	64 225	33 439	32 109	65 548
10	32 443	30 990	63 433	33 193	31 727	64 920
11	32 112	30 541	62 653	32 849	31 232	64 081
12	31 010	28 727	59 737	32 503	30 751	63 254
13	30 498	27 527	58 025	31 356	28 892	60 248
14	30 353	27 447	57 800	30 793	27 647	58 440
15	28 212	27 499	55 711	29 126	28 103	57 229
16	28 304	27 410	55 714	29 398	28 197	57 595
17	27 612	26 757	54 369	28 767	27 617	56 384
18	27 356	26 273	53 629	28 577	27 189	55 766
19	26 519	25 315	51 834	27 760	26 240	54 000
20	25 953	24 833	50 786	27 193	25 754	52 947
21	24 638	23 579	48 217	25 820	24 446	50 266
22	23 442	22 935	46 377	24 585	23 775	48 360
23	21 977	21 857	43 834	23 083	22 667	45 750
24	20 414	21 112	41 526	21 467	21 899	43 366
25	18 666	19 710	38 376	19 641	20 451	40 092
26	17 371	18 794	36 165	18 272	19 495	37 767
27	16 276	17 224	33 500	16 930	18 478	35 408
28	15 366	16 034	31 400	15 987	16 840	32 827
29	14 374	15 754	30 128	15 125	15 711	30 836
30	13 952	16 351	30 303	14 486	15 946	30 432
31	13 153	16 232	29 385	13 802	16 114	29 916
32	12 256	15 621	27 877	13 057	16 191	29 248

Age	2019			2020		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
33	11 622	14 827	26 449	12 250	15 554	27 804
34	11 009	13 900	24 909	11 472	14 817	26 289
35	10 253	12 820	23 073	10 659	13 650	24 309
36	9 944	12 347	22 291	10 054	12 760	22 814
37	9 840	12 027	21 867	9 732	12 239	21 971
38	9 487	11 572	21 059	9 539	11 818	21 357
39	9 107	11 160	20 267	9 275	11 456	20 731
40	9 040	10 950	19 990	9 078	11 251	20 329
41	8 685	10 416	19 101	8 843	10 835	19 678
42	8 159	9 755	17 914	8 558	10 446	19 004
43	7 789	9 244	17 033	8 139	9 892	18 031
44	7 384	8 645	16 029	7 644	9 125	16 769
45	6 782	7 887	14 669	7 148	8 480	15 628
46	6 404	7 368	13 772	6 678	7 775	14 453
47	6 166	7 039	13 205	6 256	7 193	13 449
48	5 841	6 585	12 426	5 966	6 772	12 738
49	5 681	6 385	12 066	5 763	6 464	12 227
50	5 614	6 424	12 038	5 646	6 395	12 041
51	5 358	6 204	11 562	5 495	6 364	11 859
52	5 090	5 829	10 919	5 317	6 156	11 473
53	4 920	5 885	10 805	5 055	6 108	11 163
54	4 661	5 638	10 299	4 778	5 870	10 648
55	4 194	4 993	9 187	4 493	5 495	9 988
56	3 891	4 539	8 430	4 110	4 867	8 977
57	3 725	4 382	8 107	3 769	4 415	8 184
58	3 462	3 939	7 401	3 588	4 099	7 687
59	3 249	3 650	6 899	3 349	3 765	7 114
60	3 204	3 627	6 831	3 199	3 560	6 759
61	3 034	3 466	6 500	3 105	3 532	6 637
62	2 820	3 161	5 981	2 969	3 392	6 361
63	2 658	3 020	5 678	2 717	3 164	5 881
64	2 493	2 792	5 285	2 517	2 895	5 412
65	2 209	2 326	4 535	2 396	2 669	5 065
66	2 039	2 014	4 053	2 183	2 270	4 453
67	1 998	1 986	3 984	1 969	1 950	3 919
68	1 876	1 792	3 668	1 903	1 823	3 726
69	1 778	1 630	3 408	1 812	1 686	3 498
70	1 766	1 693	3 459	1 691	1 566	3 257
71	1 680	1 711	3 391	1 639	1 613	3 252
72	1 484	1 511	2 995	1 562	1 616	3 178
73	1 357	1 418	2 775	1 416	1 498	2 914
74	1 216	1 286	2 502	1 241	1 306	2 547
75	1 012	1 004	2 016	1 125	1 178	2 303
76	824	755	1 579	911	921	1 832
77	763	688	1 451	744	676	1 420
78	679	637	1 316	681	635	1 316
79	594	546	1 140	624	579	1 203
80 et +	3 297	3 369	6 666	3 324	3 373	6 697
Total	1 101 257	1 126 020	2 227 277	1 136 285	1 161 211	2 297 496





## CONCLUSION GENERALE

---

La région des Hauts-Bassins fait frontière avec la région des Cascades, de la Boucle du Mouhoun, du Sud Ouest et le Mali. Le cadre physique de la région est un véritable potentiel pour les activités du secteur primaire. Sa situation géographique ses potentialités naturelles sont des atouts pour les activités commerciales et font d'elle une région de convergence des populations venant aussi bien des autres régions du pays que des pays frontaliers. Ainsi, 22,4% des résidents de la région n'y sont pas nés. Par contre, des natifs des Hauts Bassins, vont vers d'autres horizons au Burkina (la région du Centre, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun) ou à l'étranger en particulier en Côte d'Ivoire.

Représentant 10,5% de la population totale du pays, cette région a une population en majorité jeune. Les besoins de cette jeunesse sont loin d'être satisfaits malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics. En effet, dans le domaine de l'éducation, 48 enfants sur 100 en âge d'aller à l'école y sont effectivement. De même, seulement 29 personnes sur 100 savent lire et écrire dans une langue quelconque.

Dans le domaine des activités économiques, on note que près de sept personnes de 15 ans ou plus sur dix (67,3%) sont actives et que la plupart des actifs sont occupés. Mais compte tenu de leur niveau d'alphabétisation et d'instruction, les actifs sont occupés à 68,1% dans l'agriculture et plus de deux personnes sur cinq des actifs occupés sont des aides familiaux.

On a dénombré dans la région, 258 636 ménages dont 10% sont dirigés par des femmes. La taille moyenne des ménages est de 5,7 personnes. Plus de trois ménages sur cinq (67,5%) habitent dans des maisons individuelles simples des ménages. Les ménages utilisent principalement la lampe à pétrole pour l'éclairage (71,0%). Dans l'ensemble, 56,4% des ménages ont accès à l'eau potable. Cette proportion est de 35,2% en milieu rural et 86,5% en milieu urbain. La radio est le bien d'équipement le plus accessible aux ménages, 72,7% d'entre eux en possèdent. L'accès à l'information est assuré pour certains ménages qui disposent de la radio, mais il demeure que près du tiers des ménages n'ont pas ce moyen d'information, encore moins la télévision qui n'est détenue que par environ un plus de deux ménages sur 10.

Dans le domaine de la santé, certaines pratiques des ménages les exposent à des risques de maladie. En effet, la majorité des ménages font leurs besoins dans la nature (40,8%), jette leurs ordures sur des tas d'immondices (53,0%) ou dans la rue et verse les eaux usées principalement dans la cour (40,1%) ou dans la rue (42,0).



## BIBLIOGRAPHIE

---

**Caselli G., Vallin J., Wunsch G.**, 2003, *Démographie : analyse et synthèse, tome IV, les déterminants de la migration*, Paris (France), INED, 225p.

**Gendreau F.**, 1993, *La population de l'Afrique. Manuel de Démographie*, Paris (France), CEPED, 463p.

**Gubry F.**, 1984, *Analyse de la nuptialité*, Yaoundé (Cameroun), IFORD, 159p.

**INSD**, 1989, *analyse des résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1985*, 318p.

**INSD**, 2000, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume I*, Ouagadougou (Burkina), 180p.

**INSD**, 2000, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume II*, Ouagadougou (Burkina), 180p.

**INSD**, 2007, La région des Hauts Bassins en chiffres, [www.insd.bf](http://www.insd.bf)

**INSD**, 2009, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006*, 54 p.

**Kobiané J.F.**, 2006, *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Collection "Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL", Louvain-la-Neuve (Belgique), Academia-Bruylant, 306 p.

**Kobiané J.F.**, 2007, *analyse biographique des déterminants du travail et de la scolarisation des enfants au Burkina Faso, au Mali*, Ouagadougou (Burkina), Les Etudes et Documents de l'ISSP, n°11, 46p.

**Kobiané J.F., Calvès A.E., Marcoux R.**, 2005, *Parental Death and children's Schooling in Burkina Faso*, Comparative Education Review, vol.49, n°4 November 2005, p. 468-491.

**Kobiané J.F., Marcoux R., Pilon M., Thiam M., Wakam J.**, 2006, *L'apport des enquêtes auprès des ménages dans l'étude des déterminants de la scolarisation des enfants en Afrique subsaharienne*, Rapport de synthèse, ISU-Réseau FASAF, Montréal (Canada), multigr., 75 p.

**LOI N°055-2004/AN** portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, IV République, troisième législature, 2005 Burkina Faso, [msy@fews.net](mailto:msy@fews.net).

**Louis H.**, 1981, *Dictionnaire démographique multilingue*, Paris (France), INED, p.77

**MEBA**, 2007, *Annuaire statistiques de l'enseignement de base 2006-2007*, version détaillée, volume I, Ouagadougou (Burkina), 402 p.

**MESSRS**, 2007, *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire 2006-2007*, Ouagadougou (Burkina), 253 p.

**Ministère de la santé**, 2007, Annuaire statistique de santé 2006, 233 p.

**Nantchouang R.**, 2005, *Production et analyse statistiques*, Yaoundé, UCAC, p89-101.

**Ngwé E.**, 2006, *Note de classe en maîtrise en démographie*, IFORD, Yaoundé (Cameroun)

**Ouédraogo D., Piché V.**, 2007, *dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso, au delà de la houe*, L'harmattan, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 328p.

**Pallo F.J.P et al.**, 2008, *statut de la matière organique des sols dans la zone Sud-soudanienne au Burkina Faso*, Biotechnologie, Agronomie, Société et environnement, volume 12 numéro 3, p 291-301.

**Traoré F.**, 2009, *Décentralisation et implication des acteurs locaux : cas du secteur commercial à Banfora*, mémoire de fin d'études pour l'obtention du maitrise en géographie, université de Ouagadougou, Burkina Faso, 90p.

**USAID**, 2007, *Rapport Mensuel sur la Sécurité Alimentaire*, FEWS NET Ouagadougou

**Wakam J.**, 2007, cours de population scolaire, IFORD, 39p.

**Wayack M., Kobiané J.F., Kouanda S.**, 2007, *revue de littérature sur l'impact de la santé sur la scolarisation*, Ouagadougou (Burkina), Les Travaux de l'ISSP, n°20, 37p.

**Younoussi Z., Piché V.**, 2007, *migration rurale-urbaine et insertion sur le marché du travail africain : le cas de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso)*, Les Travaux de l'ISSP, n°21, 45p.

**Zagré A.**, 2007, *regard sur l'enseignement supérieur au Burkina Faso*, Presses universitaires de Ouagadougou (Burkina), 206p.

## ANNEXES

**Tableau A1 : Répartition de la population par commune selon le sexe**

Communes	Masculin	Féminin	Total
BAMA	34 699	35 039	69 738
BOBO-DIOULASSO	275 703	278 339	554 042
DANDE	10 429	10 872	21 301
FARAMANA	8 276	8 363	16 639
FO	9 935	10 566	20 501
KARANKASSO-SAMBLA	12 745	12 561	25 306
KARANKASSO-VIGUE	38 033	37 448	75 481
KOUNDOUGOU	8 363	8 812	17 175
LENA	8 973	9 265	18 238
PADEMA	24 177	25 902	50 079
PENI	17 003	17 054	34 057
SATIRI	17 577	18 372	35 949
TOUSSIANA	8 173	8 772	16 945
<b>PROVINCE HOUET</b>	<b>474 086</b>	<b>481 365</b>	<b>955 451</b>
BANZON	7 337	7 548	14 885
DJIGOUERA	8 388	8 624	17 012
KANGALA	10 875	12 162	23 037
KAYAN	9 850	10 408	20 258
KOLOKO	9 929	9 925	19 854
KOURINION	7 047	7 493	14 540
KOUROUMA	17 484	17 638	35 122
MOROLABA	9 927	10 246	20 173
N'DOROLA	15 166	14 972	30 138
ORODARA	15 745	15 887	31 632
SAMOGOHIRI	3 208	3 499	6 707
SAMOROGOUAN	17 580	17 435	35 015
SINDO	8 414	8 908	17 322
<b>PROVINCE KENEDOUGOU</b>	<b>140 950</b>	<b>144 745</b>	<b>285 695</b>
BEKUY	8 130	8 524	16 654
BEREBA	12 274	12 945	25 219
BONI	7 854	8 523	16 377
FOUNZAN	15 788	16 636	32 424
HOUNDE	37 831	39 167	76 998
KOTI	11 745	12 789	24 534
KOUMBIA	17 571	18 681	36 252
<b>PROVINCE TUY</b>	<b>111 193</b>	<b>117 265</b>	<b>228 458</b>
<b>REGION : HAUTS-BASSINS</b>	<b>726 229</b>	<b>743 375</b>	<b>1 469 604</b>

**Tableau A2 : Répartition de la population par année d'âge selon le milieu de résidence et le sexe**

Ages	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0	7668	7384	15052	18019	17603	35622	25687	24987	50674
1	6819	6272	13091	14626	14439	29065	21445	20711	42156
2	8022	7759	15781	19092	18795	37887	27114	26554	53668
3	7597	7426	15023	18476	18019	36495	26073	25445	51518
4	7197	7060	14257	16941	17451	34392	24138	24511	48649
5	6707	6649	13356	15875	15788	31663	22582	22437	45019
6	7310	7553	14863	17210	17248	34458	24520	24801	49321
7	7619	7601	15220	16873	15908	32781	24492	23509	48001
8	6956	7488	14444	15094	14597	29691	22050	22085	44135
9	6165	6355	12520	13158	12600	25758	19323	18955	38278
10	6928	7029	13957	14471	13245	27716	21399	20274	41673
11	5489	5534	11023	10674	9376	20050	16163	14910	31073
12	6399	6672	13071	12442	11067	23509	18841	17739	36580
13	6219	6789	13008	10502	9333	19835	16721	16122	32843
14	6130	6899	13029	10036	9184	19220	16166	16083	32249
15	6247	7225	13472	10893	8990	19883	17140	16215	33355
16	6808	7782	14590	9888	9074	18962	16696	16856	33552
17	6611	7790	14401	8950	9561	18511	15561	17351	32912
18	7202	8458	15660	9139	11068	20207	16341	19526	35867
19	6387	7362	13749	7530	9050	16580	13917	16412	30329
20	7716	8809	16525	10204	13668	23872	17920	22477	40397
21	5992	5977	11969	6720	7149	13869	12712	13126	25838
22	6258	6827	13085	7466	9271	16737	13724	16098	29822
23	5719	5978	11697	6606	6758	13364	12325	12736	25061
24	5394	5549	10943	6096	6687	12783	11490	12236	23726
25	6092	6636	12728	7715	10421	18136	13807	17057	30864
26	5653	5615	11268	6534	7560	14094	12187	13175	25362
27	4877	4829	9706	5772	6778	12550	10649	11607	22256
28	4858	4734	9592	5508	6681	12189	10366	11415	21781
29	3689	3493	7182	4551	4841	9392	8240	8334	16574
30	6397	5719	12116	7195	9302	16497	13592	15021	28613
31	3922	3363	7285	4391	4581	8972	8313	7944	16257
32	4520	3663	8183	4683	5119	9802	9203	8782	17985
33	3400	2794	6194	4000	4474	8474	7400	7268	14668
34	3248	2719	5967	3730	3685	7415	6978	6404	13382
35	4751	3876	8627	5177	6347	11524	9928	10223	20151
36	3648	3114	6762	4304	4987	9291	7952	8101	16053
37	2752	2425	5177	3635	3713	7348	6387	6138	12525
38	2797	2516	5313	3623	4347	7970	6420	6863	13283
39	2093	2052	4145	3184	3383	6567	5277	5435	10712
40	4306	3863	8169	4804	6606	11410	9110	10469	19579
41	2029	1897	3926	3031	3051	6082	5060	4948	10008
42	2564	2222	4786	3041	3280	6321	5605	5502	11107
43	1917	1897	3814	2800	3106	5906	4717	5003	9720
44	1715	1745	3460	2513	2626	5139	4228	4371	8599
45	2676	2426	5102	3234	3995	7229	5910	6421	12331
46	2030	1946	3976	2947	3465	6412	4977	5411	10388
47	1520	1414	2934	2215	2327	4542	3735	3741	7476

Ages	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
48	1589	1462	3051	2161	2478	4639	3750	3940	7690
49	1256	1122	2378	1797	2071	3868	3053	3193	6246
50	2621	2468	5089	3167	4403	7570	5788	6871	12659
51	1218	1062	2280	1866	1682	3548	3084	2744	5828
52	1422	1208	2630	1896	1958	3854	3318	3166	6484
53	1139	977	2116	1710	1599	3309	2849	2576	5425
54	1115	956	2071	1674	1645	3319	2789	2601	5390
55	1330	1278	2608	1785	2161	3946	3115	3439	6554
56	1294	1118	2412	2020	2545	4565	3314	3663	6977
57	899	810	1709	1501	1470	2971	2400	2280	4680
58	866	727	1593	1622	1471	3093	2488	2198	4686
59	744	681	1425	1391	1056	2447	2135	1737	3872
60	1479	1627	3106	2362	3320	5682	3841	4947	8788
61	726	701	1427	1261	1132	2393	1987	1833	3820
62	659	584	1243	1168	900	2068	1827	1484	3311
63	536	466	1002	1019	721	1740	1555	1187	2742
64	555	474	1029	1080	812	1892	1635	1286	2921
65	665	740	1405	1062	1273	2335	1727	2013	3740
66	578	624	1202	1375	1235	2610	1953	1859	3812
67	466	384	850	885	621	1506	1351	1005	2356
68	460	360	820	988	723	1711	1448	1083	2531
69	376	331	707	747	489	1236	1123	820	1943
70	703	942	1645	1594	1911	3505	2297	2853	5150
71	315	299	614	703	455	1158	1018	754	1772
72	280	261	541	564	413	977	844	674	1518
73	242	173	415	522	322	844	764	495	1259
74	239	241	480	500	338	838	739	579	1318
75	301	348	649	563	614	1177	864	962	1826
76	258	279	537	648	510	1158	906	789	1695
77	145	90	235	289	166	455	434	256	690
78	118	155	273	338	273	611	456	428	884
79	113	68	181	232	174	406	345	242	587
80	200	412	612	593	765	1358	793	1177	1970
81	95	96	191	232	143	375	327	239	566
82	73	82	155	166	138	304	239	220	459
83	45	62	107	120	70	190	165	132	297
84	44	67	111	107	85	192	151	152	303
85	60	109	169	163	186	349	223	295	518
86	66	78	144	182	128	310	248	206	454
87	40	31	71	73	59	132	113	90	203
88	15	25	40	56	49	105	71	74	145
89	19	22	41	48	38	86	67	60	127
90	50	97	147	154	166	320	204	263	467
91	16	12	28	21	33	54	37	45	82
92	12	18	30	30	19	49	42	37	79
93	9	8	17	19	14	33	28	22	50
94	7	5	12	17	10	27	24	15	39
95	18	26	44	35	46	81	53	72	125
96	11	10	21	19	28	47	30	38	68
97	3	8	11	11	12	23	14	20	34

Ages	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
98	57	130	187	165	256	421	222	386	608
ND	1229	1493	2722	2171	2593	4764	3400	4086	7486
Total	275789	276992	552781	450440	466383	916823	726229	743375	1469604

**Tableau A3 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	37 303	35 901	73 204	87 154	86 307	173 461	124 457	122 208	246 665
5-9	34 757	35 646	70 403	78 210	76 141	154 351	112 967	111 787	224 754
10-14	31 165	32 923	64 088	58 125	52 205	110 330	89 290	85 128	174 418
15-19	33 255	38 617	71 872	46 400	47 743	94 143	79 655	86 360	166 015
20-24	31 079	33 140	64 219	37 092	43 533	80 625	68 171	76 673	144 844
25-29	25 169	25 307	50 476	30 080	36 281	66 361	55 249	61 588	116 837
30-34	21 487	18 258	39 745	23 999	27 161	51 160	45 486	45 419	90 905
35-39	16 041	13 983	30 024	19 923	22 777	42 700	35 964	36 760	72 724
40-44	12 531	11 624	24 155	16 189	18 669	34 858	28 720	30 293	59 013
45-49	9 071	8 370	17 441	12 354	14 336	26 690	21 425	22 706	44 131
50-54	7 515	6 671	14 186	10 313	11 287	21 600	17 828	17 958	35 786
55-59	5 133	4 614	9 747	8 319	8 703	17 022	13 452	13 317	26 769
60-64	3 955	3 852	7 807	6 890	6 885	13 775	10 845	10 737	21 582
65-69	2 545	2 439	4 984	5 057	4 341	9 398	7 602	6 780	14 382
70-74	1 779	1 916	3 695	3 883	3 439	7 322	5 662	5 355	11 017
75-79	935	940	1 875	2 070	1 737	3 807	3 005	2 677	5 682
80-84	457	719	1 176	1 218	1 201	2 419	1 675	1 920	3 595
85 +	383	579	962	993	1 044	2 037	1 376	1 623	2 999
N.D.	1 229	1 493	2 722	2 171	2 593	4 764	3 400	4 086	7 486
<b>Total</b>	<b>275 789</b>	<b>276 992</b>	<b>552 781</b>	<b>450 440</b>	<b>466 383</b>	<b>916 823</b>	<b>726 229</b>	<b>743 375</b>	<b>1 469 604</b>



**Tableau A4 : Répartition de la population par religion et milieu de résidence selon la province**

Milieu de résidence	Religion	Province résidence 2006			Total
		Houet	Kéné Dougou	Tuy	
Urbain	Animiste	3203	3144	2882	9229
	Musulman	375663	16379	29737	421779
	Catholique	92909	3041	4465	100415
	Protestant	14626	570	1983	17179
	Autre	3043	128	171	3342
	Sans religion	523	94	220	837
	Total	489967	23356	39458	552781
Rural	Animiste	51744	35856	63897	151497
	Musulman	337173	207072	95945	640190
	Catholique	60408	13399	17979	91786
	Protestant	10253	2488	9947	22688
	Autre	3073	1029	801	4903
	Sans religion	2833	2495	431	5759
	Total	465484	262339	189000	916823
Total	Animiste	54947	39000	66779	160726
	Musulman	712836	223451	125682	1061969
	Catholique	153317	16440	22444	192201
	Protestant	24879	3058	11930	39867
	Autre	6116	1157	972	8245
	Sans religion	3356	2589	651	6596
	Total	955451	285695	228458	1469604

**Tableau A5 : Répartition de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe**

Groupes d'âges	Sexe	Etat matrimonial						Total
		Célibataire	Marié(e)	Veuf/ve	Divorcé(e)	Union libre	ND	
10-14	Masculin	49 981	902	46	53	7	739	51 728
	Féminin	48 227	1 075	60	35	18	529	49 944
	Total	98 208	1 977	106	88	25	1 268	101 672
15-19	Masculin	74 916	2 872	63	87	62	1 655	79 655
	Féminin	55 652	28 780	135	226	348	1 219	86 360
	Total	130 568	31 652	198	313	410	2 874	166 015
20-24	Masculin	50 611	15 601	92	137	487	1 243	68 171
	Féminin	19 781	54 862	336	589	415	690	76 673
	Total	70 392	70 463	428	726	902	1 933	144 844
25-29	Masculin	23 560	29 661	119	289	882	738	55 249
	Féminin	7 485	52 237	550	688	242	386	61 588
	Total	31 045	81 898	669	977	1 124	1 124	116 837
30-34	Masculin	9 783	33 799	213	402	764	525	45 486
	Féminin	2 989	40 450	953	681	122	224	45 419
	Total	12 772	74 249	1 166	1 083	886	749	90 905
35-39	Masculin	3 974	30 496	273	410	415	396	35 964
	Féminin	1 318	33 028	1 559	596	61	198	36 760
	Total	5 292	63 524	1 832	1 006	476	594	72 724
40-44	Masculin	1 954	25 493	328	400	190	355	28 720
	Féminin	689	26 208	2 557	602	56	181	30 293
	Total	2 643	51 701	2 885	1 002	246	536	59 013
45-49	Masculin	1 047	19 404	348	304	97	225	21 425

Groupes d'âges	Sexe	Etat matrimonial						Total
		Célibataire	Marié(e)	Veuf/ve	Divorcé(e)	Union libre	ND	
	Féminin	386	18 713	3 033	398	21	155	22 706
	Total	1 433	38 117	3 381	702	118	380	44 131
50-54	Masculin	746	16 102	463	263	62	192	17 828
	Féminin	247	13 264	3 937	317	14	179	17 958
	Total	993	29 366	4 400	580	76	371	35 786
55-59	Masculin	361	12 284	432	201	42	132	13 452
	Féminin	185	8 708	4 046	190	12	176	13 317
	Total	546	20 992	4 478	391	54	308	26 769
60-64	Masculin	293	9 686	536	142	32	156	10 845
	Féminin	182	5 510	4 608	161	13	263	10 737
	Total	475	15 196	5 144	303	45	419	21 582
65-69	Masculin	155	6 747	472	97	15	116	7 602
	Féminin	116	2 890	3 451	93	5	225	6 780
	Total	271	9 637	3 923	190	20	341	14 382
70-74	Masculin	146	4 771	529	55	19	142	5 662
	Féminin	127	1 663	3 287	61	3	214	5 355
	Total	273	6 434	3 816	116	22	356	11 017
75-79	Masculin	66	2 492	331	30	11	75	3 005
	Féminin	75	640	1 785	31	1	145	2 677
	Total	141	3 132	2 116	61	12	220	5 682
80-84	Masculin	51	1 304	229	24	8	59	1 675
	Féminin	47	299	1 425	17	1	131	1 920
	Total	98	1 603	1 654	41	9	190	3 595
85-89	Masculin	19	534	139	4	3	23	722
	Féminin	25	94	553	6	-	47	725
	Total	44	628	692	10	3	70	1 447
90-94	Masculin	28	228	51	1	2	25	335
	Féminin	19	61	273	1	-	28	382
	Total	47	289	324	2	2	53	717
95+	Masculin	17	209	74	2	-	17	319
	Féminin	16	74	386	5	-	35	516
	Total	33	283	460	7	-	52	835
ND	Masculin	520	353	37	4	5	2 481	3 400
	Féminin	314	953	220	25	6	2 568	4 086
	Total	834	1 306	257	29	11	5 049	7 486
Total	Masculin	218 228	212 938	4 775	2 905	3 103	9 294	451 243
	Féminin	137 880	289 509	33 154	4 722	1 338	7 593	474 196
	Total	356 108	502 447	37 929	7 627	4 441	16 887	925 439